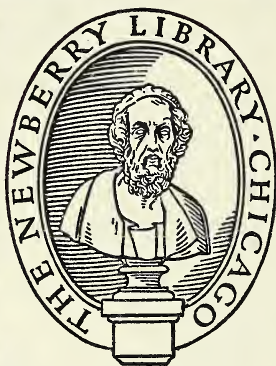
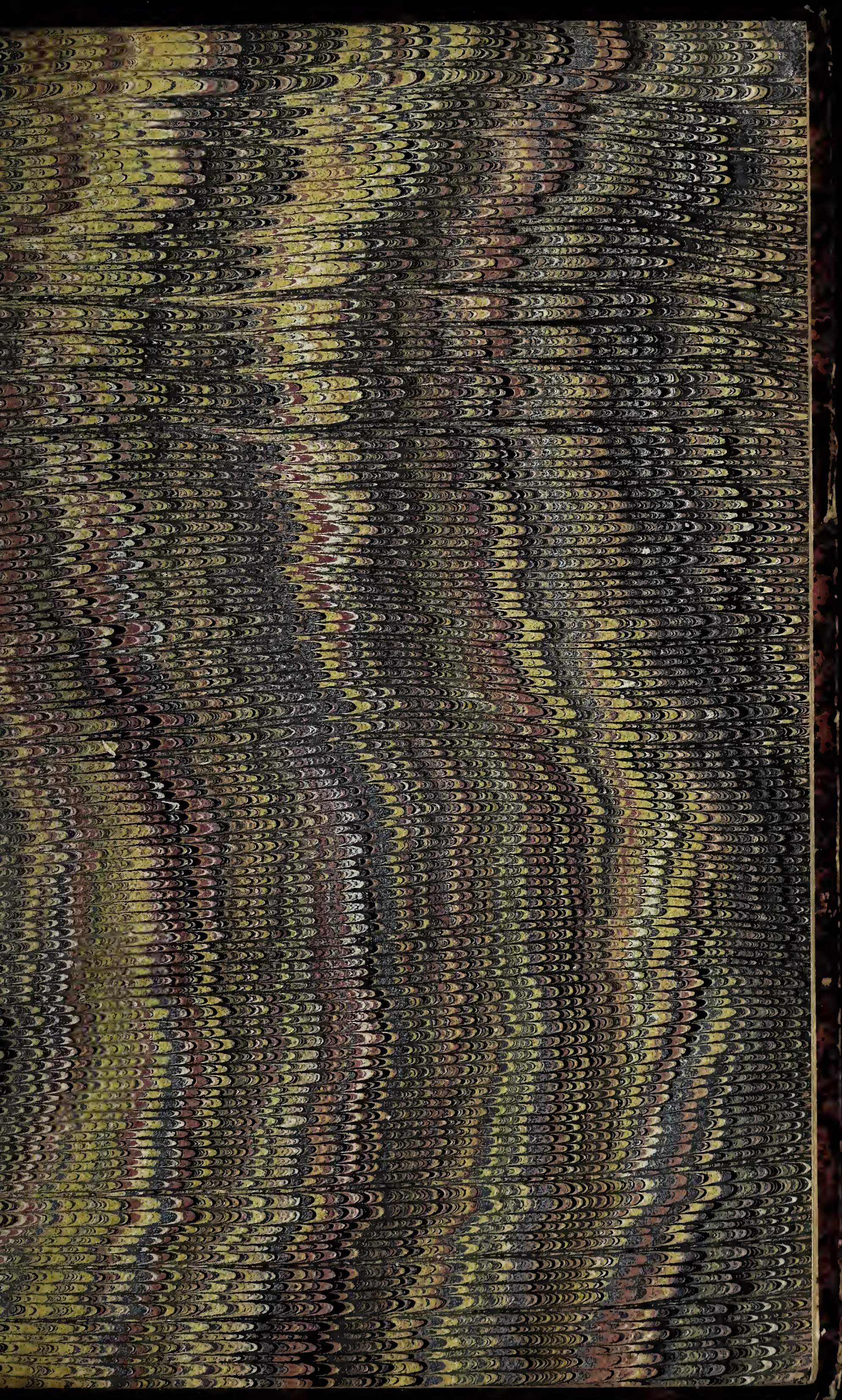



THE NEWBERRY LIBRARY · CHICAGO



Complet

[illegible] la Bibl. de [illegible] Rolli[illegible]

Mauvais rabâchage des actes des autres.

270.

1. a 5.

LE LIVRE DES ROIS

DU NOUVEAU TESTAMENT,

OU CORRESPONDANCE DU LORD***

Avec M. Pitt, ministre de la grande Bretagne, sur l'Ouragan politique de la France.

Décembre 1789.

C'est un plaisir de voir ces polissons.
Qui *de régir* nous donnent des leçons;
Ces étourdis calculans en finance,
Et ces bourgeois qui gouvernent la France;
Et ces gredins, qui d'un ton magistrat,
Pour quinze sols griffonnant un journal;
Journal *menteur, journal de la sottise,*
Réforment sans danger, le roi, la cour, l'église:
Et ces faquins, qui d'un ton familier,
Parlent au roi du haut de leur grenier.

VOLT. *Conte des chevaux & des ânes, ou étrennes aux sots.*

PRÉLIMINAIRE.

MALGRÉ l'arrêté de l'assemblée nationale, la correspondance de Milord *** a été saisie par le comité permanent de Boulogne-sur-Mer. Ces lettres ont été ouvertes sans scrupule, leur secret a été traîtreusement violé, & nous avons raison de craindre que le grand ministre auquel elles étoient adressées, ne venge son injure en nous déclarant la guerre la plus terrible, dans l'instant le plus critique & le plus désastreux.

2811

Enhardis par l'impunité d'avoir arrêté le dictateur du fauxbourg Saint-Antoine, le négociateur du parc de Verſailles à la cour de Bath, le plus vertueux de tous les Philippe connus, les officiers municipaux de Boulogne pouvoient bien ſe permettre la rupture des cachets, & le vol du ſecret d'un étranger. Ils ont envoyé les originaux à l'aſſemblée nationale, après en avoir ſoigneuſement pris des copies qui circulent maintenant dans toute la Flandre. Nous tenons celle-ci d'un des chefs de la garde nationale de Boulogne; & ſi quelques lecteurs doutoient de ſa véracité, nous le prions de ſe retirer au ſecrétariat du manege des Thuileries, ou de faire demander audience aux rois de France, Mirabeau, Barnave, Chapelier, Fréteau, Duport, &c, afin d'obtenir de leurs majeſtés la vérification de cet imprimé ſur les expéditions qui leur ont été adreſſées par le comité permanent de Boulogne.

LETTRE PREMIERE.

Les choſes, mon cher & très-honorable lord, arrivent progreſſivement à la hauteur que nous deſirions. Ce peuple qui ſe diſoit être *l'Athénien* de l'europe, qui prétendoit l'avoir ſubjuguée par ſes arts, ſa politeſſe & ſa douceur; le François qui nous reprochoit une hiſtoire écrite en caracteres de ſang; qui, par la plus atroce perfidie, a mis la diviſion la plus funeſte entre

nous & nos colonies, le François va payer cher son orgueil, sa haine & ses intrigues. L'or que la vengeance nous a confié, s'est uni à l'or, qu'une avarice ambitieuse & prévoyante avoit déposé entre les mains du D * * *, & de ce mêlange est résulté le bouleversement d'une monarchie, dont l'ombre effrayoit encore, sous Vergennes, tous les cabinets étrangers. En six mois, la pyramide imposante de dix siecles s'est écroulée. Anarchie complette, faisceaux brisés, poison des opinions, abattement des cœurs, fermentation des esprits, division des corps & des familles, léthargique stupeur des tribunaux, avilissement du conseil, ministere traîné dans la fange, Paris désert, atteliers publics silencieux, douanes incendiées, impôts méconnus, châteaux brûlés, exécutions populaires, têtes abattues, villes menacées du fer, du feu, de la famine, commerce anéanti, partisans au désespoir, stipendiés sans pain, rupture de tous les arteres politiques; cités en armes, nobles retranchés ou fugitifs, prêtres sans autels (1); banqueroute

(1) M. Necker, qu'un des membres de la chambre haute du parlement Britannique appelloit cet été sacrilégement le Pitt de la France, a amené les choses au point que la banqueroute est inévitable, & sera infiniment plus ruineuse qu'elle ne l'eût été à son avénement au trône des finances, & de la politique religieuse. Le papier-monnoie national va succéder au papier-monnoie de la caisse d'escompte. Cette opération n'est qu'une banqueroute déguisée & frauduleuse; mais, au moins, l'assemblée nationale remplira l'obligation qu'elle s'est imposée, celle de ne jamais prononcer ce mot infernal; & c'en est assez pour le peuple. Le réveil sera affreux! Qu'on se

inévitable, ſon auteur aux abois, abandonné du fanatiſme, de l'impoſture & de la crédulité qui courent ſervir une plus grande cauſe, un monarque priſonnier !.... Peuple, roi des iſles britanniques, es-tu donc aſſez vengé ! Louis XVI eſt captif, non comme Madrid, mais dans ſa capitale, dans le palais où le duc de Guiſe baiſa la main d'Henri III, en ſujet, & lui parloit en maître (1). Anglois, très-honorable Lord, je me réjouis de toutes ces horreurs; mais, comme homme, ſouffrez que j'en gémiſſe : je ſuis chargé par vous de les exciter, & je remplis mon devoir avec la rigueur qu'exige de moi ma patrie; mais, comme philoſophe, je ne puis voir ſans émotion celui que j'appellerois le meilleur de tous les peres & de tous les époux, ſi je n'étois l'admirateur de Georges. Non, je ne puis conſidérer ſans la plus vive impreſſion, le plus honnête homme de ſon royaume, réduit à une captivité auſſi humiliante. Entouré de ſatellites, jamais Beſenval ne fut plus étroitement gardé à Brie-Comte Robert. A la merci des ſtrélits & des halles, il gémit en ſilence,

---

rappelle le proverbe trivial du ſyſtême de Law, en 1719, tout neuf; en 1720, tout gain : en 1721, tout commun; en 1722, tout gueux. Law fut le précurſeur de Necker, le Jean-Baptiſte Vilandois de l'homme-dieu Genevois.

(1) Ce duc étoit alors commandant de la garde Pariſienne, & fut bientôt lieutenant-général du royaume. Avant qu'il fût aſſaſſiné, d'Eſpinac lui dit, à propos d'un habit que le duc portoit : *cet habit* eſt bien léger au temps qui court; vous en auriez dû prendre un plus fourré. Des Gaſcons le tuerent. Ce n'eſt pas une gaſconnade que nous faiſons à M. de la Fayette.

& souffre en martyr ; en public, il affecte de la sérénité ; les ennemis du trône y sont trompés, les partisans des Bourbons le croyent heureux ou insensible; nous seuls, Milord, nous savons la vérité. La seule cause de son inaction a le plus sublime, le plus sacré des motifs; il a en horreur l'effusion du sang, il craint d'en être la cause, il céderoit peut-être la couronne pour l'arrêter : ce sentiment d'humanité nous sert à merveille ; nous excitons notre parti, dans l'assemblée nationale, à brusquer la constitution, *à régénérer*, à dépouiller l'hercule françois du seizieme siecle, de sa massue & de sa peau de lion : mais comme nos agens regardent nos *argumens irrésistibles* comme inépuisables, ils marchent avec morosité. Que ces François sont industrieux ! Stipendiés par leurs comtés, stipendiés par les imprimeurs, stipendiés par la grande Bretagne, ils ont à la fois trois creusets sur la fournaise.

Couchés sur les débris de l'autel & du trône,
Sans nom & sans vertus régnans à Babylone,

Ils vendent des absurdités à la France, des rapsodies aux énergumenes, & leur conscience à Westminster.

Je vous envoie les portraits de nos amis. M. de Mirabeau est en *Mezzo-tinto*. Mais les François ne savent pas encore la maniere noire. Ils en ont fait un énergumene; il semble que le graveur paresseux, ne pouvant saisir son modele, ait enlevé une tête à l'enfer du Titien. Vous trouverez Chapellier assez gentil ; & les vers qui sont au bas de son médaillon sont, dans l'esprit du jour, bien populaires. Les voici :

L'augufte député de Rennes
Fait revivre, en fon ftyle, & l'art & la fierté
De Cicéron, de Démofthènes ;
Et c'eft à fes talens qu'on doit la liberté.

Quelle impudique verve ! *Augufte Chapelier !* Chapelierus auguftus, fenatus-confulto, populoque Franco ! Je lui difois, avec mon férieux de la Tamife, que je voulois qu'il remontât à la préfidence, & que je ferois fi bien préparer mes refforts, que l'affemblée nationale voteroit indubitablement une médaille frappée, avec cette légende. Il ne s'y oppofa pas, quoiqu'il foit modefte; il me demanda feulement de faire enforte que cette légende honorable fût en françois. Hier nous avons fait d'affez bonnes affaires dans le petit comité. Mirabeau y vint; nous étions douze, & je ne tarderai pas à vous donner connoiffance de nos batteries.... Envoyez des ordres à Boyd (1) pour me compter de l'argent ;

(1) Ifaac le Chapelier, reptile Rennois, fils impie, amant efcroc, ami pervers, avocat immoral, député fcélérat, infurgent lâche & pufillanime, ne fe jetta dans le parti démocratique, en Bretagne, que parce qu'il fentit que fa crapuleufe conduite l'éloignoit des places de fubftitut des fyndics & de confeil des états que fon pere avoit occupées, & qui valoient 12000 liv. de rente. Encore n'a-t-il dû fon élection qu'à la plus baffe intrigue. Il n'a eu aucune des voix de fes concitoyens, ils le connoiffoient. Les électeurs des campagnes qu'il a feduits, en les abreuvant dans les cabarets du matin au foir, l'ont élevé à la dignité de repréfentant de la nation. La vie privée de roi Ifaac le Chapelier, qui eft fous preffe, fera parfaitement connoître fon caractere moral & politique ; en attendant, il eft bon de favoir qu'il vend fes propriétés en Bretagne ; il craint d'y retourner. Comme il eft un des inventeurs de la réverbérifation, qui procédoit comme

Mirabeau & Chapellier (1), des guinées & des écus.... J'ai encore mon bas Breton qui vraiment a des besoins; Guillaume, Nicodême, Vieux-sac, (grands dieux quels noms!) m'ont fait parler par le gentilhomme anglois qui les surveille en qualité de domestique; ils ont une grande famille en province. J'ai besoin de la C ô auprès de Chapellier; je veux appliquer à l'amateur des petits soupers, l'auteur des Liaisons dangereuses. Hâtez donc son retour, & faites entendre mes raisons au *Joinville*. Sous peu vous entendrez parler de moi; sous peu, vous aurez des caracteres & des événemens caractérisés; les François s'écrieront alors avec des regrets impuissans :

Et trois cents avocats ont détruit sous leurs coups,
Et la France, & son trône, & ses temples, & nous.

Oui, la subversion totale aura lieu incessamment. Déjà le peuple murmure, le Dauphiné s'assemble, la Bretagne se réveille, le Cambresis parle, le Languedoc menace, la Provence s'agite. Mirabeau promet une discorde réelle, une guerre *au comptant;* quoique le nilomètre de ses eaux ait baissé depuis quelques jours, le torrent de ses partisans s'enfle. Je me rappelle toujours, en le voyant, ces vers d'Horace, que je traduirai, afin de ne pas vous distraire de vos fonctions importantes.

« Cet honnête homme, sur qui l'assemblée nationale & toute la France ont les yeux fixés, toutes les fois qu'il veut saisir ou appaiser ceux

---

la quillotine supplice, il sait le sort qu'ont éprouvé les auteurs de pareilles découvertes, & le peuple de Rennes n'est pas éloigné d'une semblable reconnoissance à son égard.

(1) Banquier principal des Anglois.

que l'amour de la patrie excite à le surveiller, s'écrie d'une voie haute & criarde : ô vertu ! ô justice ! ô mœurs ! ô religion ! . . . Puis remuant les levres de peur qu'on ne l'entende : Belle caverne, dit-il, donne moi l'arr de tromper, & celui de paroître un homme juste, conséquent & irréprochable ! Couvre d'un nuage épais ma laideur, mes vues & ma fourberie, & ensevelis dans une nuit profonde, le désordre & les crimes de ma vie passée (1) !

Amis, en cet état, connoissez-vous César ?

Je crois, Milord, qu'Horace prophétisoit la naissance de Riquetti ; il finira comme Catilina, de même que Necker, comme un fondateur de secte. Peu nous importe, pourvu que l'Angleterre se venge, pourvu que Carthage nous serve d'exemple, & nous fasse employer des moyens plus certains pour renverser Rome moderne, & nous conserver l'empire des mers.

Je suis, &c.

P. S. L'anarchie est si complettement inoculée, tant à l'intérieur de la France, que jusqu'à ses frontieres, qu'au sujet des barrieres des trois évêchés, renversées par le peuple, on s'est adressé aux comités permanens, ceux-ci aux maires & échevins, les maires & échevins aux parlemens, & les parlemens aux municipalités. Vous voyez que mon député de Lorraine vaut bien les autres, quoiqu'il n'aime pas la tribune aux harangues. Il ressemble à nos dogues. Il ne crie pas, il mord.

(1) *Vir bonus, omne forum quem spectat & omne tribunal,*
Quandocumquè deos vel porco vel bove placat,
Jam pater, clarè, clarè quam dixit, Apollo :
Rubra movet metuens audiri : pulchra caverna,
Da mihi fallere, da justo sanctoque videri ;
Noctem peccatis & fraudibus objicè nubem.

SUITE DU LIVRE DES ROIS,

OU

CORRESPONDANCE DU LORD***

AVEC M. P***.

Chacun de vous obtiendra son étrenne.
Messieurs les sots, je dois, en bon chrétien,
Vous fesser tous, car c'est pour votre bien.

Toujours du conte des chevaux & des ânes, ou étrennes aux sots, de Voltaire.

SECONDE LETTRE DE MILORD.

LES choses plaisantes, mon très-honorable Lord, le comique délicieux !

Ah ! j'ai souvent éprouvé les dégoûts de la représentation; mais mon audience de ce matin efface le souvenir des ennuis, & me rend la place de négociateur attrayante. Les François donnent du prix aux futilités, ils savent aussi se garantir de l'horreur d'une méchante action,

par des facéties burlesques. J'avois l'abbé Grégoire, Chapellier & Lameth, l'Alexandre de la France. Après avoir pris le thé, Alexandre m'a parlé en ces termes :

« Milord, jusqu'ici, vous n'aviez fait que me deviner, ainsi que mes camarades. Il est temps de nous expliquer. Fideles aux promesses que nous avions faites à vos agens, je ne pense pas que vous ayiez à vous plaindre de nous ; la division est à son comble, & l'anarchie, par nos soins, étouffé tous les pouvoirs. J'ai tout sacrifié, vous le savez, pensions, sermens, honneur; enfin, je n'ai plus rien qui me soutienne. Vous voulez que nous divisions les provinces, c'est-à-dire, que nous posions un rocher énorme sur le dernier ressort de la monarchie françoise. Vous voulez que chaque morcelement du royaume représente un co-état dans notre prétendue monarchie tempérée; c'est-à-dire, que les 80 fractions de la France, oubliant leurs rapports avec l'unité, infatuées de l'orgueil de se suffire à elles-mêmes, s'isolent dans des temps de prospérité locale, se déchirent, lorsque la détresse les forcera à s'extravaser. Vous savez bien, Milord, que César ne subjugua les Gaules, qu'en semant avec profusion, la haine & les jalousies dans ses municipalités éparses; tout frivole que je suis, permet-

tez-moi, milord, de vous soupçonner d'hériter des desseins de César ».

Je l'écoutois avec attention, je passois le miroir sur tous les visages, & la flamme qui animoit celui d'Alexandre, sembloit être nourrie par les regards de ses vertueux condisciples.

« La prospérité d'un état, reprit-il, entre nous, est un mot sonore à la tribune, nul dans ce cabinet. Là, les hommes déclament avec des masques & sur des échasses, comme les histrions de la Grèce; ici l'homme ressemble aux orateurs que les Athéniens envoyerent vers Philippe. Tels que les domestiques d'un ménage dissipateur & corrompu, nous voulons profiter des désordres de la maison. Je n'ai plus de quoi soutenir mes dépenses, ma maîtresse menace de passer en Suisse, mon cocher veut conduire mes chevaux sur l'autel de la patrie : mon homme d'affaires & mon valet-de-chambre se plaignent amèrement tous les jours; l'un seroit, sans mes affaires, président de district; l'autre, commandant de bataillon, sans mon service.... excédé de toutes ces criailleries, je vous prie de les faire finir le plutôt possible.

Il dit, & dans l'instant le Chapelier reprit,
Lameth a fort raison; nous sommes tous en pei ne

Bientôt je n'aurai pas le plus mince réduit;
Si milord ne consent à me tirer de gêne.

Quoi? Lui dis-je, un avocat aussi distingué que vous l'êtes, a sûrement des possessions qui le mettent à couvert d'une extrême détresse.

Je vais vendre le bien que mon pere gagna,
En servant quarante ans notre aristocratie (1).
Un bien si mal acquis jamais ne prospéra,
Dans les mains d'un héros de la démocratie.
Les hommes étant *égaux*, & les filles aussi,
Je partage avec tous ma modique fortune,
Dans les tripots de jeu, & même au clair de lune;
L'auguste Chapelier est ruiné, dieu merci.

— Mais cependant, M. le président, un homme comme vous n'est pas sans avoir dans sa province des amis obligeans. Si vous écriviez..... *Je ne sais point écrire!*

Je parle assez disertement;
De mes amis le nombre n'est pas grand...
D'ailleurs, je suis instruit qu'à Rennes,
Pour éclairer mon monument (1),
On va placer une lanterne.

---

(1) Il étoit officier subalterne des états de Bretagne.
(1) Dans une orgie, qui a coûté au peuple de Rennes

Je conçois, mon cher Lord, que le préſident *des petits paquets* de la nuit du 4 août ne ſache pas écrire, puiſqu'une aſſemblée de douze cent François n'a pas ſu penſer; mais qu'il ait profeſſé dans une cour de juſtice, en qualité d'homme de loi, c'eſt inexplicable. Pendant les aveux du préſident, il ſe frottoit les mains qu'il a aſſez blanches, relevoit ſes points & peignoit ſa miſere avec un organe qui la rendoit aimable. Je file vers le curé Grégoire, & je ne le peindrois pas comme ces vers de la Pucelle, chant dix-huitieme.

De dix gredins qui m'ont vendu leur voix,
C'eſt le plus bas, mais c'eſt le plus fidele.
Eſprit diſtrait, on prétend que par fois,
Tout occupé de ſes œuvres chrétiennes,

En ſe rendant aux ſéances du ſoir, il s'égare dans les rues, & préfere un manege inconſtitutionnel au manege national. Il a pris le ton de cour; il fait coudes, marche ſur la pointe du pied, tient

---

30,000 livres, on a élevé au divin Chapelier une ſtatue, ni équeſtre, ni pédeſtre, mais burleſque, car ſon viſage étoit orné de ſauciſſons, comme celui de 10 *Bacché*, de pampres. Et c'eſt ainſi qu'on trompe le peuple ! Heureuſe liberté.

dans ses mains des mémoires enrubantés, & ressemble aussi parfaitement à l'abbé d'une comédie françoise, du mercure galant, qu'Alexandre Lameth à la Rissole, autre personnage de la piece. Le petit Grégoire, d'un ton leste, & avec une volubilité femelle :

Depuis, dit-il, que notre dîme est morte,
Je ne vis pas, je rampe dans la crotte.
Mes paroissiens refusent de payer,
Et par des ris répondent à l'huissier.
Tous les curés me font ici la guerre ;
Ne pourriez-vous, dans un coin d'Angleterre,
Me procurer, sous Luther ou Calvin,
La paix, l'oubli, de la bierre ou du pain.
Romain, Quaker, Socinien ou ministre,
D'Yorck, d'Oxfort, où prébendaire ou cuistre,
Peut-être un jour, à force d'être plat,
Je monterai droit à l'épiscopat ;
Et parvenu dans la maison commune ;
En peu de temps je ferai ma fortune.
Là, vous & moi, unissant nos efforts,
Nous détruirons cette chambre des lords ;
Qui, d'une main trop aristocratique,
Soutiennent, contre Fox, un roitelet de pique ;
Un roi *léard* qui défend au Gallois,
De régner à Saint-James, & d'en briser les loix.

Enfin, Milord, je veux quitter un apostolat religieux & politique, qui ne nourrit pas son

homme, & peut le conduire à faire une bien triſte harangue, ſous peu de temps. Le peuple a les yeux encore collés; mais on deſſille ſes paupieres. Nous nous ſommes ſervis de l'art d'écrire pour l'abuſer; on emploie l'art de raiſonner pour le détromper : & quand il verra juſqu'à quel degré de miſere nous l'avons plongé!...« Le peu-
» ple Athénien, diſoit Ariſtophanes, agit ſans ré-
» flexion & ſans ſuite, il eſt dur, colere, inſa-
» tiable de louanges. Dans ſes aſſemblées, c'eſt
» un vieillard qui entend à demi-mot, & qui
» cependant ſe laiſſe conduire comme un en-
» fant auquel on préſente un gâteau. Mais, par-
» tout ailleurs, il eſt plein d'eſprit & de bon
» ſens, il ſait qu'on le trompe, il le ſouffre pen-
» dant quelque temps, reconnoît enſuite ſon er-
» reur, & *finit par punir ceux qui ont abuſé de ſa*
» *bonté.* Ariſtoph. in equit ».

Tous les écrits, milord, qui échappent aux démagogues ſont dégoutans de fiel, ou ſomniferes. *Vieuxſac*, dans ſon journal de l'*aſſemblée nationale*, vide ſon ſac au cul-de-ſac (1). Il ne reſſemble pas mal au phyſique & au moral, à ces hottiers à demi-nuds, à la piſte des immondices. La plume de *Barrere* reſſemble à leur bâton pointu, & ſon journal aux haillons qu'ils ont ramaſſé dans la

(1) Faute d'impreſſion, liſez chez Cuſſac.

journée, l'assemblée du manege à leur panier percé, & les démophobes, à l'Atlas décharné qui le porte.

Tu Dieu ! quel Ecrivain du pays d'Henri Quatre
Chevauchant un journal & corrigeant la cour,
Sans trouver de rivaux pour oser le combattre,
Sert si mal son pays, ses lecteurs & l'amour ?
Vous ignorez son nom ?.. Chez Curtius sa figure
Brille avec un éclat que n'a pas l'imposture :
En lettres d'or, vous verrez chez Cussac
Son nom écrit : *Barriere de vieux sac.*

Il est encore une demoiselle de qualité qui se fait tater le poulx par un M. *Blin* député de Nantes, qui n'est pas *Blin de saint Maur* & qui vise à la célébrité. *Elle & son journal du patriote & du citoyen*, sommeillent entre deux jeunes bacheliers éleves de *M. l'abbé de l'Epée*, qui apprennent à mademoiselle Kéralio & à son cher fils, par signes, l'art sublime de la démagogie. Pendant qu'ils rêvent, le docteur dont la voix ne peut les éveiller, prononce quelques paroles épidauriennes, avec les nazales recommandées pour le succès du topique, & rédige, qnand il agit, les pensées qui échappent à l'inspirée.

Cher Blin, dit elle un jour, je chanterai ta gloire;
Je veux graver ton nom aux temples de la foire.

De

De tes doctes écrits inſpirés par *Cazaux* ;
Je prétends ennuyer même les Eskimaux ;
Si tu veux me ſervir, par ta Battologie,
J'entends dans mon journal dépourvu de rivaux,
Te rendre médecin ſavant en létargie,
Un phraſeur plus ſavant dans la démagogie,
Un député ſans pair, repréſentant des ſots,
On gagne à les ſervir, quand on a du génie :

Nous ne pûmes nous empêcher de rire de la facilité du etit abbé pour conſpuer ces écrivaſſiers qui nous vendent du vieux fer pour du neuf. Il alloit paſſer en revue, *un ami du peuple*, à deux ſols la feuille ; *un obſervateur* qui eſt le contraire des gens qui dînent, ne valant qu'un ſol le ſoir; un faiſeur *de lanternes* de papier qui n'eſt pas *papier monnoye* ; *un point du jour*, crépuſcule éternel fait pour des yeux de Lapons, une chronique de Paris que *villette* épouſe malgré ſon ſexe, un *moniteur* digne de l'admonition, un *Courier* national dont les chevaux ont la morve & le farſain, & toute cette kirielle de menſonges habillés *en fauxbourg ſaint Antoine*, que des barbouilleurs faméliques répandent à feuilles perdues dans les rues du poirier, trouſſevache & tirboudin. Mais j'arrêtai l'abbé rénégat ; & comme j'avois reçu, mylord, vos traites ſur Boyd, Kér & compagnie, je remis la paix dans

l'âme de nos fideles & je les exhortai à poursuivre avec plus de vigueur que jamais la *régénération* de la France : ils me le promirent.

En bretagne le peuple de la capitale demande le le retour de l'ordre ancien. On a toutes les peines du monde à l'empêcher de rétrograder, On a arrêté deux artisans accusés d'avoir fait signer au peuple un mémoire terrible contre l'assemblée nationale. L'un deux persistant toujours à ne vouloir pas nommer celui qui le lui avoit remis : Eh! bien nommez votre confesseur, & vous messieurs les nationaux *informes* descendez la lanterne de la prison. Ce malheureux a cru qu'on vouloit le *réverbériser* & pour sauver sa vie, a déclaré que l'abbé des L'aulnays étoit l'auteur du mémoire.

Quelle horreur, milord, qu'elle barbare adresse, quelle cannibalité! nos loix ordonnoient l'épreuve de *la peine forte & dure* pour l'accusé qui refusoit de répondre ; mais ces loix n'existent plus : & ces françois qui prétendent à une supériorité de législation sur nous, qui ont demandé l'abolition de la question, qui combattent depuis dix ans contre les bastilles, les lettres de cachet, les *Sartines* & les *le Noir*, employent dès qu'ils sont libres, toutes les atrocités de la tyrannie. Nous les tenons ces hommes perfides, & je

vous jure que je ne les laisserai pas échapper.

La banque du genevois est rompue, ce qui signifie *rupture de banque* ou *banqueroute*. La Borde de merville a volé celle de Panchaud heureusement mort pour la réussite des projets de l'Angleterre. Sa veuve, dit-on, forme une action contre la Borde; les ministres & leurs commis voloient autrefois les plans qui leur étoient envoyés: à présent les députés de l'assemblée nationale se sont mis aux droits des plagiaires, des dénonciateurs, des persécuteurs, & des tyrans.

SECONDE SUITE DU LIVRE
DES ROIS,
OU CORRESPONDANCE DE MILORD***,
*AVEC M. P****.

Non, je n'y puis tenir; de brocards on m'assomme,
Les quand, les qui, les quoi, pleuvant de tous côtés,
Sifflent à mon oreille, en cent lieux répétés.
VOLTAIRE. *La vanité...*

TROISIEME LETTRE.

C'EST avec douleur, mon T. C. Lord, que je vois nos efforts manquer leur objet. Les vrais amis de la France, profitent des maux que nous lui avons faits, pour l'éclairer sur de plus grands encore. La misere du François l'étonne en le aisant souffrir. Il doute, on s'en apperçoit; il réfléchit, on le fait raisonner : il gémit, & on 'éclaire.

Les R...re, V...ac, T...on, B...ot, M...au Desm...ns, n'ont plus de cours, même comme papier. Notre parti se lasse de soudoyer leur pro-

géniture, qui ſe multiplie comme les mouſtiques, & qui ne doit vivre que comme eux.

Quelques bandes ariſtocratiques qui ſe donnent les dénominations ſingulieres de *vie du général L. F.; d'intérêt & de cris des Provinces; ouvrez les Yeux; ſeptieme commandement de l'Égliſe*, oſent ſe répandre dans les Villes, & y exciter de la fermentation, en faveur des Rois de l'*ancien* Teſtament. Tout le monde eſt à l'affût de ces brochures, elles ſuivent tout le monde à la piſte, & enrôlent même à *Démopolis*. Nobles & Plébéïens, Clergé & Nationaux, Traitans & Bourgeois, ſont tellement à la rage de l'immatricule, qu'on a été forcé de donner une extenſion conſidérable à ces francs archers. Les *Apôtres* deſcendus du ciel, font des *Actes* qui leur vaudront à leur retour, le titre d'Anges, en dépit de tous les Saints *Crepin* de la démocratie céleſte.

Les écrituriers de notre *Manége*, nos tachygraphes ſoldés; nos faiſeurs de Contes *Arabes*; nos colporteurs de cent nouvelles-nouvelles, en ſeroient au bilan, ſans leurs mandats de ſix écus par jour, ſur le coffret patriotique, ou leurs acquits comptans ſur la boîte génevoiſe.

A l'appui de ces pamphlets houſards & marodeurs, marche & défile en bon ordre, une colonne d'autant plus formidable, que l'*expé-*

rience en eſt le commandant général. Ce ſoldat plébéïen fait toujours fortune, malgré les projets ariſtocratiques.

Les ſarcaſmes & les ridicules en ſont les ſapeurs ; les ris la muſique ; les principes les ſerre-files ; les vérités les officiers ; l'amour des François l'eſprit de corps. Sur ſes drapeaux blancs fleurdelyſés, on lit : *ils n'ont rien repecté, & ils veulent qu'on les reſpecte !* Cette dangéreuſe colonne ſe nomme *Adreſſe aux Provinces*. Sa marche n'eſt point forcée, mais ſoutenue, & dans tous les lieux où elle paſſe, la raiſon s'empreſſe à lui offrir des logemens. Ses trompettes de *Joſué* renverſerent des murs ennemis. J'ai bien peur que la muſique & les ſapeurs de la colonne, ne détruiſent les murailles de la *Jéricho* moderne, & que les deſcendans de la proſtituée, même en arborant comme elle des couleurs patriotiques, ne puiſſent échapper au mépris univerſel.

Voulant m'aſſurer, par moi-même, de la poſition & de la forme de ce corps, je me ſuis déguiſé en ariſtocrate. J'ai cru que j'étois reconnu quand pluſieurs artiſans m'ont approché d'un ton & d'un air très-humbles ; mais lorſqu'ils m'ont demandé l'aumône, *en me priant d'oublier leur phrénéſie paſſée, & de recevoir l'aveu de leur*

repentir, j'ai conçu que, quoique parfaitement masqué, le peuple sentoit le précipice où nous l'avons conduit.

Cependant j'ai poursuivi ma route vers le camp. Les sentinelles avancées m'ayant crié *qui vive ?* & ayant répondu *aristocrate*, on m'a défendu le passage. J'ai insisté en disant que j'avois voulu dire *démocrate*, mais on a été inexorable. J'ai cru que cette garde avancée étoit composée de Suisses qui n'entendoient pas le François, ou de Gardes-du-Corps qui tenoient aux vieux service, & je me suis dit : *bon & loyal Citoyen.* Cette déclaration m'a fait entrer dans le camp, sur-le-champ, & j'ai appris, presqu'aussi-tôt, que vingt-huit de nos amis étoient sur la liste du Général ; que le cœur des uns & l'esprit des autres, étoient mis à prix ; ce qui m'a un peu tranquillisé sur leur sort, vu qu'il ne peut leur arriver grand mal.

Cependant, pour parer aux hasards, j'ai exhorté quelques officiers à la compassion. Je leur ai représenté que la plupart de ces malheureux, avoient été forcés *par des affaires de conscience*, & par des lettres de jussion des Parlemens, nommées *Décrets*, de faire écrouler une administration qui leur eût été fatale. » Nous ne l'ignorons pas, m'a dit le Commandant Général,

ſi nous prenons les débâtiſſeurs, nous n'en ferons pas une exécution *lanternale*, nous les livrerons aux loix antiques de la Monarchie, le Roi ſignera l'arrêt de mort de la ſédition ; & fera grace à l'erreur. Quant à ceux qui ſont attaqués de la *démophobie*, mes ſapeurs & ma muſique, les guériront des morſures des B...ve, des Ch... & des M...au, ce ſeroit dommage que des gens d'auſſi bonne foi périſſent. --- Je ſerois d'avis, lui répliquai-je, de faire grace aux coupables, & pour m'envelopper mieux, j'ajoutai, *à la Vipere de Provance* (1). --- Si ce ſerpent étoit comme les autres ſerpens, répartit l'*expérience*, on ſe contenteroit de lui ôter ſon venin, & de le faire voir au boulevard; mais d'une eſpece particuliere, ſi vous enlevez la veſſicule vénéneuſe de ſes gencives, il en renaît une nouvelle remplie d'un poiſon plus ſubtil. Ses camarades, les reptiles le ſavent ſi bien, que malgré l'ambition de

(1) Un M...au n'eſt achetable que par le deſpotiſme, n'a de prix que dans les accès populaires, dans les épidémies démocratiques; dans ces deux états extrêmes, il eſt poiſon vif & impoſſible à neutraliſer. Mais ſous une Monarchie ſage & tempérée, on peut s'en ſervir, contenu dans un flacon hermétiquement fermé comme alkaly ſouverain, pour faire revenir les perſonnes aſphixiées par l'erreur, tels que les adultères, les raviſſeurs, les filoux, les traîtres, &c.

la vipere, ils n'ont jamais voulu en faire un serpent à sonnette (1).

Je voulus, Milord, adoucir le Général; M..au, lui dis-je, ---- un homme échappé à la corde! s'écria-t-il; son nom est une grosse injure. C'est le vieux de la Montagne qui commandoit une horde d'assassins; voyez ses entours.... deux L...th.

---

(1) On a trop de respect envers une place illustrée par un grand faiseur de cantiques, par T...t le réhabilité, Ch..er l'auguste, F...aule philippique, pour avoir eu le lâche dessein de désigner ceux qui l'échauffent de leur saint *démocratisme*, par l'épithète innocente de *serpens à sonnetes.* On sait que celui derrière lequel marchoit Monsieur, frère du Roi, au *Te Deum* de la résurrection de la Gaule, n'est ni sonneur, ni fondeur de cloches. On sait que l'auguste n'est pas serpent à sonnete, parce que, quoique de race rampante, il est de l'espèce de ceux dont ont se garantit avec une simple houssine. Donc Milord n'a voulu parler ni de la place de Président de l'Assemblée nationale, ni de l'Ex-président Ch...er. Un auteur polémique a marié l'*Avocat Roi* avec Madame Élisabeth, & s'est retracté. Sans doute que l'*Avocat Roi* qui, comme le *Prophète Roi* est frondeur & frondeur courageux a forcé le géant Goliath à se retracter en Philistin. Il est certain que l'*Avocat Roi*, las du creps de son parc au cerf, & de la salle des trônes, épouse dans la cour de marbre, sauf le décret future sur le divorce, une plébeïenne, dont le frère plaide au châtelet à toutes fins contre les criminels de *lèze-porte-feuille*: Les curieux trouveront des principes bien purs sur cette matière dans la Mare, Dictionnaire de police, *verbo*: Spoliation d'Hoirie. Cet ouvrage se trouve au rabais chez L. M..., rue de Menars, & au châtelet, greffe des droits de l'homme.

« Lameth, cette famille, jadis si intrigante & si basse à la cour; plats valets dans le tems de la servitude, & insolens dans le tems de l'audace; furieux tant que les fureurs meneront à la fortune, vous les retrouverez encore dans les anti-chambres; si elles sont encore la source des grands ---- un Cl...To.... également méprisé dans les deux parties qu'il a trahi & servi tour à tour » (*cela est vrai*, me partit de Source) esprit sublime pour les petites choses, & si mince pour les grandes, qui se croit digne de la fortune, parce qu'il est trompeur comme elle, & qui, envieux de tout, mais n'ayant que les petits moyens de sa médiocrité, ne connoît l'ambition que comme les impuissans connoissent l'amour, par des inquiétudes & par la jalousie. --- La B....... riche de 40 millions volés, le financier de l'Archevê-de Sens, » ajoutez, dis-je, en interrompant le Colonel qui filoute des projets de banque pour entretenir les mouvemens de sa conscience.

» Un Comte de C. champion mal-adroit de M. N...er, sa pésante amitié, ignore qu'on ne sert pas ses amis par l'ennui qu'on en donne. --- des N....es, qui, comblés des bienfaits de nos Rois, sont devenus leurs persécuteurs, lors-

qu'ils ont vu qu'ils y avoit plus à gagner dans l'ingratitude que dans la reconnoiſſance ---- Un Ch...., un Cot...., un R...el, un G...en, un B....ot, un Co...er (1)...... mais c'eſt trop ſalir ma bouche de ces noms avillis, qui, comme les bourreaux, ne peuvent-être appellés que lors qu'il faut repandre du ſang ! »

Effrayé, pâle, tremblant; j'ai ſenti que l'abandon des forces m'alloit livrer à l'ennemi. Je l'ai quitté; je crois que *l'expérience* m'a deviné, & qu'il ne m'a pas fait l'honneur de me plaindre.

Rendu à mon hôtel, j'ai mandé mes Bretons. Je leur ai fait part de mes inquiétudes. Je ne puis vous peindre Milord, l'effroi des Procureurs, le ſilence des Avocats, la conſternation béante de certains Juges. Gl....en, & Fe....nd faiſoient à eux ſeuls un tapage effroyable. Voici

---

(1) Procureur du Roi. *Petitpaquet* en Bretagne. Magiſtrat perdu dans l'opinion publique; auſſi n'a-t-il été élu que par les Bretons des campagnes, qui ne ſavent point parler François. Tous les ans, il eſſuyoit un mandat ou un décret du Parlement, pour rendre compte de ſon inconduite, exaction, concuſſion, deſpotiſme envers les priſonniers, inſouciance pendant trois ans ſur le ſort de ſes captifs; les vues tiennent en lui la place des talens. Son patriotiſme eſt maintenant connu, & voilà pourquoi il a aidé à ſes confrères à démolir l'antique édifice, & à faire haïr les Parlemens. Lecteur., n'a-t-il pas une figure à reverbere ?

le duo qu'ils exécutoient; permettez, Milord, que j'en plaisante avec vous, puisque tout est réparé.

L'Avocat.	*le Procureur.*
Je vois le Parlement !	Le Parlement en robe....
J'en eusse été le chef si les Départemens....	Cruels regrets, inutiles tourmens.
Pourquoi faut-il que toujours je dérobe	Pourquoi faut-il que toujours je dérobe
Le grain au Laboureur	Le pain aux Artisans.

Gui....aud, Praticien & député des Nantois, inconnu avant l'an 1788, & peut-être sans ma lettre, encore inconnu, l'hypogriphe Gui...aud... chaussoit le costhume, & disoit à ses commettans :

> Frappez, ne craignez rien, Gui...aud vous pardonne;
> Ma vie est peu de chose, & je vous l'abandonne,
> J'eusse aimé mieux la perdre en vous ruinant tous .....

Enfin, Milord, c'étoit la soirée des vertiges, tant il est vrai qu'il n'y a que les gens appellés par la naissance & une certaine éducation à gouverner, qui sachent, avec sang froid, & d'une main sûre, faire rentrer le sort dans le cercle que leur habileté a su lui prescrire. Ge...rd député de Rennes, variété assez plaisante dans les

eſpeces de manége, invoquoit ſon papa & ſon clocher. Le Fl... Patriarche de l'Arabie. Bas-Bretonne repétoit le *torripen* cité par Céſar, mot harmonieux, qui, depuis trois mille ans ſignifie dans les Gaules : *caſſons les têtes*. Armé d'une maſſue patriote, il alloit ajouter la pratique du mot à la théorie, lorſque me mettant entre les Dolopes, les Mirmidons Ekni, je parlois ainſi :

Amis, de qui l'audace aux mortels peu commune,
N'acquit dans le bourbier, & croît par l'infortune,
Députés des Bretons par la brigue & le ſort,
Qui détrône ſon Roi, doit mépriſer la mort.

Je fus applaudi comme l'Evêque d'A...n, lorqu'il agiotte les biens du Clergé, comme T...rd lorſqu'il veut les dépécer, comme la V.....L.Rx, lorſqu'il begaie commerce, comme L..B... de, lorſqu'il explique les plans de finance d'autrui. Après quelques coups de ſonnettes, le ſilence ayant remis les viſages à froid, je quittai le ton théatral, & je leur prouvois que nos affaires n'étoient pas tellement dérangées que nous ne puiſſions les retablir ; je leur obſervois qu'en ſe livrant au déſeſpoir, on abandonnoit les manœuvres ; que l'armée ennemie toute formidable qu'elle étoit, ne pourroit faire des

conquêtes bien importantes dans un pays dont nous avions épuisé les subsistances; que *l'Adresse aux Provinces* sortoit trop-tôt de ses quartiers, & qu'il nous seroit facile de la ruiner en peu de tems, soit en l'affamant par la disette des *penseurs*, soit en la détruisant par la peste des opinions contraires. Qu'il n'y avoit pas un moment à perdre pour rassembler un corps d'armée en état de harcéler *l'Adresse aux Provinces* dans ses marches, de lui couper les communications, *les Départemens*, *les Sections & les fractions de Section*, & de lui livrer bataille dans des chemins oreux.

M. Gerard, Député de Rennes, observa avec sa bonhommie ordinaire, que parmi les quarante-quatre élus de l'heureuse armorique, pas un n'étoit capable de lever & de former ce Corps National; qu'il croyoit pouvoir dire que Messieurs ses honorables Confreres, n'avoient pas la moindre notion en tactique. Je repliquai à M. Ge...rd que son ignorance faisoit l'éloge de son cœur, mais que son jugement étoit en défaut. Que la nature prenoit souvent plaisir à se jouer de l'éducation, & que le destin la favorisoit pour n'être pas toujours conséquent, & trancher de la liberté; que jamais la Guerre & la Marine n'avoient été sur un bon

pied que ſous le gouvernement de Sart.... que Fouquet, Terray, C.....&.B...... avoient prouvé leur ſavoir faire en finances, que l'Archevêque de B... effaçoit les gens de robe qui l'avoient précédés, & que le Banquier Necker planoit en génie ſupérieur ſur des montagnes qui ne ſembloient deſtinées qu'à le garantir, à leur baſe, des brouillards de l'ambition & de la vanité. Qu'ainſi, des Procureurs, des Avocats, des Magiſtrats *de la langue de Bretagne*, pouvoient bien craindre de s'expoſer à écrire & à raiſonner en gens de bonne compagnie; mais qu'ils devoient avoir les plus grands avantages pour la formation, recrutement, habillement & diſcipline d'un Corps *Martio-National.* Ces grands exemples ſéduiſirent les 43; mais ne convainquirent point M. Gerard l'Avocat-Roi, Ch....er ne ſachant pas écrire, comme je l'ai ci-devant obſervé à Milord, je tins la plume ſous ſa dictée pour tracer le plan de l'armée. Il fut interrompu par pluſieurs honorables Membres, qui ont fourni d'excellentes obſervations, & je marquerai à Milord, par des lettres initiales du nom de chacun d'eux, les phraſes qu'ils ont fournies, afin qu'il ſache apprécier le mérite, & le récompenſer en tems & lieu.

ARTICLE I. De M. Ch...er. --- Dès ce ſoir il ſera formé un corps de troupes nationales qui s'appelera : *Adreſſe au peuple Breton des villes & campagnes, de la part de leurs Députés à l'Aſſemblée nationale* (1).

M. Gl....en, ayant demandé la parole, prétendit que le *prédicant* ne ſavoit pas le françois ; ſur quoi, ayant été rappellé *à l'ordre*, il dit, après avoir fait un long éloge de M. Ch....er, qui eût ſemblé une cauſticité, ſi l'on ne connoiſſoit le bon cœur de M. Gl....en, qu'il falloit dire, *de la part de ſes députés*, parce que, *des villes & campagnes* eſt le génitif de peuple Breton, parce que, parce que, parce que...... ayant opiné par appel nominal, M. Glezen & moi avons été ſeuls de notre avis.

II. De M. K....en. La phalange ſera compoſée de vingt mille, leſquels ſeront répartis principalement dans les villes & bourgs de Bretagne, & par-tout où beſoin ſera, non à nos dépens, mais à ceux du peuple que nous rendrons libre à ſi peu de frais. Si 20 mille ſont inſuffiſans, Beaudouin aura le dépôt du corps chez lui.

III. *Gabrielis Ore*. Les Citoyens militaires de

(1) Voyez l'adreſſe des Députés : qui ſe vend chez tous les Marde nouvautés.

l'*Adresse bretonne*, feront serment d'assoupir..... les dangéreux desseins, d'excéder...... le courage le plus déterminé, & de périr..... en quelques lieux que ce puisse être, *pour la Loi & le Roi*, concentrés dans l'Assemblée nationale, & peints sur le drapeau du corps.

IV. De M. Ch....ux. Ils soutiendront le plus fermement possible, que les *changemens* faits par l'Assemblée nationale, sont *heureux*, & que *le peuple a beaucoup à gagner*. Pour la première fois qu'ils seront contredits, par les Perruquiers qui ne frisent plus, les Tailleurs qui ne coupent plus, les Selliers qui ne font plus de carosses, les Marchands qui ne vendent plus, les Huissiers qui n'assignent plus, les Procureurs qui n'écrivent plus, les Avocats qui ne plaident plus, les Juges qui ne jugent plus, les Commerçans qui n'arment plus, les Militaires stipendiés qui n'obéissent plus, les Officiers qui ne commandent plus, par tous ces coquins de pauvres qui meurent de faim, & tous ces honnêtes brigands qui ne sont plus payés, ils leurs diront comme Bartholo à ses valets : *Dieu vous bénisse, allez vous coucher.*

V. De M. Co....er. Pour la seconde fois, ils imiteront les *Figaro* de notre connoissance; en conséquence, pour sauver *des honneurs de la*

Tisette, & des conseils insidieux, les mendians, artisans, marchands, &c., pour empêcher qu'on ne *crée des calamités*, ils donneront un sternutatoire aux uns, un narcotique aux autres; saigneront les *Marcellides*, toujours dangéreuses dans les affaires d'intrigue, & mettront un cataplasme à toutes les mules, bidets, demi & quart de bidets de Bretagne, si elles vouloient refuser la monture de tous les comités permanens que notre certaine science, pleine puissance & autorité nationale y a établis.

VI. De M. Co...in, les Citoyens-militaires de l'adresse, pour la troisieme & derniere fois, déployeront le drapeau noir à l'Hôtel-de-ville, feront faire feu sur la Noblesse, le Clergé & le Bas-peuple, le Haut-tiers excepté, afin de prouver à l'univers que si les désarmés invoquent la tolérance, les armés ne doivent jamais l'accorder.

M. Co...in a prié Messieurs du Comité, dans le cas où l'on seroit forcé de mettre à exécution cet article, de donner des ordres secrets aux Arquebusiers-patriotes de ne pas ajuster une maitresse qu'il a quittée, qui demeure en Bretagne à la chancellerie, près le Parlement, pour laquelle il a quelques souvenirs, & qu'il pour-

roit bien reprendre un jour, (1) & si Madame *Constitution* lui faisoit faux-bond.

Cette réclamation a excité, parmi les Curés de Bretagne, très-zèlés pour la religion, quelques murmures; mais MM. Tu...lt, Ch...er, ont fortement appuyé la motion de M. Co...in, & elle a passée.

VII. De MM. les Curés de Bretagne. Les Officiers du Corps *Militaire* & des compagnies *Municipales*, de même que les Curés à portion congruë, répendront sur les places publiques, aux audiences & dans la chaire de vérité, les principes ci-après:

« Que, sauf la vente de 400 millions des biens du Clergé, les réclamations *inciviques* de ses créanciers, & les enchères des acheteurs, *les richesses plus justement réparties, vont également tourner au profit du pauvre & à l'honneur de la religion.*

» Que les Curés & les Prêtres de Bretagne, renoncent au *casuel* pour être égaux, par le sort, aux Ministres Protestans, à condition qu'on

(1) M. Co...in a un si grand caractère, que si l'ancien régime reprenoit faveur, il auroit la noble fermeté d'aller réclamer sa maîtresse en plein Parlement, Grand'chambre & Tournelle assemblées.

leur

leur permette, ſuivant la diſcipline de la primitive Égliſe, rétablie dans ſa pureté par Luther & Calvin, d'uſer du Sacrement de Mariage, & de partager avec les pauves de leurs paroiſſes, les aumônes des fideles. »

Art. VIII. De M. Gi.....ud. Comme des malintentionnés ſoulevent le *bas-tiers*, & l'excitent à des réclamations qui pourroient, ſi on ne les étouffoit dans leur principe, opérer une révolution dangereuſe, & redonner *à la populace* un ſecond mouvement élaſtique auſſi pernicieux que le premier a été avantageux à la choſe publique........

M. Gi....ud a été violemment interrompu par le zélé M. Po...rd; pouvez-vous, a dit celui-ci, vous ſervir de termes auſſi ignominieux que ceux de *bas-tiers* & de *populace* ?

M. le D...an a goûté l'obſervation du prédicant; envain, M. Gi...ud a obſervé qu'il n'avoit pas eu intention de faire inſcrire ces mots dans le réglement; qu'il ſavoit fort bien qu'il falloit ſe donner de garde de les employer en public; mais qu'étant tous ſûrs les uns des autres, il n'avoit pas cru manquer à l'Aſſemblée, en employant des termes dont elle connoiſſoit intrinſéquement la valeur, lorſqu'elle ſe trouvoit par-tout ailleurs qu'à la grêve, & dans les attroupemens.

D'après cet éclairciſſement, on a ſubſtitué aux mots *bas-tiers*, les mots *bons citoyens*, & au mot *populace*, celui de *peuple françois*, & l'article a été terminé ainſi : nous prions tous ceux qui ſont à prier, de ſoutenir, comme vérités fondamentales & innées, 1.° *que tous les hommes naiſſent & demeurent libres & égaux en droits*; en conſéquence, que tous ceux qui ſoutiendront que tous les hommes n'ont pas la même taille, le même appetit, le même génie, les mêmes goûts, les mêmes propriétés, ſoient excommuniés civilement, & privé du feu & de l'eau. Que pour prouver cette vérité, démontrée depuis la naiſſance du globe juſqu'à l'heureux enfantement de l'Aſſemblée nationale, nous allons nous occuper inceſſamment, pour convaincre nos Commettans, que nous ne méritons pas le reproche *de lenteur dans nos opérations*, d'un décret pour faire un partage égal de toutes les terres, de toutes les maiſons, de tous les lits & de tous les vêtemens; & afin que tous les François, également habillés, prouvent *à l'Europe qui admire la révolution*, que cette révolution n'eſt pas profitable à un Citoyen aux dépens de l'autre; nous ferons voir, dès que les Municipalités feront organiſées, tous les individus de l'un & de l'autre ſexe, déja débouclés par en-

thousiasme, dans l'état de nudité la plus parfaite ; afin de faire, par justice, un partage égal de leurs meubles & immeubles, effets & vêtemens.

M. Ch...on a proposé de renverser les doutes que *les ennemis du bien public* se plaisoient à répandre, « que le Roi étoit prisonnier des Janissaires-Parisiens, tandis qu'il n'est entouré que de son peuple & de ses enfans ; que l'Assemblée nationale, violente sa bonté & sa justice, en le forçant, avec un appareil de canons & de bayonnettes, à sanctionner les opérations les plus désastreuses, tandis que les troupes qui environnent le château & les batteries du fort a F..... ne sont ainsi disposées que pour empêcher les complots de ceux qui persistent à vouloir l'enlever par terre & par eau. » On a senti l'importance de la motion de M. Ch...on ; mais MM. Ne...le, Tu...lt, Ga...on, Ra...er, Du...rs, Lu...as, ont prétendu qu'il étoit dangereux de parler de cet objet, sans cependant vouloir en donner des raisons. M. Ch...on a représenté que l'on devoit motiver son opinion ; M. D. L. Vi..ux a répondu *qu'il ne falloit pas éveiller le lion qui dort* ; M. Tr...ot a ajouté que si on en parloit, ce ne devoit être que très-légerement, parceque la liberté du Roi étoit très-difficile à prouver

enfin, après bien des débats, l'article IX a passé ainsi.

Le peuple des villes & campagnes sera prévenu *qu'on le trompe, lorsqu'ils disent que le consentement du Roi aux décrets de l'Assemblée nationale n'est pas libre, tandis que ce Roi a solemnellement déclaré le contraire.*

Art. X de M. Ba...o, *le peuple sous le nouveau régime ne paiera plus presque seul tous les impôts, & aura des prérogatives.* Le savetier pourra être Maréchal de France ; l'amidonier Président du Comité Permanent ; le boucher Conseiller au Tribunal Souverain ; point de gabelles, mais octrois universels. Tous les enfans seront élevés comme à Sparte, aux dépens du fisc public, de sorte que le trésor de la Province ne sera plus épuisé par l'éducation de trente à quarante Nobles, & la Noblesse ne dira plus aux Communes, États Assemblés : *n'avez-vous pas les hôpitaux & les maisons de force ?*

La rédaction de cet article a souffert de grandes difficultés.

MM. Ja...y & Va...n, ont prétendu que ce propos tenu jadis aux États par un fou, pourroit rappeller *le mot fameux* de l'humain Ba...ve, à l'Assemblée Nationale : *leur sang est-il donc un*

ſang ſi pur ? mais il a été décrété que le *mot fameux* du noble Breton, ſeroit repréſenté, pour rappeller l'union, & cimenter la concorde entre les diverſes claſſes de Citoyens.

Art. XI. Le peuple eſt invité à réfléchir *qu'on a vu une foule de Gentilshommes ſouvent diſpoſer des revenus publics, de la maniere la plus abuſive & la plus frivole.*

M. le Gu...n & M. le L...y, entachés d'ariſtocratie, ont prétendu que ce reproche étoit dangereux à haſarder, qu'il n'y avoit peut-être pas de Province qui fût auſſi religieuſe à remplir ſes engagemens envers les prêteurs, que celle de Bretagne. Qu'à la vérité, l'Hôtel-de-Ville de Paris, quoiqu'il batte de L. en ce moment, étoit le ſeul corps politique qui put diſputer de fidélité de paiemens à la Bretagne ; mais que par-tout ailleurs, ils étoient engorgés. M. Po...in a voulu placer un éloge de la Caiſſe d'Eſcompte mais M. Bi...te a remis M. Po...in ſur la voie dont il s'étoit écarté.

Art. XII. *La dette énorme de l'État ne menace plus le peuple d'une banqueroute, ou d'impoſitions plus onéreuſes.*

C'eſt lors de la diſcuſſion de cet article

Milord, que j'ai fenti que le parti ariftocratique gagnoit beaucoup, un M. B...in a fait une comparaifon affez doctorale. » Les finances, a-t-il dit, reffembloient à un malade attaqué d'apoplexie, & menacé d'une ftrangulation prochaine. Les Médecins ont réuffi à lui faire venir la goutte aux extrémités, & la maladie a ceffé un moment d'être mortelle (1); mais la moindre contrariété, le plus petit dérangement, feront refluer l'humeur à la capacité. Bientôt le malade fuccombera, & on ne lui aura confervé que quelques jours de fouffrances ».

De grands mouvemens fe font élevés dans l'Affemblée & il a été arrêté que dans le procès-verbal, l'impiété de M. B...in y feroit inférée. Vous croyez, Milord, que cette peine a guéri les téméraires de la démangeaifon d'une loquacité criminelle --- M. Pe...et, a eu l'audace d'avancer, « que l'Affemblée Nationale, en prorogeant la circulation forcée des billets de la Caiffe d'Efcompte, n'avoit fait que mettre le fceau aux fcélérateffes des Adminiftrateurs de cette Caiffe banqueroutiere, aux impérities facrilèges de l'Archevêque de Sens, à la déloyauté meurtriere du miniftre Génevois. »

---

(1) Voyez les fameux décrets des 18 & 19 de ce mois.

A ces mots, mon cher Lord, le Sanhedrin a mugi d'une ſainte colere. Si l'on avoit eu la *Guillotine* prête, c'en étoit fait de M. Pe...et. *L'Avocat Roi* vouloit lui faire mettre l'épée à la main. Je lui ai repréſenté que c'étoit manquer à mon caractere ; M. Pe....et, eſt ſorti en défiant *l'Avocat - Roi* de le ſuivre ; mais l'appel a été ajourné indéfiniment. Le blaſphémateur a été exclus du Comité pour trois mois.

J'eſpere beaucoup Milord de ces troupes fraîches, quoique peu expérimentées ; Charles XII fut défait à Pultava. Vous concevez ainſi que moi, que la France ſera infiniment plus heureuſe ſous la ſurveillance de 20 mille honnêtes Souverains, que ſous le pouvoir preſqu'abſolu d'un Roi, qui peut être mal conſeillé par trois ou quatre Miniſtres.

Adieu, Milord, je vous écris toujours & point de réponſe ! vous me traitez comme Cal... traitoit Mi....au, lors de ſes hautes négociations à Berlin ; de grace eſtimez-moi.

Nos lecteurs attendent avec impatience, la vie du Roi Ch...er. Des renſeignemens certains que nous aurons ſous peu, nous mettront à même de remplir notre parole.

APPEL NOMINATIF
ET
QUALIFICATIF

Des anciens & nouveaux Députés, M. Desmeuniers, Président.

Air : Du Menuet d'Exaudet.

Salomon,
Brocheton,
Nicodême,
Turc, Tonnerre, Bonnes gens,
Liancourt, Endurant, (1)
La Beste, Ashley, Glezene,
Le Souffleur,
Le Moucheur,
La Chandelle, (2)
Le Grand, Diable, Mirabeau,
Barnave, le Bourreau,
L'Échelle.
Target, Juigné, Saint-Étienne,
Rewbell, la Fayette, Terne,
Pain, l'Ami,
Laid, Bailly,
Corollaire,

---

(1) Député qui a racommodé le précédent avec le Vicomte de Mirabeau.

(2) Il est d'Arras.

Orléans, Bandit, Cochon,
Lasnier, Lameth, l'Anon,
Grégoire.

Beauharnois,
Bonne-foy,
Melon, Soupe,
Haut-du-cœur, Perdrix, fricot,
Nicolet & Jeannot,
Crancé, Joyeux, la Côte,
Guillotin, Gros, Poulain,
Top, Révolte,
Audinot, Michu, Raucoux, (1)
Villette, Bouche, Trou,
L'Anuſſe.

Billet, Périgord, Lamarque,
Griffon, Beaumarchais, la Blache,
Emmeri,
Le Rabbi,
Menou, Caude,
Populus, Bouvier, Viau,
Duport, Salé de choux,
La Poule.

Chapelier,
Le Mortier,
Caſtelanne,
Luſignan, Marquis, Coupé,
Montmorency, Razé,
Goupil, Vieuzac, la Vie,
Du Séjour, Bien-cour,
De l'Ancône,
Sillery, Rouet, Galand,
Aiguillon, Chaſſe-bœuf,
Luynes.

---

(1) Son ſexe eſt douteux.

NOEL NOUVEAU.

AIR : *Du Bourgeois de Chartres.*

QUAND on ſût la naiſſance
De l'enfant homme Dieu ,
Cette nouvelle en France ,
Fût appriſe en tout lieu.
A l'auguſte Sénat Mirabeau la dénonce ,
Cette fois j'ai la preuve en main
D'Arcy maintient le fait certain ;
Il n'eſt pas de réponſe.

CE double témoignage
N'eſt pas fort écouté ;
Liancourt a la rage
D'être par - tout cité.
J'arrive du lever , dit-il , ou Dieu me damne ;
J'ai voulu plaire à leurs dépens ,
Ils m'ont montré cornes & dents ;
Qui donc ? le bœuf & l'âne.

MA joie eſt peu commune
Dit la Rochefoucault ;
Il monte à la tribune ,
Sa langue eſt en défaut ,
Son petit œil éteint , d'un ſaint couroux éclate ;

Je connois, dit-il, le baudet,
Qu'on le traduiſe au Châtelet,
C'eſt un Ariſtocrate.

Plus d'un Membre honorable
Renvoie au Comité
La queſtion préalable,
A la priorité,
Et par un jugement ou la ſageſſe brille,
Le Préſident a décrété:
Qu'il ne peut être ici traité
D'affaires de famille.

Ensemble plus de mille
Propoſent leur avis,
La ſonnette inutile
Vient ſe confondre aux cris;
Rewbell, pour cette fois, ſe montre raiſonnable;
Je fais, dit-il, la motion,
Que tous en députation,
Nous allions à l'étable.

Bravo! dit la cohue,
On la voit ſe preſſer,
Tous ſortent dans la rue,
Non pas ſans ſe froiſſer,

A l'aſpect impoſant de l'auguſte cohorte.
Joſeph au Roi dit : entre nous,
Il n'y fait pas trop bon pour voûs,
Nous n'avons pas main-forte.

Ce propos inquiéte
La triple Majeſté.
Un héros, la Fayette
Entre bien eſcorté.
Ne craignez rien, dit-il, voici des hallebardes
Ces ſoldats viennent vous ſauver,
Et nous allons, pour le prouver,
Faire égorger vos gardes,

Tandis que le ſang coule,
Bailly, d'un air bénin,
Perce à travers la foule,
Trois cocardes en main.
Ha ! quel beau jour, dit-il, il en vaut bien un autre.
Sire, ce ſignal redouté
Eſt celui de la liberté
Qui nous conquiert la vôtre.

Arrivant de la Bourſe,
Monſeigneur Périgord
Voit pour toute reſſource
L'encens, la myrre & l'or,

A de bons Citoyens jamais l'eſprit ne manque.
Cet or, Meſſieurs, la Nation
En a la diſpoſition,
Et moi part à la Banque.

Le ſentiment auſtere
De ſa propre valeur,
Des clameurs du vulgaire,
Dédommage un grand cœur,
Dit à l'agioteur, Necker, d'un air modeſte,
Mon ami, chacun ſon métier,
Vous voterez pour mon papier;
Mais que l'encens me reſte.
La poitrine étendue,
Le regard effronté
Accourt à demi-nue
Une groſſe beauté.
Reconnoiſſez de Staal à cet œil de luxure.
Le papa lui dit mon enfant,
Tu montres tout, c'eſt peu décent,
Cache au moins ta figure.
Appercevant la Vierge,
Lameth, dit, ſans reſpect,
Qu'on nous allume un cierge,
Ce voile m'eſt ſuſpect.
Mais a peine a-t-il vu que notre Alcibiade
Trébuche, tombe à demi-mort,

Le Général croyoit encor
Voir une Annonciade.
FRÉTEAU dit la commere
S'avance gravement,
Près de la Vierge mere,
Demande à voir l'enfant.
Voulez ſavoir mon ſecret,
Je fais des dupes à regret,
Pour être Préſident je ſuis un pauvre ſire;
C'eſt l'instinet qui m'inſpire.
L'AIR vain & la voix haute,
Monſieur de Monteſquiou
Dit : ce n'eſt pas ma faute
Si je n'ai pas un ſol.
Au tripôt j'ai couru d'aſſez mauvaiſes chances;
mais afin de tout réparer,
Seigneur je veux adminiſtrer
Quelques mois vos finances.
UNE large figure
Cachant de grands appas,
Au coin de la mazure
Cuvoit ſon vin tout bas.
Que fait là, dit Joſeph, cette épaiſſe orangere
Bon, dit Menoux, c'eſt un garçon,
Connoiſſez Monſieur d'Aiguillon.
Que fait-il? il digere.
Vous étiez dans la foule,

Castellane & Duport,
Montmorency, la Poule,
Barnave & le Vassor,
Noailles & Chapelier, Lubersac, Robespierre,
Mais que faisiez-vous dans un coin,
Lorsque voyant manquer son foin,
L'âne se mit à braire.

La trouvant si jolie,
Monseigneur d'Orléans,
Du divorce à Marie,
Peint tous les agrémens.
Partagez, lui dit-il, ma haute destinée;
Venez avec nous chez Daumont,
Entre la clos & d'oraison,
Souper à Virosflée.

Contre le despotisme
C'est là qu'on a tonné;
Là, le patriotisme
M'a déja couronné.
J'achete à beaux deniers, Paris & la Province;
Je suis l'ami du peuple aussi,
Et moi s'écrioit Sillery,
Je suis l'ami du Prince.

En cajollant la mere
Il regardoit le fils,
Son regard sanguinaire.....
Par Daumont fut compris.

Quelle invisible main glace le téméraire ?
Ami, notre coup est manqué,
Dit le scélérat démasqué,
Je pars pour l'Angleterre.
Clermont, ton éloquence
L'emporte cette fois,
Tous les bourreaux de France
Triomphent par ta voix;
Jouis, homme immortel, du succès qui te flatte,
Et mocques-toi des envieux,
Qui prétendent que ces Messieurs
T'avoient graissé la pate.
Pour ces dignes confrères,
Ne te rebute pas;
D'un bourreau fais un Maire,
Un Président d'État;
Que dis-je, si l'un d'eux avoit fille bien faite,
Hâte-toi de briguer ses nœuds,
Ce sera prouver encore mieux
L'égalité parfaite.
Mais de la comédie,
Sois aussi le support,
Clermont, avec ta vie,
Elle est assez d'accord;
Rival des noms fameux, connu dans cette école,
On te voit en habit d'acteur,
Tantôt tyran, tantôt flatteur,

TROISIEME SUITE DU LIVRE
DES ROIS
DE L'ANCIEN-TESTAMENT,
OU CORRESPONDANCE DE MILORD***.
*Avec M. P***.*

> Un maudit *Génévois*, prôné dans son pays,
> Vint changer tout en France, et gâter nos esprits.
> L'espoir trompeur et vain, l'avarice au teint blême,
> Sous l'abbé *Cérutti* calculant son système,
> Répendoit à grands flots leurs papiers imposteurs,
> Vuidoient nos coffres forts et corrompoient nos mœurs.
>
> VOLTAIRE. *épit. à Boileau.*

QUATRIEME LETTRE.

LA demarche, Milord, que MONSIEUR, frère du roi, vient de faire à la ville, me donne les inquiétudes les plus vives sur notre cher ôtage. Peut-il dédaigner de comparoître devant les *Aldermans* (1) de Paris, puisque *Monsieur* s'est transporté à la *maison de la marchandise*, (2) dès

(1) Officiers municipaux qui assistent le lord maire de Londres.

(2) Au commencement de la troisième race, l'hôtel de

qu'une misérable feuille l'a accusé de conspiration. Si ce prince va lui-même se confondre parmi les citoyens, pour prouver qu'il avoit prévu la révolution (1); le Joinville doit l'imiter et convaincre qu'il ne la pas aidé; au moins, Milord, au moins une *limonade*. Je vous prie de lui communiquer cet article, que je regarde comme très-sérieux.

Une sentinelle du district des capucins du marais, a été trouvé le 27 du mois dernier, à quatre heures du matin, nageant dans son sang. Une gouge ou une alène, qu'importe, l'instrument de mort étoit à ses pieds, avec ces mots tracés sur une carte. *Pars devant, et attends la Fayette.*

Nous avons aussi-tôt profité de l'effroi public. Une sentinelle égorgée dans son poste !... Conspiration. Menace d'assassiner *notre brave*

Paris s'appelloit ainsi, et s'assembloit, comme aujourd'hui, dans une maison de la vallée de misère.

(1) Termes du discours de Monsieur, frère du roi, qui, de premier gentilhomme du royaume qu'il étoit, aux notables de 1788, est devenu, par les effets de la philosophie, simple citoyen de Paris. Le maire B...ly l'a fait se placer à sa gauche, il a prononcé son discours découvert; aucun du très-magnifique conseil, n'a mis, à la vérité, son chapeau sur la tête; les bourgeois sont enchantés d'avoir fait cette illustre acquisition.

général (1) !.... Conspiration et le manége. La maison de la marchandise, les soixante temples du silence, les preux de la halle, les argonautes des quais, les paladins de Saint-Antoine, et l'aréopage de la révolution (2); ont envoyé des La...th, des Ba...ve, des Gl...en et des Mi..au, pour repéter : *conspiration* !

Ce mot a produit un effet électrique sur tous les non-soldés qui se sont réfugiés dans leurs maisons, à dessein d'y vendre cher leur sang et leurs vies.

Beaucoup de bons Israëlites, qui croient de tout leur cœur à une Saint-Barthelemy, ont auguré que cet assassinat pouvoit bien être le signal des premieres vêpres.

Quelques-uns présumoient qu'un aristocrate lunatique, s'étoit porté à cette action; en lisant l'histoire des massacres et des incendies des démocrates, comme Jacques Clément s'excita au régicide par la lecture du livre de Judith.

---

(1) Nous nous faisons un honneur de conserver à M. de la L... F...te la qualification d'un des gardes de la porte de Monsieur Curtius, qui est un grand politique, et qui a les plus intimes relations avec les têtes couronnées de l'europe et de l'assemblée nationale.

(2) L'auguste Ch...er, est chef des quatre cens démophobes

Voilà les conjectures des personnes attachées à notre parti.

Ceux du parti opposé répandoient que, pour tenir les militaires et les citoyens sur leurs gardes, pour entretenir l'opinion dans les foyers et la vigilance dans les postes, une main supérieure avoit fait porter le coup.

Mais les gens sages, et ceux qui, sans l'être, voient sagement, prétendoient que la sentinelle s'étoit frappé elle-même pour obtenir une récompense : ils s'appuyoient d'un grand nombre d'exemples, de celui sur-tout d'un garde du corps qui fut détenu à la Bastille, sous le dernier régne, pour avoir commis des excès sur sa personne dans l'espoir de faire sa fortune (1), et ils avoient raison.

Ce malheureux, nommé *Trudon*, *retiré du service* de marchand de vin, ayant balbutié lorsqu'on l'a questionné, a été sans décret, comme il se pratique malgré les loix nouvelles, conduit dans les prisons, où il s'est porté, le 30 du mois dernier, des coups de couteau pour se punir, sans doute de sa supercherie. Le chirurgien-

---

qui s'assemblent aux Jacobins, dans la même salle où les ligueurs tenoient leurs séances patriotiques. *Notandum.*

(1) Voyez mémoire de la Bastille, chez Buisson, 1789.

major, qui l'a traité de sa premiere blessure, assure que pour la faire, il s'est pincé la peau de la gorge, et qu'il l'a traversée comme une oreille que l'on perce. Consolez-vous, Milord, Monsieur Trudon ne mourra pas.

J'avois boudé le comte de Mi....au sur son silence, lors des décrets du 19 du mois dernier, relatif aux finances. Je me suis un peu déridé d'après la lecture que j'ai faite de son *Courier de Provence*, où, venant à l'appui de l'assertion fine de M. Dub...s de Cr...cé (1), il prétend que les soldats sont des bourreaux plus méprisables que l'exécuteur de la haute justice.

Sur la question de l'état civique à donner aux comédiens, il dit avec cette éloquence, qui ne le sert jamais mieux que quand elle l'égare : » on pouvoit mettre en question si *ceux qui vivent de disputes et de chicanes* ..... ceux qui versent *journellement le sang* des animaux, *et tant d'autres !* ne sont pas aussi tachés de quelque vice qui les fasse décheoir du rang de citoyen. Non, l'état quel qu'il soit, etc. (2). »

(1) Il dit à l'assemblée nationale, que les soldats étoient des brigands ; quinze régimens ont envoyé au roi des adresses des remercimens, avec supplication de les faire passer à l'honnête M. Dub.... d... Cr...cé.

(2) Courrier de Provence, *N.° 83. page 24.*

Et tant d'autres ! peut-on dire plus de choses en moins de mots ? *Et tant d'autres !*... c'est-à-dire, ceux qui mettent la désunion dans les familles et la discorde dans les cités ; ceux qui, d'un trait de plume, bouleversent un empire, font verser le sang de leurs compatriotes, portent un peuple doux à des excès de cannibales. M. le comte de M.....au, sans se nommer, et sans nommer ceux qui *vivent de disputes et de chicanes*, démontre avec trois mots énergiques, combien il eût été fâcheux que Messieurs les avocats et procureurs et le *plus célèbre publicistes de la France* (1), eussent été exclus de l'espoir d'entrer à l'assemblée nationale, les François seroient dans le cahos féodal et dans la léthargie de l'esclavage ; l'argent circuleroit dans l'empire ; mais la déclaration des droits n'eût pas été faite. Je transcris, Mylord, deux notes que j'ai faites dans l'Anacharsis de l'abbé Barthelemy (2).

Démas a, pendant quelque tems, brillé dans la chiourme de nos galères (d'Athènes), il manioit la rame avec la même adresse et la même force

---

(1) Encens brûlé par les habitans du club des observateurs, qui ne parfument même pas les fidèles souscripteurs de ce célèbre journal.

(2) Tom. 3. page 292 et 293. *Édition in-quarto.*

qu'il manie aujourd'hui la parole. *De la rame à la tribune*, désigne à présent le chemin qu'a fait un parvenu.

Philocrates est encore un de ces hommes sur le front desquels on croit lire comme sur la porte d'une maison. . . . à louer, à vendre. « On peut louer à forfait M....au; mais il ne se vendra pas. »

Vous rappellez-vous, Milord, de la pétition des six corps de Paris, qui fit mander au parlement l'heureux inventeur de la Guillotine. On croyoit que l'enfant d'Esculape étoit l'auteur de la *pétition*, point du tout : elle étoit d'un de ses malades qui mourut quatre jours après l'avoir remise au docteur. Un plaisant a dit, à ce sujet, qu'en quatre jours sa bêtise avoit tué son génie.

Les femmes de Paris sont dans la consternation depuis le 26 du mois dernier. M. Turgot, économiste, leur avoit fait jetter les hauts-cris en supprimant *les croupes* sous son ministère. Le ministre fut éconduit, et les *croupes* reparurent plus belles que jamais : le vertueux Rœ....er a proposé de nouveau la suspression des *croupes*, et par cette falalité, disent les mauvaises citoyennes, qui dirige les opérations de l'assemblée nationale, on détruit toujours, et on ne nous offre aucun remplacement.

Tous les rangs se confondent, toutes les classes s'humanisent; rien ne se vend; tout se donne. Les Demoiselles à équipage vont à pied, et celles qui tenoient un grand état de maison, se bornent à des promenades au palais-royal; l'abbé Réynal, dans son histoire des Indes, a prévenu les voyageurs, que dans les villes où ils remarqueroient des légions de courtisannes belles et polies, ils pourroient être assurés qu'ils étoient dans une cité opulente et magnifique. Paris n'est donc pas aux abois, comme le disent nos ennemis.

Que l'abbé Sabathier dans les premiers numéros de son journal (1) ait cherché à jetter du ridicule sur les officiers de la garde nationale de Paris, il remplissoit le devoir d'un aristocrate. Mais je ne pardonne pas au comte de War.... aide major de cette garde, d'avoir dénoncé publiqeument un de ses officiers, qui va donner des leçons de danse avec son hausse col. Il devoit en avertir le général à l'oreille, car les rodeurs sont toujours en éveil : n'est-ce pas un mauvais tour que le comte de War.... nous joue?

---

(1) Il rapportoit qu'un cordonnier, capitaine de la garde nationale, ayant commandé un *à droite*, dont la manœuvre fut dérangée par un soldat peu alerte, et lui ayant reproché sa maladresse, celui-ci lui répondit : c'est votre faute, capitaine, vous m'avez fait des souliers trop étroits.

Suite de l'appel nominatif et qualificatif.

Billet, Périgord, la Marque,
Griffon, Beaumarchais, la Blâche,
Emmery,
Le Rabbi,
Menou, Claude,
Populus, Bouvser, Viau,
Duport, Salé, du Choux,
La Poule.

Chapelier,
Barbotant,
La Bouillotte, (1)
Lusignan, Marquis, Coupé,
Montmoreney, Razé,
Goupil, Vieuzac, la Vie,
Du Séjour, Bien en cour,
De l'Ancône,
Sillery, Rouet, Galant,
Aiguillon, Chasse-bœuf,
Luynes.

Pardieu, Broc, Noé, la Goutte,
Pou, Bracq, Rufin, Jac, Roi, Pleure,
Viochot,
Rage cour,
La Loi, Sale,
Chambon, Brigand, Levis, Long,

(1) On s'est trompé, c'est le Crêpe.

Meynier, Menu, Faucon,
L'Aborde.

Barbottin,
Diot, Robin,
Des Écoutes,
Blvn, Astruc, (1) Bon, Jumentier
Pélérin, Pincepré, (2)
Cotin, Langon, la Vigne, (3)
Sarazin,
Patelin,
Boug..., Prud'homme,
Rabeau, Rabin, (4) et Cornu,
Courtin et le Failly,
Palasne. (5)

Guinegaud, Colin, Cigogne,
Duval, Bergasse, Bazoche,
Moneron,
Le Coulteux,
Gosse, Merle.
Courtin, Culent, Martinet,
Rattier, Bigot, Valet,
La Porte.

Rousselet,
Jacquemar,
Et Perruche,

---

(1) Ce médecin est grand partisan de M. Astruc.

(2) Procureur de Nantes.

(3) Sujet aux insanies d'esprit, et aux lubies du vin.

(4) On s'est trompé, c'est ministre huguenot.

(5) Ce magistrat a fait faillite trois fois.

Bernigaud, Payen, Limon,
Pochet, Merlin, Sentout,
Boscary, Macquerelle,
De Fréteau,
Cornilleau,
Et Bazile,
Gomer, David, Maria,
Warville et Langlier,
De Létre.

Je vous envoie, mon cher lord, une lettre que je me suis procurée d'un des commissaires chargé d'assister à l'arrivée des couriers, et d'en surveiller le départ. Vous savez que leur fonction est d'ouvrir, de lire et d'intercepter les lettres qui paroissent suspectes. Comme celle-ci déconseille des capitalistes hollandois d'apporter leurs fonds dans les opérations financieres de la France, j'ai cru que vous seriez bien aise de connoître et de juger les raisons que donne l'observateur françois à son correspondant Batave. Elles me semblent établies assez sensément, et nullement étrangères au systême que nous suivons, pour opérer la subversion générale que je trouve en assez bon chemin.

Lettre d'un banquier françois à son correspondant à Amsterdam.

(Vous trouverez leurs noms en chiffre dans une lettre particuliere ; les notes sont de moi.)

Paris, 31 décembre 1789.

Monsieur, j'ai différé jusqu'à ce jour, de répondre à la lettre que vous m'avez écrite le 4 de ce mois, et par laquelle vous me demandiez si les circonstances des affaires publiques permettoient de spéculer sagement dans nos fonds; que dans ce cas et après mes instructions, vous placeriez, tant en votre nom qu'en celui de vos amis, dont votre lettre exprimoit aussi les mêmes volontés, un capital de plus de dix millions. Vous allez être surpris, monsieur, de voir que loin de vous encourager à faire une opération qui me procureroit un avantage considérable, et un bénéfice certain, je vais vous donner des motifs que je crois plus que suffisans pour vous éloigner de votre projet.

Vous ne manquerez pas, sans doute, monsieur, de remarquer avec vos amis, que ma conduite est bien étonnante pour un banquier; mais ma délicatesse, mon honneur et ma conscience ne me font pas hésiter un moment à vous parler le langage de la vérité (1). Comme cette lettre, monsieur, est purement confidentielle, je vous supplie de ne pas permettre quelle sorte du cercle des parties intéressées. Si mes confrères en avoient

(1) Ce Banquier est de race Suisse. S'il eut été Génevois, son avis eut été bien différent, sans oublier cependant les mots de délicatesse, conscience et honneur.

connoissance, ils pourroient bien me faire lanterner par les exécuteurs *actifs* du fauxbourg Saint-Antoine.

1°. Quoique le projet de M. N...er fut rendu public par la voie de l'impression et par une suite de la manie de cet homme de soumettre le public à ses hyérogliphes, et d'enchaîner ainsi la partie éclairée, on en porta bientôt un jugement bien différent de celui qu'une rapide lecture avoit extorqué de la précipitation et de la stupidité. Bientôt il fut universellement reconnu par tous les financiers, sans distinction de cocarde et d'opinion, par tous ceux même qui, sans avoir de grandes données en finances, ont un sens droit et un bon esprit, que ce projet sophistique (fruit indigeste, sucré par Vald. de L..rd) étoit impraticable sous ses rapports, ou mortel dans ses résultats (1).

Il bien étonnant que notre dictateur n'ait pas mis à contribution trente têtes de Genève, au moins, pour nous donner à une époque aussi désastreuse, un plan de finance qui pût remédier à la situation déplorable du fisc public. Mais depuis

(1) Un financier disoit, du plan de M. N...er, que c'étoit une lettre-de-change, tirée sur la patience publique, à court jour, mais qu'elle seroit protestée.

que son génie s'est élancé dans les espaces imaginaires de la haute administration, il traite les finances en objet secondaire, et l'on pourroit lui appliquer ces vers de Boileau, contre Perraut, à bien plus juste titre :

Vous êtes, je l'avoue, ignorant médecin,
Mais non pas habile architecte.

Cependant sans argent, la révolution françoise ne peut s'affermir. Tout le monde sait que l'opération du Lamoignon ne manqua que parce que l'archevêque de Sens l'avoit assuré de vingt millions, dont il ne se trouva pas quatre cent mille liv.

2°. Le plan de M. D. L. B. D. [M...ville, le seul après celui du premier ministre des finances, qui ait mérité l'attention de l'assemblée nationale, fut unanimement regardé comme le moyen régénérateur du crédit et de la circulation du numéraire actif, puisqu'il détruisoit toute circulation forcée de papier monnoie ou de billets de caisse d'escompte (1), à l'époque du premier avril 1790, délai nécessaire pour ne pas forcer l'opération.

Vous avez été certainement bien surpris, Monsieur, en voyant dans les papiers publics que

(1) Synonime.

M. D. L. B. D. M..ville qui, toute sa vie, n'avoit su que pomper de l'argent comme garde du trésor-royal (1), ait fait des progrès aussi rapides dans la partie imaginative des finances. Que votre étonnement cesse en apprenant que ce projet de banque de secours avoit été conçu par feu M. Panchaud, dès la première assemblée des notables, en 1787, présenté de nouveau par cet homme célèbre, à M. l'archevêque de Sens, au mois d'août 1788, et que madame sa veuve l'a confié n'aguères à M. Boyd, qui, comme vous savez, est le chef d'une maison de banque, commenditée par M. D. L. B. D. M...ville. MM. Boyd et Berard ont fait à ce plan plusieurs changemens innocens, et quelques additions brillantes, que les circonstances pouvoient, peut-être, invoquer. Le mérite créateur de M. D. L. B. D. M...ville a été jusqu'à en faire à l'assemblée nationale une lecture suffisamment distincte.

3°. Aussi-tôt que le dictateur eut l'éveil que ce plan faisoit sur tous les esprits une impression qui paroissoit en assurer le succès; aussi-tôt qu'il sut que c'étoit l'ouvrage de feu M. Panchaud persécuté par lui avec un acharnement

---

(1) On assure que sa fortune approche de 40 millions, gagnés en faisant le service du trésor-royal, c'est-à dire, en prêtant au roi et à gros intérêts, les deniers de son trésor.

peu digne de l'auteur des opinions religieuses (1), ſa haine se ralluma dans son cœur (2).

Soit donc par haine contre la mémoire d'un homme de génie dont les connoissances mortes avec lui seroient si précieuses aujourd'hui, soit que son amour - propre se trouvât humilié, en voyant son projet flétri par une réprobration générale; M. N...er prit le parti de le faire réussir par l'intrigue, peut-être même par la séduction. Toutefois la conduite de l'assemblée nationale n'est pas exempte du reproche d'avoir été inconsidérée et inconséquente : les soupçons des mal-intentionnés sont les moindres dangers de la légèreté et de la précipitation (3).

4°. Enfin, M. le comité des *dix* fait son rapport, et ce rapport n'est autre chose que la vieille poule du sorcier déguisée, farcie et baignée d'une sausse *à la ravigotte*; M. le Coulteux de

(1) *Tantæ ne animis cœlestibus iræ ?*

(2) M. Panchaud, a été persécuté par l'*homme au grand caractère*, avec un acharnement inoui, parce qu'il avoit dévoilé son ignorance et ses opérations ruineuses; parce que dans les débats relatifs à l'ancienne compagnie des Indes, M. Panchaud avoit soutenu hautement et même assez plaisamment, *que M. Ne...er, tuteur de cette compagnie caduque, s'étoit enrichi des haillons de sa pupille expirante.*

(3) Le bruit s'est répandu que les décrets du 19 Décembre, avoient coûté, dans la nuit, 12 cens mille livres de travail : comme

Canteleu la mit sur la table (1), et il fut (incroyable !) oui, Monsieur, elle fut trouvée excellante.

Le plan modifié de M. N....er fut honoré de l'impression, afin que les représentans de la nation pussent s'en instruire et opérer avec connoissance, d'une matière si importante, que les destinées de la France y sont attachées.

Cet acte de sagesse ou plutôt d'obligation, a été bientôt oublié. Le rapport des commissaires a été imprimé, il est vrai, mais l'impression n'en a été achevée, et il n'a été rendu public *qu'après la prononciation des décrets qui l'ont adopté littérallement.* Que peut-on conclure d'une semblable conduite, sur-tout lorsque vous saurez que le vendredi 18, l'assemblée décréta que *la séance du lendemain ne seroit levée qu'après que cette affaire seroit finie.*

Il sembleroit que ce décret préalable n'avoit

---

nos Messieurs sont intéressés à me cacher un pareil fait, dans la crainte que je ne diminue la valeur des *coupons*, je ne puis espérer savoir, d'eux, la vérité ; vous sentez aussi, Milord, que l'apôtre d'une prédestination aussi efficace, en gardera le secret. On dit que le comte de M...au, a reçu 80 mille livres, et comme on se fonde sur ce qu'il a été muet volontaire en finance, on le condamne à la peine forte et dure. Je n'en ai aucune certitude

(1) Elle ne donnera pas aux françois la poule au pot.

été sollicité que parce que les dix commissaires craignoient que le rapport, connue par une lecture solitaire et méditative, n'eût fait appercevoir le bout de leurs oreilles. D'ailleurs la pluralité des députés, dans qui toutes les lectures, toutes les instructions ne pourroient vaincre l'ignorance territoriale sur les finances, décrétèrent par l'assitude, et dans une cécité parfaite les articles proposés par les décemvirs financiers qui les avoient rédigés sous les yeux et de concert avec le dictateur infaillible, qui, de son côté, dit-on, n'avoit épargné ni les menées, ni les argumens irrésistibles.

J'ai voulu, Monsieur, avant de vous faire mes observations sur les décrets du 19 du mois dernier, vous donner une connoissance étendue des circonstances qui les ont ont précédés *La suite au premier ordinaire.*

Il falloit pour louer M. l'abbé Reynal, une bouche aussi fameuse que celle de M. *Bouche.* Il a dit que cet ecclésiastique vénérable, par la pureté de sa morale et de ses écrits, étoit le bienfaiteur des trois académies de la capitale (1) et de la province de Guyenne. Il a remis sur le bureau la médaille que l'assemblée de ce pays a fait frap-

(1) Le don autoral est de 96 mille livres.

per en reconnoissance du bienfait accordé par *le préparateur de l'heureuse révolution qui s'opere*, en faveur d'établissemens utiles. Il paroît de cet abbé, une lettre sur les opérations de l'assemblée.

Je vous la fais passer, et je me plais à vous rappeller ici le tableau qu'il a fait dans son histoire philosophique et politique des deux Indes (1), des révolutions politiques qui entraînent la chûte des empires.

« Il ne faut qu'un grand revers, pour qu'un peuple indigné de sa longue souffrance cherche à rentrer dans ses droits; mais comme il n'a ni vues ni projets, il passe en un clin-d'œil de l'esclavage à l'anarchie. Au milieu du tumulte général, on n'entend qu'un cri: c'est *liberté*. Mais comment s'assurer de ce bien précieux, on l'ignore et voilà la nation divisée en diverses factions mues par différens intérêts. Entre ces fonctions, s'il en est une qui désespere de prévaloir sur les autres, elle se détache, elle oublie le bien général, et plus jalouse de nuire à ses rivales que de servir la patrie, elle se range autour du souverain. Il n'y a plus que deux partis dans l'état, distingués *par deux noms*, qui, *quels qu'ils soient*, ne signifient jamais que royalistes, e

(1) Tome 10 page 33 et suivantes, article Suède.

anti-royalistes. C'est le moment des grandes secousses, c'est le moment des complots.

» *Le rôle des puissances voisines* est alors le même qu'il a été dans tous les tems et dans toutes les contrées ; c'est de semer des ombrages entre les peuples et leur chef ; c'est de suggérer aux sujets tous les moyens d'avilir, d'abaisser, d'anéantir la souveraineté, c'est de faire adopter quelque forme d'administration également nuisible à tout le corps national *qu'elle appauvrit*, sous prétexte de travailler à sa liberté et au souverain dont elle anéantit *toutes les prérogatives*. Alors le monarque trouve autant d'autorités opposées à la sienne, qu'il y a d'ordres différens dans l'état, alors sa volonté n'est rien sans le concours de ces différentes volontés ; alors il faut qu'il assemble, qu'il propose, qu'on délibere *sur les choses de la moindre importance*. Alors, *on lui donne des tuteurs comme à un pupile imbécile*, *et ces tuteurs sont des hommes sur la malveillance desquels il peut compter* ».

» Mais quel est alors l'état de la nation qu'a produit l'influence des puissances voisines ? *Elle a tout confondu, tout bouleversé tout séduit par son argent & par ses menées*. Il n'y a plus qu'un parti.... c'est le parti livré *à l'influence de l'étranger ; il n'y a plus que des factionnaires hy-*

pocrites. Le royalisme n'est plus qu'une hypocrisie ; *l'anti-royalisme est une autre hypocrisie, ce sont deux masques divers de l'ambition et de la cupidité. La nation n'est plus qu'un amas d'ames scélérates et vénales* ».

Ce seroit affoiblir, mon cher lord, ce tableau général de la disposition des esprits que de vouloir en faire ressortir chaque trait en particulier. Il semble que vous l'ayez su par cœur quand vous m'avez donné vos instructions en partant pour Paris. On approche fort de sa ressemblance parfaite dans ce beau royaume.

MM. Mirabeau, Target, Moreau de S. Méry, & l'abbé Grégoire se sont occupés de composer les inscriptions latine et françoise qui doivent orner l'une. Le monument remplaçant la bastille; l'autre, celui qui va être élevé dans le port de Sens, en commémoration de la résurrection de la liberté ; et comme elles ont obtenu les applaudissemens de l'assemblée, je m'empresse de vous les envoyer.

A LA FÉLICITÉ PUBLIQUE *RÉGÉNÉRÉE PAR*

La fuite des princes,
La séduction de l'armée,
L'armement de la populace,
La domination de la multitude,
Le refus des impôts,
Le vuide du fisc,
L'accaparement des grains,
L'empêchement apporté aux subsistances,
La dérision du facerdoce,
L'enlèvement des deniers des temples,
La confusion des ordres,
Le morcellement des provinces,
La prise de Verfailles
D'où le roi des François conduit prisonnier à Paris
fanctione par nécessité
Les décrets de l'assemblée nationale
inspirés par Mirabeau;
Les Senonois ont élevé dans leur port, cet auguste monument

L'AN 1790.

Sous le protectorat de Necker,
Entre les potences et l'incendie;
Philippe d'Orléans ayant excité l'insurrection
par fes largeffes
Et dans l'espérance.....,
Et maintenant fugitif en angleterre;
Paris étant dans l'ivresse de la joie, la France en délire,
L'Europe ayant en horreur et en exécration

LA FÉLICILÉ DES FRANÇOIS.

(1) Cette inscription fera placée fur le piedestal de la pyramide destinée à conserver, à la postérité, les noms de tous

Principibus fugatis ;
Fide militum mutatâ ;
Plebe armatâ , fæce imperante ;
Vectigalibus negatis ,
Vacuo ærario ,
Incertâ et impeditâ annonâ ,
Castellis nobilium incensis ,
Sacerdotibus miseribus ludibrio traditis ;
Denariis templorum ablatis ;
Confusis ordinibus ,
Juribus adæquatis ,
Permixtis provinciis ,
Legibus eversis ,
Versaliis captis ,
Custodiâ regis à sicariis exturbata ;
Ipso regi innoxio
Inermi in urbem adducto ,
Decreta quâvis sanctiante ,
Suadente Mirabeau ;
Philippo aureliano machinante ;
Expectante ,
Largiente ,
Demum profugo ;
Administrante NecKro ,
Stupente ac detestante europâ ;
Inter suspendia , incendias cædes
Galliâ delirante et lætabundâ lutetiâ ,

FELICITAS PUBLICA.

M. DCC. LXXXX.

les législateurs suprêmes de la France , des années 1789 et 1790. Qu'il sera beau de voir s'élever enfin du milieu des ruines de l'Empire François un monument aussi imposant !

270.

2.

QUATRIEME SUITE DU LIVRE

DES ROIS

DE L'ANCIEN-TESTAMENT,

OU CORRESPONDANCE DE MILORD***,

*AVEC M. P***.*

Des revenus du roi, *saisissons* la balance ;
La chûte des beaux arts est un bien pour la France.
Renoncez aux cités ; venez au fonds des bois,
Mortels, vivez contens, sans secours & sans loix,
Et que notre jargon, digne en tout de notre age,
Nous fasse de *Racine*, oublier le langage.
Si nous ne pensons pas, créons de nouveaux mots ;
Donnons du gigantesque, étourdissons les sots.
Resassez-moi *Reynal*, copiez-moi *Jean-Jacques*.
Robetspierre & Vieuzac, *Rabaud*, *Marat*, *la Marque*.
A mes soins vigilans, osez-vous confier ;
Je fais d'un gentilhomme un garçon menuisier ;
Un souverain françois d'un héros de théâtre,
D'un calviniste un juge, *& d'un évêque un pâtre.*
Rien n'est mal, rien n'est bien ; je mets tout de niveau,
Je marie au Dauphin la fille du bourreau.

Les deux siècles de VOLT.

CINQUIEME LETTRE.

UN plaisant, milord, nous avoit déjà annoncé la mésalliance de la maison de Bourbon, en nous

faisant espérer le mariage de madame Elisabeth avec le *toujours auguste* Chapelier (1); mais je me flatte que ces beaux nœuds, célébrés dans le dernier vers de mon épigraphe, ne seront pas rompus. M. le Dauphin ne peut avoir que Mirabeau pour rival, et je me propose de le détourner de cette passion, par ses amis *Lamarque* et *l'Echelle* (2)

Comme depuis long-tems les épouseurs françois sont trompés sur la fleur de la beauté et que la nymphe *Samson* (3) a pu s'oublier avec quelques amours législateurs, papillonant à la Grève et dans les bosquets de Versailles, aux journées mémorables des 14 et 22 juillet, et du 6 Octobre; (4) j'ai chargé,

Cet avocat Target dont la lourde éloquence,
Toujours pour ne rien dire, ouvre une bouche im-men-se,

de faire décréter que les futures mariées soient soumises à l'épreuve du Bengale, (5) en pré-

---

(1) Voyez les actes des apôtres.

(2) Ces *messieurs* députés sont brouillés avec Guillotin, par jalousie, & avec beaucoup de leurs confrères, par esprit de patriotisme.

(3) La fille de l'exécuteur de Paris, bientôt maréchal de France.

(4) Assassinats des de Launey, Berthier, & des gardes-du-corps.

(5) Au Bengale, un linge prouve la virginité des épousées

sence de la duch.. . d'A..., qui, au besoin tirera d'angoisse les vertus douteuses, en leur prêtant les chemises des gardes-du-corps, dépêchés vers le feu roi. (1)

Invité à la fête du gâteau que se sont donnés le 6 de ce mois, les rois auteurs de la révolution, je me rendis dans cette salle fameuse où l'assassinat d'Henri III fut décrété par la sainte ligue. (2)

Dans l'ombre de la nuit, sous une voûte obscure,
Le silence a conduit leur assemblée impure.
A la pâle lueur d'un magique flambeau,
S'élève un vil banquet dressé sur un tombeau.
C'est là que de ces rois on range les images.
Dignes objets d'horreur, objets dignes d'outrages.
Le maître du banquet porte un fatal couteau,
Le crime en le forgeant y grava Mirabeau.
Du vrai zèle et du faux, vains juges que nous sommes,
Souvent des scélérats ressemblent aux grands hommes !

Tel fut le discours que m'adressa, en entrant, une vieille édentée.

Au teint de suie, à la taille écourtée,
Pliée en deux, s'appuyant d'un bâton
Un vieux tapis qui lui sert de jupon,
Tombe à moitié sur sa cuisse ridée. (3)

---

(1) Son mari vêtu en poissarde, excitoit les tygres de Saint-Antoine.

(2) Aux Jacobins.

(3) Conte de Gertrude.

Il ne me fut pas difficile à ses cheveux blancs, et à sa misère, de reconnoître *la monarchie*. Je l'engageai à entrer.

> Vous avez là ma bonne, une horrible pensée ;
> Prenez ma main, vous ferez grand plaisir
> A nos messieurs. Vous serez *mitigée*,
> Et nous ferons tout pour vous *rajeûnir*.

Mes efforts furent inutiles, et en me quittant, elle me récita ces vers prophétiques, que le seul *Sully*, qui ait existé en France, composa en se retirant de la cour.

> Adieu maisons, châteaux, armes, canons du roi ;
> Adieu conseil, trésors déposés à ma foi.
> Adieu munitions, adieu grands équipages,
> Adieu tant de rachats, adieu tant de ménages ;
> Adieu faveurs, grandeurs, adieu le tems qui court ;
> Adieu les amitiés & les *Lameth* de cour.
> Je meurs par le poison de la démocratie ;
> Un jour je renaîtrai du sein de l'anarchie.
> Le peuple qu'on opprime, en lui parlant de loix,
> Découvrant son erreur, rétablira son roi.

Je quittai la vieille avec humeur, en lui promettant *un traitement digne d'elle*, (1) et je fus reçu comme l'envoyé d'un grand royaume devoit l'être par le chef vertueux de l'assemblée.

> Que les anglois régnent dans notre empire,
> . . . .
> Qu'au nom de Pitt on rende les arrêts.

---

(1) Expression du roi Chapelier, en parlant de la fixation de la liste civile.

Que pour nous seuls on dise des prières,
Que de Louis, les fidels sujets,
Du châtelet partent pour les galères (1).
Que de Milord les sublimes projets,
Soient applaudis par le choc de nos verres.
Partageons un gâteau digne de nos hauts faits......
Parlons en rois, trinquons en frères.
Je répondis, Milord, à ces héros bourgeois :
(2) Goddem ! je vois en vous un vrai sénat de rois.
On tint pareil propos aux patrices de Rome,
Qui ne vous valoient pas, ou le diable m'assonime.
Vous ne périrez pas ainsi que les Gracchus ;
Vous monterez aux cieux ainsi que Romulus.
Vous gouvernez l'état ! quelle triste manie
Peut dans ce cercle étroit, captiver un génie ?
Prenez un vol plus haut ; gouvernez l'univers (3).
Det rouges & des noirs, faites rompre les fers.
Vos ministres avoient soulevé l'Amérique ;
Armez les Africains, troublez la Martinique,
Protégez le Brabant, incendiez Toulon ;
De tels bienfaits, seigneurs, sont dignes d'Albion.

Aussi-tôt nous nous plaçâmes à table, et en attendant qu'on eût servi, nous eûmes le plaisir d'entendre l'inépuisable Vieuzac. Il nous démontra que ce n'étoit que par une suite des préjugés aristocratiques, qu'on critiquoit les opérations de l'assemblée nationale. » Qu'importe, dit-il,

(1) Pucelle, ch. 18 le châtelet est le tribunal chargé de juger les crimes.
(2) Voyez Figaro, & soyez étonné du juron de lord.
(3) Des deux siècles de Voltaire.

pour les générations futures, que les citoyens, qui vivent à l'ombre de la protection des législateurs de 1789, soient imposés au quart de leurs revenus, et soient contraints d'échange leur argenterie et leurs bijoux d'or, contre des *billets dits payables*, si ce beau royaume est pourvu d'une autre richesse? Que fait la misère de l'instant, si la France est à la veille de jouir des avantages immenses, que l'augmentation inattendue de la langue françoise semble lui promettre? Que sont des millions qui vont s'écouler par-tout l'univers, en comparaison de mots plus sonnans que les métaux, et qui n'entreront en circulation que dans cet empire? Ils vont se naturaliser comme tant de plantes étrangères, et nos petits enfans en recueilleront les fleurs et les fruits. Ces nouvelles expressions nous coûtent, il est vrai, des sommes énormes; elles ont détruit la richesse nationale, l'agriculture, le commerce, et notre considération dans le continent; mais elles ont rétabli la nature dans sa fraîcheur, et l'égalité dans son enceinte. «

« La première expression dont nous ayons enrichi la langue, comme législateurs, c'est celle *d'assemblée nationale*, qui bientôt produisit celles *d'assemblée constituante*, *d'assemblée constitutionelle et d'assemblée de convention*. Cette dernière fille eut pour marraine l'Amérique sep-

tentrionale (1), et se maria bientôt avec un prince nommé Philippe de Joinville, dont elle eut, dieu sait comment! quatre demoiselles, savoir : *l'assemblée législative*, *l'assemblée primaire*, *l'assemblée de district*, et *l'assemblée de département*. Le jour qu'elles naquirent, je vérifiai les régistres mortuaires de la France, et j'y lus avec plaisir que les *états provinciaux*, les *administrations provinciales*, et *les assemblées de sénéchaussées et de bailliages*, venoient d'être inhumées.

« On donna pour dames d'atour aux jeunes princesses, leurs sœurs de lait, *les assemblées de la municipalité*, *les assemblées des répresentans de la commune*, *les assemblées des districts municipalisés*. Et pour prévoir leur bonheur et assurer celui des nations sur lesquelles elles devoient régner un jour, on arrêta sur-le-champ, leurs mariages avec très-hauts et très-puissans seigneurs les princes, *pouvoir législatif national*, *pouvoir exécutif royal*, *pouvoir*

(1) N'ayant pas fait le voyage dans une saison convenable, elle pourroit bien succomber. Les assemblées nationales en Angleterre, n'ont pris le nom de *convention*, que lorsque le gouvernement s'est trouvé vaquant par les suites des guerres civiles contre le souverain. Elles ont pris ce titre en Amérique, lorsqu'elle s'est révoltée contre son souverain, pour se donner un gouvernement fédératif.

judiciaire métis, *pouvoir administratif lapon*, lesquels eurent pour menins, honorables gens, *pouvoir municipal*, *pouvoir des districts*, *pouvoir des maires de ville*, *pouvoir des commandans de milices nationales*.

Comme cette cour étoit fort jeune, il étoit de la sagesse, de leur donner des gouverneurs et des instituteurs capables. En conséquence, au grand déplaisir de l'academie françoise entachée *d'aristocratisme*, et suspecte à tous les grands écrivains des charniers et de l'assemblée nationale, grand'mère de ces princes et princesses, on fit arriver à la cour *le pouvoir législatif des représentans des communes et le pouvoir exécutif des halles et du fauxbourg saint-Antoine*. Cet acte de vigueur fit une grande impression sur la vieille cour, et produisit les plus grands biens. Madame *police* fut exilée du royaume et la reine *bastille* razée; monsieur *parlement* fut envoyé en vacances, et Louis XVI arriva aux tuileries.

A cette époque, tout fut de mieux en mieux, car on sait que la division des pouvoirs est le chef-d'œuvre de la démocratie, ainsi que du despotisme. Aux intendans succédèrent *le conseil général des assemblées et des districts*, *le pouvoir administratif des départemens de province*, *et le directoire général*.

Ces puissances, nouvelles arrivées de tous les coins de l'Europe et de la Pensylvanie, par les soins de nos philosophes administrateurs formèrent, dans notre constitution et dans notre langue, les changemens les plus heureux.

Nous dûmes à leur bienfaisance la création ou la naturalisation *des notables adjoints des districts*, *des notables adjoints des représentans des communes*, *des juges de paix* par Bergasse le romanesque; *des délits légaux* du vertueux Mirabeau : *de la sainte conjuration* du sémillant Target; *du crime de lèze-nation* du doucereux Barnave; du mot *brigand*, devenu, par les soins du brave Dubois de Crancé, sinonyme de *soldat du roi de France.*

Le titre de *rois de France*, qui vous étoit échu, Messieurs,

Et par droit de conquête et par droit de naissance (1)

et vous fut réservé avec celui d'*honorable membre.* On l'ôta à Louis XVI, qui, un beau matin, fut agréablement surpris de se trouver, comme Pharamond & chef des francs, Jean sans terre le roi Jean, prisonnier de guerre, *roi des françois par la loi constitutionnelle de l'état.* Il vant aussi, quelque tems après, un courier du Brabant, qui apprit à la reine, que son mari pouvoit l'appeller

(1) Henriade, chant premier.

ma reine, mais qu'elle ne pouvoit plus être appellée qu'Antoinette, par les François (1), parce que la princesse *législature*, devant être la première femme de l'état, elle devoit nécessairement avoir le pas sur la reine *du roi des françois*.

Pour que l'ouvrage sublime de la régénération porte tous les caractères de l'immoralité, (je veux dire, de l'immortalité) il est indispensable, milords et messieurs, que les provinces soient détruites dans leur existence personnelle et politique, et que défenses soient faites à tous les citoyens *actifs* et *inactifs*, des provinces de Languedoc, de Picardie, de Bretagne, de Lorraine, de Roussillon, etc. de prendre, à l'avenir, d'autres titres que celui de citoyens de tel département, sauf à eux de prendre les dénominations que chaque département adoptera dans ses métamorphoses ou celle qu'inventera leur *district municipal* ou *provincial*. A ce moyen, nous détruisons l'esprit des provinces, en l'unissant à l'esprit public; le titre glorieux de *citoyens françois* effacera des dénominations dangereuses, et la qualité de frac-

(1) M Camille des Moulins, auteur de ce courier, n'avoit pas de pain avant l'*heureuse révolution*, il disoit tout franchement qu'il ne déclamoit contre le gouvernement, que pour être au moins nourri dans une prison. La liberté dont il a toujours joui, prouve combien l'administration étoit barbare, & se connoissoit peu en hommes dangereux.

tionnaire millionième de la souveraineté françoise, entretiendra le sentiment de fierté, que donne naturellement la co-propriété d'une si belle couronne.

Nous avons préparé, mylords et messieurs, cette confusion des provinces, par la confusion des ordres et par la privation faite au roi, du droit de faire les loix, dont-il jouissoit seul, et *provisoirement*, depuis quatorze cens ans. Nous lui avons ôté le pouvoir de coopérer à la législation, dont jouit le dernier de ses sujets; en lui faisant un *traitement convenable*, (1) nous le mettons dans l'heureuse impuissance de faire même le bien; nous rendons sa dignité, moins chère au peuple, son titre de roi moins influant et moins vénérable; nous livrons vingt-quatre millions d'hommes, à la houlette de dix mille bergers, qui valent bien un souverain embarrassé de porter une main de justice, de grace, et de secours. Dix mille ciseaux font moins de mal qu'une épée : ils sont les instrumens de l'industrie, le glaive est celui de la mort. *Des drapeaux rouges* sont plus agréables aux yeux d'un peuple libre que des proclamations royales. *Scel de l'état françois* est plus correct que *sceaux des rois de france*; aux triviales remontrances, on a substitué les nobles expressions de *pétition*, *d'adresse* et

(1) Heureuse expression du roi Chapelier.

de *motion*, et ces deux dernières nous ont servi dans toutes leurs acceptions. *Motions* dans l'assemblée nationale, dans les municipalités, dans les districts, dans les villages ! *Adresses* employés à l'assemblée nationale, dans tous les corps, dans la correspondance sécrète, dans les fauxbourgs, au palais, à la grève, *adresses* dictées, mendiées, extorquées ! Ah ! comme ces mots sont riches !

Notre dictionnaire s'est encore enrichi du mot *à l'ordre*, mot vénérable, mot si utile au désordre et dans le désordre, mot que nous tenons de la respectable société des francs-maçons, à laquelle la France doit une partie de sa liberté. *Ajournement d'une motion à jour fixe ou indéterminé*, suivant l'argot de la loterie roiale de France. *Question préalable* que Louis XVI avoit abolie, quant aux souffrances physiques, et que la loquacité a rétablie pour les jouissances de l'esprit. *Priorité d'une motion réclamée*, *priorité d'un amendement*, *amendement d'une proposition* et non des personnes qui délibèrent. *Les tribunaux de départements*, *de districts*, *de revision*, *de haute cour de justice*; *les conseils électoraux*; *la loi martiale* avec menace de faire feu, substituée à la marche des maréchaussées. *Pouvoir aristocratique* de l'in-

vention de M. Thouret le réhabilité, qui ne signifie plus *pouvoir des plus sages*. Pouvoir *démocratique* qui n'exprime plus *gouvernement du peuple*, mais *royauté du haut-tiers*. Enfin, Messieurs, à toutes ces *titulatures* nouvelles, ajoutez le changement avantageux dans les noms comme dans les choses, si parfaitement représenté par la substitution des mots *la loi et le roi*, dans l'écusson du sceau aux fleurs de lis et à l'image de la justice. Je fais en ce moment la motion de conserver ces ornemens, en y ajoutant deux supports : M. de Mirabeau pour les fleurs de lys, et M[e] Target pour la justice.

Les deux roitelets se levèrent en ce moment pour remercier l'honorable membre. L'avocat

Oeil de travers, et bouche à la denchet,
D'Aise pamé, *le baise à la Target*,
Joint les deux mains, et riant d'un sot rire,
Ne comprend rien, et toutefois admire.
Pour Mirabeau, d'un bon soufflet,
Il fit sentir la *latitude* (2).
De la vertu reprenant l'*attitude*,
Au discoureur il chanta ce couplet.

AIR : *Du prince d'Orange.*

Vous vouliez me mordre,
Me donner mon sac ;

---

(1) Vers de la Pucelle, chant troisieme.
(2) *La latitude des soupçons*, expressions de M. de Mirabeau.

Je vous mets à l'ordre,
Confrère Vieuzac,
En terre classique
De la liberté (1);
Est fou qui se pique
D'un soufflet donné.

Le vaudeville fit rire les convives à éclats; et le vieux curé de Souppes, ayant dit le *benedicité*, le pouvoir exécutif déploya le drapeau blanc; on apporta des pains bénis par l'abbé Fauchet, qu'on divisa dans les *districts* de la table. Voici le *benedicite* que j'adressai à la déesse de ces lieux.

O toi sottise ! ô grosse déïté,
De qui les flancs, à tout âge, ont porté
Plus de mortels, que Cybèle féconde
N'avoit jadis donné de dieux au monde;
Qu'avec plaisir ton grand œil hébété,
Rois tes enfans dont *ce couvert* abonde ! (2)
En est-il un qui soit plus ton portrait
Que le blondin *Perret - Trécadoret* ? (3)
Ses fins propos redressoient tes oreilles.
Avec bonté tu souris aux merveilles
Que ce Breton qui parle comme trois,
Aux moutonnets des sables Champenois,

---

(1) Avoir l'*atitude d'un homme de bien*, l'*atitude* de la vertu, encore de l'invention de M. de Mirabeau ! Il prouve qu'il l'a étudiée au miroir, et qu'il a fait l'impossible pour la saisir.

(2) Toujours de la création Mirabelle !

(3) Pucelle, chant troisième.

(4) On s'est trompé; le député de Ploermel est brun-noir, & pétille d'esprit.

Aux dindonneaux issus de Picardie ;
Aux fins renards de basse Normandie (1) ;
Débite en orateur qui fait trembler les rois.
Mais celui de tes fils qui le plus t'intéresse,
C'est l'heureux *Populus*, natif de Bourg, en Bresse ;
Tu jettes des regards quelquefois sur Chambon ; (2)
Mais la maternité rappelle ta tendresse.
Populus, il est vrai, soutient plus ton renom
Que tous ces batardeaux que tu fis à la foire ;
D'un amour légitime il nâquit pour ta gloire :
Populus! Populus! est digne de ton nom.
Sais-tu donc qu'on le voit courir à la guinguette ;
Au téâtre, à la cour, aux états-généraux ;
Que sur ces bancs fameux, il a mille rivaux,
Et que par passe-tems, il entretient Villette, (3)
Ce héros que vingt fois son ami Jacquemar (4)

---

(1) Ces trois provinces, ainsi que la Bretagne, l'effroi des aristocrates, ont fourni les plus grands hommes à l'assemblée.

(2) Se disant de la Tour ; il doit toute sa fortune à un bon ecclésiastique, mon cousin, dont il est parvenu à se faire l'héritier, à force de séductions. Il n'a de la sottise que la platitude, et de la méchanceté que la fadeur. Il est de la sénéchaussée de Nîmes.

(3) Avec quelle béatitude Voltaire suit sur la terre son neveu le marquis de Villette qui, dans la chronique de Paris, s'évertue à dire qu'il veut payer de sa bourse, le transport des réverbères du chemin de Versailles, et leur distribution dans les quartiers de Paris ; qui nous apprend que le prix des demoiselles de Paris, est de 3 livres, qui a pitié des petits savoyards qui couchent dans les rues, & les abrite, et qui trouve des azyles aux ravies. Tonton Voltaire, du fonds des élisées, en le voyant faire d'aussi bonnes actions, lui crie au sujet de quelques erreurs : *je vous pardonne tout si vous en frémissez*. Vers au roi de Prusse.

(4) Député curé de Brissard.

A conduit chez Lanusse... (1) ennemi de viard. (2)

Cette confidence plut si fort à la déesse, qu'elle se rendit visible à tous les convives. Ils lui donnèrent beaucoup de titres plus flatteurs les uns que les autres; mais, modeste, elle n'accepta que celui de divine *constitution*. Rabaud de Saint-Etienne, tout protestant qu'il est, croyoit enfin *à la présence réelle*, mais ne l'avouoit pas. Elle prit place au milieu du banquet.

Alors on servit un énorme gâteau appellé par les cuisiniers démocrates, *nouveau régime*. On décida à l'unanimité que la *sottise* l'entameroit. Mais il y eut un tapage effroyable pour la division des parts; chacun voulant avoir la plus forte. On se réunissoit cependant à l'avis commun de se séparer en quatre-vingt trois *départemens* tirés au *scrutin à liste double*. Ils alloient,

Animaux malfaisants semblables aux harpies (1)
De leurs ongles crochus, et de leur souffle *impur*,
Fracasser le gâteau du héros de Namur.

lorsque la sottise les rappellant *à l'ordre*, leur déclara que tous y auroient une portion égale, mais que la féve seroit le partage de celui qui

(1) Député d'Albret.
(2) Député de Bar-le-Duc.
(3) Epitre à d'Alembert, par Volt.

prouveroit

prouveroit avoir le plus contribué à la révolution par ses écrits et motions *théologico-politico-philosophico*-démocratiques.

La proposition de la présidente ayant été applaudie, fut aussi décrétée ; et la sottise, en se rasseyant sur les genoux de *Target*, pour le *désobstaclement des gênes*, (1) dit tout bas à Mirabeau :

Tout député qui ce soir parlera,
Perdra l'esprit tant qu'il y restera. (2)

Aussi-tôt l'ambition s'empara des têtes, et tous les beaux diseurs s'apprêtèrent de leur mieux à mériter la fève.

Près d'elle on vit *le galimathias*, (3)
Monstre bavard carressé dans ses bras.
On vit encore voltiger l'équivoque,
La louche énigme et les mauvais bons mots,
A double sens, qui font l'esprit des sots.
Les préjugés, les méprises, les songes,
Les contresens, les absurdes mensonges. (4)

Tous ces démophobes furent bien vîte écartés par un gentilhomme, qui, décoré de

(1) Pucelle, chap. 17.

(2) N°. 362 du Journal de Paris, mot inventé par M. Moneron, député du commerce de Nantes.

(3) Pucelle, chant dix-septième.

(4) Hydrophobes, enragés au physique ; démophobes, enragés au moral.

tous les dons de la fatuité et de la bêtise, sœurs de la déesse, ne ressembloit pas mal à une arrière-*pensée de la Rochefoucault* que voici:

Mériter n'est rien, obtenir est tout.

Il étoit en conséquence colonel, duc, cordon-bleu, et ex-président de l'assemblée nationale, bientôt ambassadeur, ministre et roi de la fève. La déesse avoit même des idées voluptueuses, et notre duc s'enivroit de prétentions, lorsque Mirabeau *le noir*, qui vouloit le persécuter ainsi que Mirabeau *le rond*, lui adressa les vers suivans, qui le firent couler dans la foule jusqu'au premier voyage de Versailles.

Autrefois gentilhomme,
Aujourd'hui roturier,
Liancourt, comme un honnête homme,
A trop vite saisi l'esprit de son métier.

On annonça M. Reubell, député de Colmar, ou si vous voulez, de France. En l'entendant nommer, la déesse lui adressa un gracieux sourire ... il dit que » pour soutenir l'honneur de *sa titulature* et celui de la *divine constitution*, l'argent manquoit au *trésor national*. Si je trouve un secret pour l'y faire verser de toutes parts, *j'ai mérité la fève.*

A cette proposition, le banquet retentit d'ap-

plaudissemens. --- Eh bien ! très-honorables membres, voici tout mon secret. Faisons avec le *héros des Annonciades*, une descente chez tous les citoyens françois, pour leur enlever *à charge d'intérêts*, leur numéraire (3).

M. *Prugnon*, député de Nancy, qui a *la vue droite*, soutint par conviction et par reconnoissance pour les bienfaits de M. Necker (4), que cette *contribution volontaire* étoit une suite naturelle de la *contribution volontaire* du quart des revenus ; mais l'assemblée qui approuvoit les intentions de M. *Reubell*, jugea que le tems n'étoit pas venu, et la proposition fut *ajournée* pour le mois de mars.

La parole étant échue à M. l'abbé Fauchet (5), il prouva que s'il étoit l'*ennemi juré de toutes les aristocraties* (6), il visoit à la monarchie du gâteau.

Déesse, dit-il, j'ai fait une nouvelle religion pour les héros de la bastille et les rois du manège ; je l'appelle *religion nationale* (7). J'ai fait trois discours dans la chaire de Bossuet et de

---

(1) Il a fait cette motion à l'assemblée nationale.

(2) Ce grand ministre, à son retour de Berne, renvoya du contrôle-général, M. Coster, beau-frère de M. Prugnon.

(3) Député du district de Saint-Roch, à l'hôtel-de-ville.

(4) *V.* Sa motion du 25 novembre 1789. pag. 2.

(5) Ouvrage de l'abbé Fauchet.

Bourdaloue, *sur la liberte françoise.* Je suis, au reste, le chien fidèle du bienheureux Roch, le démocrate. *J'ai mérité la fève.*

La déesse lui répliqua sur l'air du cantique de saint Roch :

Fils de Saint-Roch, qui prêchez la réforme,
De par nous tous, sachez qu'il est prescrit
Que vous alliez vous reposer sous l'orme,
Qui de ses bras couvre votre district (1)
De *Bergerie* (1)
La calomnie,
Prive Fauchet
De la fève, tout net.

M. l'abbé Fauchet sortit en disant que *la législation n'étoit pas consommée*, interjetta appel du couplet à son district, sauf à se pourvoir contre l'auteur *dans un tribunal souverain* (1).

On entendit rétentir dans la salle les mots *Grégoire*, *Grégoire*, *Grégoire* ! Je crus qu'on alloit chanter une ronde de table ; c'étoit le jeune curé d'Embermenil, dont j'ai parlé dans mes lettres

---

(1) Dans sa motion du 15 novembre, il dit que sous Charlemagne, les communes *des cantons* s'assembloient au mois de mai, sous les ormes qui couvroient de leurs ombrages *les dernieres salles de la legislature.*

(1) M. de la Bergerie a eu l'audace, dit M. l'abbé Fauchet, de lui tenir des propos à la suite de sa motion du 20 novembre 1789.

(1) *V.* Sa motion du 20 novembre. pag. 4 et 8.

précédentes, que l'estime des convives appelloit à la tribune.

Il nous apprit que dans la célèbre *société royale-littéraire de Metz*, il venoit de partager le prix, sur la question proposée de *régénérer* les juifs. Ce mot déplut. On lui dit avec aigreur: on *régénère* des françois, on *recirconcit* des juifs.... et voilà la fève perdue pour un mot. Il fut encore heureux que Mirabeau ne l'eût pas plaisanté sur le mauvais goût, les expressions triviales, la prolixité de son *essai*, et sur la qualité de *baigneur* des hébreux qu'il y prend. (1).

M. *Blind*, député et médecin de Nantes, auteur *de la lettre à Mounier démago-fugace*, fit quelques complimens au marquis *de Cazaux*, illustré par je ne sais quelle devise sur le *veto*, et consentit à prendre le pas sur le *vétérinaire*.

Soit pour sauver sa voix perçante et argentine, des inflexions françoises qu'il croasse comme au tems où Julien l'Apostat étoit dans sa bonne ville de Paris.

Soit pour étonner de plus grands sots par le merveilleux, soit enfin pour me faire voir qu'il connoissoit l'idiôme de *Hume* et de *Gibbon*, il commença ainsi sa *pétition* pour la fève.

---

(1) Dans cet essai, *il lava les Hébreux des affronts*, &c.

The obvious definition of a monarchy seems *tobi à poisson*. (1).

Il est bien question ici, interrompit le savant *Target*, du poisson de tobie. Comptez-vous ainsi gagner la fève ? --- *A l'ordre*, maître Target, j'ai *l'accession* à la tribune, et votre *veto* n'est pas une arme *royale* --- qu'appellez-vous, je suis tout aussi roi que vous.

Le subside de la voix manquant au doctissime *Blind*, il implora contre le *veto* royal de M. *Target*, le *veto* du corps *législatif* : c'est-à dire la faculté *interdictrice* dont les convives législateurs doivent jouir contre une poitrine *despote*, ou despotique ; cela s'entend..... *Target* fut confondu et le docteur *Blin*, après avoir mainte et maintefois dit que son ami *Cazaux* étoit le *vétérinaire* le plus habile de la France (2) d'après quelques *adultérations* d'auteurs Anglois, force *étrangétés* d'argumens *provincio-nationaux* ; le *perennis Blind*, dis-je, déclara *qu'il avoit*, *comme messieurs Bergasse et Mounier de bonnes intentions, plus un cerveau* ; ce qui nous fit augurer que ces

(1) Il cite dans sa lettre des pages entières d'auteurs Anglois, extraites de Gibbon, de Bolingbroke, de Hume & de Price.

(2) Il renvoie quatre fois dans sa lettre à l'excellent ouvrage de ce marquis, intitulé : *Simplicité de l'idée d'une constitution, démontrée par la mienne.*

grands hommes étoient devenus fous. S'il n'avoit pas eu l'indiscrétion, milord, de revêler qu'il étoit en correspondance avec un lord, (1) la sottise l'embrassoit et lui donnoit la féve ; mais j'empêchai la déesse de couronner le personnage ; je ne voulois pas, milord, que vous fussiez compromis.

Des traverses aussi continuelles, n'empêcherent pas M. *Treilhard* de se mettre sur les rangs. Il dit fort en colère :

Ah ! j'ai fait un *rapport*, et l'on s'en est moqué ! (2)

Un frère Emmanuel, capucin, a mis mon opinion sous le réverbere de la folie, (3) quand je voulois l'offrir à la déesse ici présente ; mais en bref,

Par mon avis --- l'église n'est plus rien.
Ne suis-je pas --- un brave citoyen ?
Les bleds sont chers --- et la disette est grande.
Car -- en effet -- il est -- bon qu'on -- s'entende.

A ce récit, milord, vous voyez que M. *Treil-*

---

(1) Pag. 42 de sa lettre à M. Mounier. Tout ce qui est souligné est de l'imaginative de M. Blind.

(2) Rapport du comité ecclésiastique, et opinion de M. Treilhard.

(3) Critique d'un bon genre, des plans de cet ingénieux et honnête réformateur. Elle commence sa troisième édition.

hard avoit reçu quelques pots de vin laïques (1) qui lui faisoient chanceler son allure et *hoqueter* (2) la parole.

> Trois cens bourgeois proclamèrent, soudain,
> Monsieur *Treilhard*, heureux vainqueur des prêtres.
> Et défenseur des droits du genre humain.
>
> *Guerre de Genève*. Chap. premier.

Mais la sottise observant que M. *Treilhard*, étoit sous le coup d'un pamphlet, l'assemblée le renvoya dénoncer le capucin auteur *au comité des recherches*. Voilà encore une fève manquée ! Le comte de *Clermont-Tonnerre*, impatienté de ce que la fête ne finissoit pas, monta *aux rostres*, (3) et parla ainsi ; nous serions jusqu'à demain, illustres rois, pour faire un roi du gâteau, si l'assemblée et la déesse se mêloient de ce choix. Je vais vous le prouver par l'autorité de deux démocrates célèbres, *Reynal* et le docteur *Franklin*.

Voici l'opinion de l'abbé *Reynal* qui vaut bien celle du frère *Treilhard* (4).

---

(1) Ou deniers d'entrée.

(2) Milord peut faire un présent à la démocratie, c'est le premier qu'il se soit encore permis.

(3) Tribune aux harangues chez les romains.

(4) Sur la diette de Pologne.

» Sur de fausses idées de droit et de perfec-
» tion, on a supposé qu'une loi n'étoit juste
» qu'autant qu'elle étoit adoptée d'un consen-
» tement unanime, parce qu'on a cru, sans doute,
» que tous verroient le bien et le voudroient;
» deux choses impossibles *dans une assemblée*
» nationale ».

Ecoutez Franklin, il vous dit : » Dès que
» vous assemblez un certain nombre d'hom-
» mes, pour acquérir l'avantage de leurs lu-
» mières réunies, vous assemblez inévitable-
» ment avec ces hommes, tous leurs préju-
» gés, leurs passions, leurs erreurs d'opi-
» nions, leurs intérêts, et leurs vues person-
» nelles. »

Je fais donc la motion de nommer M. Corentin le Floc, d'une voix unanime, pourvu qu'il nous récite comme il pourra un apologue de son pays. Il ne se fit pas prier, sa fable fut fort applaudie; il fut proclamé roi du gâteau, et le partage en fut fait par la sottise le plus également qu'il lui fut possible, entre toutes les têtes couronnées *amovibles*. Voici l'apologue que le simple M. Corentin de Floc, avoit appris *dans*

---

(2) Dans sa lettre écrite en 1788, au président du congrès Américain.

les deux siècles de Voltaire, et qu'il récita en Breton civilisé.

Jadis, en sa volière, un riche curieux
Rassembla des oiseaux, le peuple harmonieux.
Le chantre de la nuit, le serin, la fauvette,
De leurs sons enchanteurs egayoient sa retraite;
Il eut soin d'écarter les lezards et les rats;
Ils n'osoient approcher; ce tems ne dura pas.
Un nouveau maître vint: ses gens se négligèrent;
La volière tomba; les rats s'en emparèrent: (1)
Ils dirent aux lezards: illustres compagnons,
Les oiseaux ne sont plus, et c'est nous qui régnons.

Adieu, mon cher Lord, au premier courrier: je vous enverrai la suite de la lettre du banquier, que je vous avoit promise aujourd'hui: n'écrivez plus à *Blin*.

---

(1) Voltaire avoit sans doute, en faisant cet apologue, lu la prophétie que le miroir magique d'un moine avoit présenté à Marie de Médicis, curieuse de connoître les souverains françois de 1789. *Elle n'y vit que des rats.*

LE LIVRE DES ROIS DU NOUVEAU TESTAMENT.

CHAPITRE SIXIEME.

On a beau se farder aux yeux de l'univers !
A la fin sur quelqu'un de leurs vices couverts
Le public malin jette un œil inévitable,
Et bientôt la censure, au regard formidable,
Sait, le crayon en main, marquer leurs endroits faux,
Et les developper avec tous leurs défauts.
BOILEAU, sat. XI.

MILORD,

Ma soirée des rois m'ayant incommodé, je n'ai pu vous écrire aussi-tôt que je l'eusse désiré. Je ne suis pas le seul que cette orgie ait indisposé ; mais avec *du rhum* et du *punch*, nous nous tirerons d'affaire. Si l'on avoit écouté les représentations de quelques aristocrates, personne n'eût été malade ; la sottise ne tint *sa cour pléniere*

que parce qu'un député ayant proposé la vacance en propos très-séveres, le *Palais Royal* suspendit unanimement la séance le jour des rois.

Pressé par le travail, le parlement de France
Vouloit entrer le jour des rois
Et ne pas prendre de vacance.
» Je n'en suis pas surpris, messieurs, depuis huit mois,
» Tous les jours vous faites les rois,
» Dit un député de provence.
» Mais moi qui n'ai que ce ſeul jour,
» Je prétends les faire à mon tour. »

Je n'entamerai pas pour cette fois des affaire trop sérieuses. Il me seroit impossible de les traiter *ex professo*; ainsi je me bornerai à quelques anecdoctes, à des vers, à des chansons.

Vous savez, ou ne savez pas que M. *Buzot* est le maître clerc de notre ami *Mirabeau*, pour ce qui concerne la correspondance avec ses commettans. Lisez l'adresse suivante au peuple d'Aix.

Pourquoi le protecteur du crime et du bourreau
A-t-il choisi *Buzot*, pour compagnon de ruſes ?
Bons Provençaux, il falloit un Buzeau
Pour caqueter avec des Buzes.

Je crains, Milord, que les Provençaux cessent d'être *Buzes*, quand ils liront *une adresse* que des gens qui se prétendent bons citoyens leur ont envoyée, concernant le choix qu'ils ont fait *de cet homme* pour les représeuter aux états généraux.

J'ai bien peur que les Provençaux ne répondent à l'auteur de cette *adresse* : « vous avez raison et nous ne pouvons con» cevoir nous mêmes comment nous avons » chargé de nos droits les plus sacrés et » de nos intérêts les plus chers, celui que » nous ne voudrions avoir sous nos toîts » domestiques, ni comme pere, ni comme » frere, ni comme ami, ni comme bien» veillant, ni comme serviteur. » Je tremble que les Provençaux ne révoquent la procuration d'un scélérat..... *qui nous est utile. Chénier* à retiré du théâtre de la nation son *Charles IX* et toute son alchymie tragique. Les Parisiens n'auront plus que du *Corneille*, *du Racine*, *du Voltaire* et du *Crébillon*. MM. les actifs de *la nation* ont déplu avec raison au charitable M. Chénier, en ne voulant donner qu'une représentation au bénéfice des *pauvres de corps*, et *le pauvre d'esprit* a retiré évan-

géliquement ses haillons aux officiers de la garde nationale qui vouloient traiter les indigens en *alaric*, en *childebrand*, en *agezilas*. Les plus vils démophobes deviennent donc tyrans insensibles quand ils ont goûté le miel de l'autorité !

Je veux cependant raccommoder le moderne *Pradon* (1) avec nos Histrions-Capitaines. Je mets toute mon attention à relever chaque maille qui s'échappe, car notre estame seroit bientôt éfilée. Nous avons d'ailleurs besoin d'une piece qui tienne les imaginations à la hauteur désirée : avec la tragédie de Charles IX nous sommes sûrs de monter les têtes les plus rondes en pain de sucre.

Tandis que Chenier, voulant donner du neuf,
Sur la scene introduit un cardinal étrange (2),

---

(1) Détestable auteur, rival de *Racine*. Croiroit-on que le cardinal *de Richelieu* l'accabla de bienfaits et négligea *Racine*? Croiroit-on que madame *Deshoulieres*, vanta *Pradon* & vexa Racine? Croiroit-on que les Parisiens siflerent la *phedre* de *Racine*, et éleverent aux nues celle de Pradon?

(2) Le cardinal de Lorraine, qui alors étoit à Rome.

Un stuart cardinal ose, au château Saint-Ange (1) ;
Trancher du roi, se titrer Henri IX,
En dépit des Anglais et du prince d'Orange (2).

Ce *cardinal-roi*, *in partibus fidelium* ; est heureusement à son âge comme *senza coglioni*. Si le pape infaillible, et par conséquent tout puissant, pouvoit *délier* en lui ce que les années ont *lié*, s'il lui donnoit le *pouvoir matrimonial*, notre bon George III n'auroit-il pas à redouter que les pouvoirs innombrables et indéclinables dont la France est fortifiée, ne remissent sur le trône Anglais la derniere racine de la souche des *Jacobites* ? Cette réflexion présentée dans les cafés du Palais royal, par une figure bien *constitutionnaire*, occuperoit, Milord, toute une journée les politiques dont les mains et la pensée dirigent à leur gré le flux et reflux des gouvernemens politiques.

Je vous envoie une récapitulation de tous

---

(2) Palais du pape.

(3) Maison usurpatrice de la couronne d'Angleterre ; il y a eu l'an dernier 100 ans, avec l'aide des *communes*.

les avantages immenses que les françois, grace à nos soins, ont déjà retirés de leur *sainte conjuration*, et de leur *impérissable constitution*. Un démocrate très-zélé les a faits dans une crise de fureur, occasionnée par un refus qu'il a essuyé. Comme, dans le vin, la folie et la fureur, il échappe souvent de grandes vérités, j'ai recueilli ces vers, persuadé que vous en trouverez, comme moi, plus d'une, auxquelles on ne peut répondre que par ces mots victorieux : *vive la liberté!*

Qu'à-t-il résulté des travaux
De nos grands états-généraux ?
Dans leurs débats tragi-comiques,
Ils font quatre-vingt républiques ;
Du Louvre une prison d'état ;
De chaque bourgeois un soldat ;
De chaque soldat un rébelle,
A tous ses devoirs infidelle ;
Du jardin du Palais-Royal
Un sombre et cruel tribunal ;
De nos couvents une caserne,
Où chacnn à son gré gouverne ;
Du spectacle un lieu plein d'horreurs ;
Qui nous rappelle à nos fureurs ;
De nos innocens réverberes
Des funestes patibulaires ;

De nos ministres des commis
A leurs décrets toujours soumis ;
De Paris un lieu plein d'alarmes,
Où tout le monde est sous les armes ;
Dans nos hameaux, d'un bon fermier
Un implacable braconnier ;
Du roi.... l'horreur d'un tel outrage
M'arrête au milieu de l'ouvrage
Les trois cents enragés qui, pour former des loix,
Brouillent, s'agitent, se trémoussent,
Sont législateurs des françois,
Comme des brigands dans un bois,
Sont les législateurs des passans qu'ils détroussent.

Cette piece est-elle assez insolente, Milord ? tous les matins de nouveaux poussins éclosent et chantent en naissant. Je vais mettre un terme à ces reproductions dangereuses, et faire rentrer cette vermine satyrique dans la poussiere. On doit mendier le tolérantisme quand on est foible ; mais quand on a dans sa main *le comte de l'Isle de France, le Maire du Palais*, et six mille *légionaires* capables de renverser les garnisons de *Lille*, de *Metz* et de *Besançon* (1), je maintiens

(1) Il paroît une brochure, dont on dit du bien, au sujet de *M. Dubois de Craneé.* Elle renferme un recueil précieux de lettres écrites, par différentes garnisons, à

que l'on doit être intolérant, que c'est nécessité pour se maintenir dans son usurpation de se servir de toutes les manœuvres que l'on reproche aux vaincus d'avoir mis en action. *Liberté* est une énigme dont *la tyrannie* est le mot.... C'est une erreur que les *machiavel* ont adroitement glissée ; pour corriger l'impression, lisez *Tibere*.

Dans l'esprit d'intolérance qui se généralise, et se divise encore mieux par le secours de la démocratie, franche, ouverte et démonstrative, qu'à l'aide du despotisme isolé, mélancolique et sourcilleux, j'ai fait dire à l'enchanteur *Merlin* (1) de venir à mon hôtel. Comme il est loin de la réputation

---

l'assemblée nationale, pour se plaindre de l'injure de ce député de Châlons. La garnison de Metz a écrit pour demander qu'on le lui envoyât, & dans toutes les garnisons, pour faire amende-honorable devant les braves défenseurs de la monarchie.

(1) Ce député de Douai a fait six sectaires dans les provinces belgiques, qui suivent à l'assemblée nationale ses inspirations. Il est un des principaux expurgateurs des boues de la jurisprudence *chinoise*, *tartare*, *françoise* et *algonquine*, ramassées en vastes fumiers, sans art et sans choix. Son entreprise est appellée *grimoire* ou *repertoire de Jurisprudence*.

qu'il a en angleterre! c'est tout au plus un jongleur digne des amateurs du Pont au Change, et je ne puis concevoir comment il a pu escamoter la représentation de Douay. Je l'ai trouvé si foible que j'ai décidé de le faire soutenir par de preux chevaliers.

Merlin s'est plaint à l'assemblée nationale de l'abus que *l'aristocratie* (1) faisoit de la *licence* de la presse (2). Le *Chandos des Annonciades* l'a vigoureusement secondé. Il a représenté avec cette éloquence qui ne lui fit jamais faux-bond, que les ouvriers attachés à la réconstruction de l'édifice du temple de la liberté, sous l'inspection du

---

(1) On a qualifié d'*aristocrates* les royalistes, à dessein de leur dire une grosse injure, & *aristocrate* signifié *le plus sage*. On a divulgué à grands frais dans tous les journaux *démagogiques*, que l'anagramme d'*aristocrate*, étoit *iscariote*, et elle est aussi juste que la parenté de *potence* & de *lanterne*; que ces *démophobes* ont d'esprit!.... Les aristophobes, dits *modérés* ou *royalistes*, se tuent pour rivaliser de génie, et ils n'ont encore trouvé que ces deux mauvaises anagrammes, dans lesquelles la justesse tient lieu de mérite. *Abbé Maury* — Mirabeau. *Assemblée nationale* — nation lésée le blasme.

(2) Les filoux dans les motions usent de la liberté de la presse.

grand *Zorobabel*, l'ami de Cyrus, employoient en vain à relever des murs aussi antiques que le monde, le glaive et la truelle; qu'ils étoient troublés toutes les semaines par les irruptions de vingt mille *samaritains* (4); qu'il savoit leur nombre au juste, parce qu'un *banian* (5), qui lui servoit d'espion (6), et qu'il ne nommeroit pas, à cause des préjugés, les avoit passés en revue.
« Ce n'est pas pour défendre ma personne,
» a-t-il ajouté avec noblesse, que je demande
» des sûretés pour nos travailleurs intré-
» pides. Le triple fer dont mon cœur est
» couvert la garantit des fleches des *aristo-*
» *crates*, ma bravoure prouvée au siége
» fameux de la *Barentine*, est aussi connue
» maintenant de tout Paris que l'étoit,
» l'année derniere, le beau, grand cheval
» blanc du commandant *Dubois*, mon pré-

(4) M. le chevalier de Lameth, le 12 janvier, a dit à l'assemblée nationale, qu'un libraire, qu'il ne nommeroit pas, lui avoit avoué qu'il s'imprimoit environ 20,000 libelles par semaine contre l'assemblée.

(5) On appelle ainsi les marchands dans l'Asie.

(6) Etat honorable sous la démagogie, & qui n'exclut point des emplois civils.

» décesseur ; mais nos généreux *israëlites* » sont trop exposés dans leurs travaux im- » mortels. Je suis d'avis d'élever un rempart » jusqu'aux cieux, en carton incombustible, » de l'enduire de gomme arabique dans ses » sens extérieurs, afin que toutes les fleches » de papier des gentils (1) s'y collent et aug- » mentent sa force et son impénétrabilité. » Faisons, dès ce soir, une sortie vigou- » reuse sur les *idolâtres royalistes*, et sur » leurs artilleurs, enlevons de vive force » leurs magasins d'armes, et couvrons le » *Jourdain* de leurs morts ».

On sait les actes héroïques qu'ont produit dans la nation illustre que protége l'abbé *Grégoire* les meurtres innocens d'*Aod* et de *Judith*, et le souvenir agréable des roitelets de l'*Idumée*, dont les jambes furent sciées gaiement par les *juifs démocrates*.

L'assemblée nationale fut enlevée par la motion mystique du fils de Lameth. Sur le champ on arrêta de fabriquer une *adresse aux provinces*, non sur le plan de celle dont, à bonne intention, j'ai attribué l'invention à

---

(1) *Homines gentis*, hommes de la nation, sont devenus *ludibria gentis*, jouets de la populace.

l'*abbé de Montesquiou* et au président *Desmeuniers* de Montmartre, mais coulé dans le moule de l'*adresse* des députés bretons aux bretons, chef-d'œuvre dont je vous ai parlé, Mylord, dans ma troisieme lettre.

J'envoyai la nuit militairement, chez tous les libraires, de nombreuses patrouilles, guidées par des commissaires, des exempts de police, des *familiers de la constitution*, comme cela se pratiquoit à petit bruit sous le despotisme. Le général l'*Annonciado* (1) marchoit à la tête de l'expédition. On cherchoit des flêches, on ne trouva pas une aiguille. Menace faite aux libraires des *prisons de la liberté;* réponse des libraires, que les magasins des *aristocrates* étoient dans le couvent des *Annonciades*, *et Charles s'en alla comme il étoit venu*, saus avoir même le mince honneur d'emmener à la *bastille* démocratique un *rodeur*, un *solitaire*, un faiseur de *déjeûners* (2).

(1) Les espagnols, comme les romains, honorent les noms de leurs généraux du surnom de leurs conquêtes.

(2) Brochures bonnes à brûler sous la lanterne. Peuple, fuyez les *rodeurs*, les *solitaires* & les *déjeûners*.

Savez-vous, Milord, que j'ai à me plaindre de vous ; vous ne m'avez point instruit du départ du général *Paoli* de *Londres*, et ma légation aura certainement diminué de crédit aux yeux de ceux qui m'ont appris que ce fameux *corse*, de retour dans sa patrie, avoit été élu colonel général de la milice nationale de *Luciana*; j'ai juré qu'il étoit toujours à *Londres*. Je suis fort aise d'avoir contribué, par nos agens de l'assemblée nationale, à lui avoir fait r'ouvrir les ports de son isle. Remarquez bien, Milord, que si la guerre civile, que je crois entrevoir pour le printemps, réalise mes conjectures, notre couronne n'a plus de frais à faire, comme avant la conquête des françois, pour assurer à *la Corse* la souveraineté la plus indépendante. Tandis que les *belges*, les *bretons*, les *lorrains*, les *alsaciens*, les *béarnois*, se battront pour leurs priviléges ; tandis que les colonies françoises, aidées par nous, se déclareront assez robustes pour rompre les lisieres maternelles ; tandis que *Paris* s'érigera en république, le général *Paoli* chassera facilement de *la Corse* les régimens françois hors d'état de s'y maintenir ; il aura tout le temps nécessaire pour fonder un état conforme au climat et au

génie de ses compatriotes ; et l'Angleterre, joignant à la possession de *Gibraltar* et de *Minorque* la sûreté des asyles, des relâches et des communications, au moyen des ports de la *Corse*, que la reconnoissance et l'intérêt lui tiendront toujours ouverts, étendra sa domination sur la Méditerranée comme sur l'Océan ; elle s'emparera exclusivement de tout le commerce du Levant ; et *Toulon* et *Marseille*, quoiqu'au bord de la mer, en seront aussi reculés, pour le commerce, qu'*Aigues-Mortes* qui vit Louis IX s'embarquer sous ses murs pour l'Egypte, et qui en est maintenant à plus d'une lieue. *La Fayette*, *Paoli*, *d'Ormesson*, *Aubry* (1), soldats nationaux ! c'est encore bien pis dans les provinces ! *Prâlines*, *Avelines*, *Anis*, que de dragées différentes, contenues dans le même paquet sous les rubans rouges, blancs et bleus ! cela fondra comme neige.... Il viendra un gourmand au printemps qui sucera les *petits bons hommes de sucre*.... En attendant que ces ornemens de

---

(1) Aubry, commis d'Henri, exempt de Police, et maintenant major soldé du bataillon de S. Etienne-du-Mont.

cheminée et de table passent de mode, l'enrôlement est une fureur. Nobles, magistrats, bourgeois, se couvrent de l'habit de la liberté pour se préserver de la fureur des normands(2), comme, il y a cent ans, le peuple prenoit le petit habit de la vierge pour se préserver du tonnerre et du démon. Chaque siecle a ses grelots et son chaperon. Si vous savez l'air des *odes anacréontiques*, chantez ces couplets :

Dans une ville de Champagne,
Un magistrat présidial,
Tranchant par air du Charlemagne,
Etoit soldat national;
Ses confreres à l'audience,
Pour un procès de conséquence,
L'ayant fait mander par l'huissier : —
« J'entends le tambour qui m'appelle,
» Il faut que j'aille en sentinelle,
» Aujourd'hui je ne puis siéger.

---

(2) Les ravages des normands, si célèbres dans l'histoire des nations de l'océan, n'ont point causé des maux comparables à ceux qu'une rage sourde excite en France depuis un an. Et l'espoir, françois malheureux, que nos normands modernes cessent de vous tourmenter? il n'y a pas un Rollon parmi eux.

» Mais, Monsieur, le tribunal gronde
» De votre exercice guerrier;
» Soldat ou juge dans ce monde,
» Chacun doit faire son métier.
» Arborer cocarde et simare,
» C'est un accoutrement bisare!
» C'est être nul, ou peu s'en faut:
» — J'entends le tambour qui m'appelle;
» Dis que je vais en sentinelle....
» Au par sur qu'on prenne défaut.

Cette aventure chansonnée est arrivée au *lieutenant* du présidial de Rheims. Elle prouve la rage du service national, et la nécessité de confondre deplus en plusordres, pouvoirs et distinctions. Mais je chante, Mylord, quand je vous dois la suite de la lettre du banquier françois à son correspondant d'*Amsterdam*, interrompue dans ma quatrieme lettre par ce maudit banquet des *Rois*; je reprends cette affaire de finance. *M. le Couteux de Canteleu*, aussi cauteleux agioteur que banquier couteux à la France, s'est avisé de prophétiser, sur les trépieds de l'assemblée nationale, que, d'ici au premier juillet, un fleuve plus abondant en richesses que le nil, plus opulent que le pactole des poëtes, se

se diviseroit en mille canaux dans le royaume; que le vaisseau de la fortune, d'une magnificence bien supérieure aux brillans pavois de la *Cléopâtre*, lorsqu'elle fut soumettre à ses charmes le fameux *Antoine*, déploieroit des voiles d'or et de pourpre, à cette heureuse époque, dans le port de l'assemblée nationale, et que cette déesse, ne se bornant pas à séduire un *Triumvir*, comme la reine d'*Egypte*, partageroit ses faveurs entre les douze cent *régens* de l'empire, les dix mille *nababs* municipaux, et vingt-cinq millions d'êtres prêts à mourir de besoin.

Mais il a mis pour condition au voyage de la déesse, en juillet prochain, qu'on crût aveuglément à sa prophétie.

Il a exigé que, fideles croyans, on se laissât bercer par la douce persuasion que dans un délai aussi court, la déesse opéreroit le miracle vraiment étonnant de rassurer les capitalistes étrangers sur notre défection, de maniere à nous renvoyer tout bonnement les fonds qu'ils nous ont retirés.

Il a enfin demandé à l'assemblée nationale qu'elle ordonnât que, d'ici au premier juillet, tous les françois fussent obligés de recevoir un papier *du Saint Sépulchre* de la rue

Vivienne, à l'instar des Mahométans qui, pour être sauvés, ont toujours dans leurs poches de petites devises du Koran.

Voici les paroles du prophete *normand*(1), sur l'air d'un vaudeville connu, adressées au nom du comité de finance.

Air : *A la façon de Barbari*, ect.

Ordonnez que tous les billets,
De la caisse d'escompte,
Circulant par-tout sans protêts,
D'argent vous tiennent compte;
Qu'au premier juillet tout chiffon,
La faridondaine, la faridondon,
Par le grand Necker soit rôti,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

Qu'on reprenne le payement
A l'époque fixée,
Qui ne pourra dorénavant
Etre plus loin portée,

(1) Nous tenons encore aux préjugés antiques et ridicules; Pourquoi dit-on : c'est un normand, c'est un picard, c'est un gascon, c'est un breton, ect.... Quand la division des provinces n'auroit d'autre utilité que de faire cesser ces dénominations, nous aurions une obligation majeure à l'assemblée nationale.

A peine de *suspension*,
La faridondaine, la faridondon ;
On ne verra qu'or dans Paris,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

Si la disette du moment :
Et la soif métallique,
Aux accapareurs de l'argent
Font fermer la boutique,
En juillet nous la r'ouvrirons,
La faridondaine, la faridondon,
Lors, *gaudeant bene nanti* !
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

Alors nous verrons le crédit
Renaître sur la place,
La France accourant de son lit ;
Rejetter sa besace,
Pour toucher pistole et teston (1)
La faridondaine, la faridondon,
Et sauter d'aise, dieu merci !
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

---

(1) Ancienne monnoie.

Malgré le poids de nos malheurs ;
Et la détresse extrême,
Apprenez que nos directeurs,
Pour devancer ce terme,
Vont créer de nouveaux chiffons,
La faridondaine, la faridondon,
De Genêve voilà l'esprit !
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami (1).

---

(1) Voici, pour les personnes qui n'aiment que les ariettes de bravoure, qui détestent les vaudevilles, ou qui n'ont point de voix, la motion du Decemvir *colens cautelam*, ou, si l'on veut, de M. le Coulteux de Canteleux :

« Vous ordonnerez que les billets de la caisse d'escompte continueront d'être reçus en paiement *dans toutes les caisses publiques et particulieres*, jusqu'au *premier juillet* 1790, époque qui sera fixée pour la reprise des paiemens à bureau ouvert, *et qui ne pourra être retardée par quelque cause que ce soit*.... Les administrateurs esperent que le rétablissement du crédit et le retrait des billets en circulation leur permettra de devancer ce terme, et ils ne s'arrêteront à aucuns sacrifices pour remplir cet engagement. »

L'onguent des charlatans du *quai Pelletier* ne se vend point, Milord, sans vaudevilles, et *Mesmer* agissoit doublement sur les nerfs à l'aide d'un clavecin. Les magnetiseurs du manege furent ensorcelés par la motion chantée par le tribun financier ; mais je crois qu'un capitaliste comme vous est insensible au charme d'un *Pont Neuf*.

Si l'espoir des administrateurs de la caisse d'escompte est déçu, comme il l'a été depuis août 1788, époque ou ils nous faisoient en termes aussi séduisans des promesses aussi belles, et depuis janvier 1789, mois qui a vu renouveller ces promesses et notre crédulité, et qui n'a donné que des assurances de paiement pour le 1er juillet suivant et le 1er janvier 1790, toujours vaines et désespérantes ; toutes ces promesses continuellement violées, et même avec les ironies les plus piqnantes (1), me convain-

[1] Voyez les arrêts du conseil rendus au rapport du *religieux Necker*, qui ont prorogé la surséance de la caisse d'escompte. On y lit ces plaisanteries innocentes, *que cette caisse avoit la possibilité de reprendre ses paiemens et qu'elle ne les différoit que par des convenan-*

quent irrésistiblement que la caisse d'escompte ne reprendra point ses paiemens au 1er juillet 1790, et je crains fort que dans l'opinion publique M. de Canteleu ne passe pour un faux prophête, ses neuf disciples pour des sectaires coupables, et l'assemblée nationale pour un troupeau d'illuminés stupides en matiere de finance, que le génie ennemi de la France à précipités dans le lac comme les immondes dont parle l'évangile.

Voudriez-vous encore placer des fonds en France, quand vous apprendrez que le comité des finances n'a point proposé de *décréter* la reprise des paiemens de la caisse d'escompte au 1er juillet 1790, et que l'assemblée ne l'a point décrété, sans doute pour ménager à la caisse d'escompte un nouveau moyen de prolonger la surséance. Ainsi balottés d'événemens en événemens, nous verrons arriver le terme ef-

---

ces de bien public. Comme si un fléau général pouvoit être un bien public !... Quel épicurisme nouveau !... et c'est avec de telles phrases qu'on paralyse la France commerçante !

frayant de nos maux. Voici au reste mon avis.

Qui veut prêter au royaume de France,
Batave, Anglois, Flamand ou Provençal;
Qui dans l'emprunt national
Aux escompteurs veut livrer sa finance,
Soit averti qu'un ministre moral
Du *tien*, du *mien*, maîtrisant la balance
Pour opérer le bien et pour parer le mal,
Equilibre le mal par une surséance!
On le prévient que dans juillet préfix
(S'il n'échet alors d'autre chance,)
On paiera toute échéance,
Et le passé de l'an quatre-vingt-dix;
Necker l'a dit : il n'a pas de jactance.
Si l'on ne peut, il sera décrété
Qu'on attendra le siecle d'abondance.
C'est un malheur! mais point de liberté
Pour celui qui de l'aisance
Veut garder la commodité.
On passera neuf ans dans l'indigence
Au sein de la calamité;
On verra le rentier déçu par l'espérance,
Victime de la foi, s'il ne meurt de souffrance,
Nous demander la charité.
Mais aussi qu'elle bombance
S'il survit à dix-neuf cent!
Intérêt, principaux, payés argent-comptant
Le dédommageront d'avoir fait pénitence.

Je suis, &c.

Signé, *Jaques Cœur*, argentier du public.

Eh bien, Milord, vous plaindrez-vous toujours que je suis un trembleur, que je n'accelere point assez, que je donne trop à mes plaisirs. A qui donc devez-vous l'état de mort où est la France. J'administre en Anglois les poisons que l'Italie inventa. J'étudie les corps qu'il doit détruire, je combine les effets de mes sels, je sais déchirer ou assoupir. J'emploie tour à tour les fureurs et l'anarchie, et sous le prétexte du grand œuvre de *la régénération*, j'étouffe tous les germes. Voici mon opération en peu de mots.

LA RÉGÉNÉRATION DE LA FRANCE,

CONTE.

Monsieur est député ?.... De quel lieu ?.... — De Provence.
— Connoissez-vous le plan de la constitution ?
— J'en suis l'auteur. — pourrai-je ?... — Ecoutez, je commence
Par une déclaration
Des droits, fanal de l'ignorance.
Ensuite la suppression
Des nobles, du clergé de l'opération
C'est la base. Point d'ordre en France.

Puis je tombe sur la finance ;
Et je finis par la *division*
Du royaume.... hem !.... adieu ,.... de la discrétion.
—Pardon, monsieur, un mot ; j'admire ce systême.
Mais l'armée et les tribunaux ?...
—Eh bien !... — je vous entends... par vos décrets nouveaux,
Le François éclairé saura sans généraux,
Sans tactique & sans loix, sans juges et sans bourreaux,
Se faire justice lui-même.
J'en accepte l'espoir...., puisse l'être suprême
Vous réserver ce prix digne de vos travaux!

Adieu, Milord, je vous sers avec toute l'ardeur dont je suis capable ; ne doutez pas un instant que je n'emploie le zele le plus vif pour venger ma patrie d'un peuple qui n'a cessé de lui susciter des guerres désastreuses ou des chagrins domestiques. Le grand *Marlboroug*, après avoir pris *Tournay*, qui se disoit imprenable, emporta à Londres la pierre d'une des portes de cette ville, ou cette jactance étoit inscrite. Il reçut du parlement Britannique l'honneur d'une statue équestre ; on n'y placa d'autre inscription que la pierre de Tournay, avec ces mots, *prise* par Marlboroug. Je ne désire point cette faveur insigne, Milord, je serai récompensé par le seul souvenir d'a-

voir fait mon devoir : et tranquille alors dans mes prés que baignent les eaux de la tamise, j'y éléverai un cénotaphe à la France et je lirai avec joie, tous les jours de ma vie, cette *épitaphe* gravée sur un carreau de marbre sanguin que j'ai fait enlever du château de *Versailles*.

Ci-gît la liberté de France.
Le parlement, dans un grand embarras,
Osa lui donner la naissance.
Le roi l'a vit sans défiance;
Le clergé la reçut doucement dans ses bras;
La noblesse à sa vue
Fut généreusement et vivement émue.
Le tiers d'aise en perdit le sens
Et l'étouffa dans ses embrassemens.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Paris, ce 30 janvier 1790.

Déclaration de 60 gentilhommes Bretons, assemblés à Rennes.

Tandis que des torches allumées ont entouré nos propriétés, nous n'avons pu ni dû faire une déclaration de nos sentimens qu'on eût pu supposer être l'effet de la crainte ou de l'intérêt.

Aujourd'hui que nous sommes à l'abri de ces excès, nous déclarons avec franchise et loyauté que nous croyons que la constitution sous la quelle vit un peuple libre doit être absolument à son choix, et que chaque homme ayant un égal intérêt à la bonté et au mode des loix, c'est, en pareil cas, à la pluralité à adopter la forme qu'elle croit la plus convenable à ses intérêts et à son bien-être.

Quoique liés jusqu'à un certain point par le serment de la noblesse de Bretagne, dont nous sommes parties, nous déclarons que nous n'avons jamais considéré ce serment que comme un moyen de résistance aux entreprises du ministere François, la nation n'étant pas encore assemblée ; mais nous le regardons comme non-avenu et comme ne pouvant, ne voulant ni ne devant opposer une résistance aux desirs, aux volontés et au bien-être de nos concitoyens.

C'est d'après ces deux principes qui nous paroissent incontestables, que nous déclarons formellement que nous adoptons purement et simplement la constitution que la majorité de nos concitoyens choisira, et

que nous jurons d'être fideles à la nation, à la loi et au roi.

Fait et signé.

ERRATA DE LA QUATRIEME SUITE.

Page 1ere. Jean Jaques, *lisez*, Jean Jaque.
2. La stueur, *lisez*, la fleur.
3. Parlant de loix, *lisez*, parlant de loi.
4. Fidels sujets, *lisez*, fideles sujets.
5. Derome, *lisez*, de Rome.
Ibid. M'assonime, *lisez*, m'assomme.
Ibid. Dét rouges, *lisez*, des rouges.
6. Déchange, *lisez*, d'échanger.
Ibid. Erniere fille, *lisez*, derniere fille.
7. *Note.* Ctvtles, *lisez*, civiles.
8. Nationale, grand'mere, *lisez*, nationale grand'mere.
9 Et vous fut, *lisez*, vous fut.
Ibid. de se trouver, comme Pharamond et chéf des francs, Jean-sans-Terre, le roi Jean prisonnier de guerre, *roi des François*, *lisez*, de se trouver, comme Pharamond, Jean-sans-Terre et le roi Jean, *chef des francs, roi des François et prisonnier de guerre.*
9. Il vant, *lisez*, il vint.
14. Rois tes enfans, *lisez*, vois tes enfans.
16. De se séparer, *lisez*, de le séparer.
19. 3. 6. 5. 6. 7., *lisez*, 1. 2. 3. 4. 5.

LE LIVRE DES ROIS

DU NOUVEAU TESTAMENT,

CHAPITRE SEPTIEME.

Tros, tyrius, rutulusve......
Club des *impartiaux*, *modérés*, ou *futurs modérateurs*.

Humble & véridique adresse aux représentans de la nation Françoise, par les créanciers du clergé.

Dangers des gardes nocturnes & variétés poétiques.

Septieme lettre de Milord à M. P***.

JE ne vous ai point encore parlé, Milord, d'une société nouvelle qui se forme dans l'espérance de renverser sous des apparences de paix et de concorde les deux partis qui divisent l'assemblée nationale.

Dans la derniere guerre on vit flotter sur les mers les pavillons de plusieurs puissances sous l'annonce modeste de *neutralité ar-*

mée, pour protéger le commerce des nations. Vous n'ignorâtes pas dans les temps, Milord, que les projets secrets des cours *modératrices et modérées* consistoient à épier sous les armes, les succès et les revers des puissances belligérantes, afin d'en profiter avec célérité.

Ces cabinets impartiaux ne retirerent des croisieres de leurs escadres aucun avantage. Ils en furent pour des frais considérables d'armement; et le commerce maritime de leurs états souffrit essentiellement de l'absence des matelots employés sur des vaisseaux de guerre.

Ces réflexions, Milord, sur la neutralité armée lors de la guerre entreprise contre notre couronne par la France, l'Amérique, l'Espagne et la Hollande combinées, s'adaptent naturellement au *tiers-parti* que l'on veut établir ici sous le titre humble et confiant de *modérés* et *d'impartiaux*.

Quels personnages composeront cette société ? Des ames molles et pusillanimes, incapables de ramener la tranquillité, puisque la nature leur a refusé l'énergie ; toujours faites pour être amollies et façonnées, quoiqu'elles se croient destinées à mouler et

à donner des formes ; craignant les manœuvres de la discorde, et par cela même soumises à ses caprises, à ses emportemens et à ses fureurs.

Les fondateurs de cette troisieme église politique, n'en doutez pas, sont des hommes qui, n'ayant pu s'élever dans les deux sectes au premier rang, veulent dominer à tout prix. Nés sans le bienfait du caractere (1), ils abandonnent sans remords une opinion qu'ils n'avoient adoptée que dans des vues d'intérêt ; soldats pusillanimes d'Ezus ou de Sabaoth (2), ils désertent des drapeaux qui leur sont inutiles ; et fatigués d'inutiles prieres envers des dieux qui ne les exaucent pas, ils vont élever un autel triangulaire à des dieux inconnus, *à la vérité, à la justice*, et *à la constance* (3).

Voilà, je pense, l'idée que l'on doit se

---

(1) On assure cependant que MM. de la Rochefoucault et de Clermont-Tonnerre sont membres du club des modérés.

(2) Ezus dans la Gaule étoit le dieu des armées comme Sabaoth dans la Palestine.

(3) Voyez art. 15 des principes des impartiaux.

faire de ces *impartiaux* que rassemblent des dieux plus populaires ; que la légéreté, l'inconsistance, l'ambition versatile a réunis, et qui, comme ces plumes qu'un zéphir rapproche et qu'un tourbillon doit disperser, seront au premier grand mouvement des deux principaux partis, absorbés ou anéantis par l'un ou l'autre.

Celui des *enragés* et celui des *enrageans* doivent inévitablement se réunir pour faire évaporer cette fumée qui ne pouvant produire aucune flamme, n'en est pas moins, quoique *modérée*, incommode et nuisible. Ils doivent se réunir, parce que beaucoup de ces prétendus *impartiaux* feront, comme dans la derniere guerre, le métier de forbans sous pavillon neutre ; parce qu'indifférens sur la cause générale, ils iront au club comme dans un lieu de sûreté, déposer les dépouilles de leur flibusterie ; parce que dans une affaire de famille à famille, il n'est pas permis de s'ériger en juges sans un accord réciproque ; parce qu'enfin la plupart des nouveaux sectaires ne seront que des enrôleurs du despotisme qui fait le mort et qui ne l'est pas, où des espions qui connoissant toutes les langues et

tous les déguisemens ne seront propres qu'à entretenir la mésintelligence et l'anarchie.

Oui, Milord, ceux qui ont imaginé ce *tiers-parti* ont cru que l'on ne verroit pas à travers les voiles séduisans qu'ils étalent, le pâle foyer de leur domination et les pieges grossiers d'une hypocrisie craintive. Ceux qui se sont laissés séduire par les capucinades de ces *Franciscains* politiques, n'ont pas senti que les *Augustins* et les *Jacobins* seroient toujours plus écoutés que de prétendus conciliateurs à sandales, et qu'enfin il est impossible qu'une société fût *modérée et impartiale*, en supposent même que les deux partis les appellassent pour concilier leurs différends.

Parcourons quelques-unes des 15 propositions de ces *Quiétistes*, et voyons si les Jansenistes et les Molinistes peuvent les adapter à la constitution.

ARTICLE Ier.

Fideles à notre devoir et invariablement attachés aux véritables intérêts du peuple, nous ne cesserons de nous oppo-

Notes sur les articles.

(1) Qu'entendez-vous par votre devoir ? Quels sont les véritables intérêts du peuple ? quels sont ses droits ?

Comment connoîtrez-vous qu'on veuille l'égarer

ser, jusqu'à la fin, à tout projet qui tendroit à l'égarer ou à compromettre ses droits, soit en excitant insidieusement sa défiance et en l'invitant au désordre, soit en le portant au mépris de la constitution et de l'autorité légitime (1).

ART. II.

Tout citoyen doit se soumettre à la constitution. *Ce qu'elle pourroit avoir de défectueux, le temps et l'expérience le manifesteront à la nation qui le changera ou le modifiera à son gré* (2).

ART. III.

Il est plus que temps de ramener l'ordre, la paix et la sécurité (3).

ou compromettre ses droits, &c.. Quelles forces avez-vous à opposer ? Car il faut des forces et beaucoup pour cela. Forces morales, forces physiques ; force de persuasion, force de protection, force de bayonnettes.

Qui vous fait juges impartiaux du mépris de la constitution ?

Qui vous a remis des balances justes pour peser l'autorité légitime ? Si vous les avez, par grace ne les gardez pas dans votre club ; venez les suspendre au milieu de l'assemblée du manege.

(2) Flatterie pour faire avaler un verre d'eau aux *enragés* qui ne les guérira pas, flatterie qui déplaît aux *enrageans*. Si le temps et l'experience font des changemens ou des modifications, pourquoi vous mettez-vous à la place du temps et de l'expérience ? n'êtes-vous pas la mouche du coche ?

(3) Est-ce bien votre objet, messieurs les importans ? Dans vos art. 2 et 5 vous exécutez envers les deux partis le rôle de

Frontin; par des mots dits à l'oreille, vous voulez insinuer aux deux rivaux que vous êtes dans leurs intérêts, et que vous les servez également. Nouveaux Basiles, vous comptez prendre l'argent des deux mains, et tromper tout le monde.

ART. IV.

Il faut se hâter de rendre au roi l'exercice du pouvoir exécutif suprême (4).

(4) Et ce sera un *club* qui le fera rendre !... Et messieurs les modérés se sentent assez de talent pour guérir le pouvoir exécutif des obstructions sans nombre dont il est affecté, sans émétique !... *Ite et capucinate per omnem terram*, si fantaisie vous prend ; mais messieurs les apôtres, vous ne convertirez personne.

ART. V.

L'expérience des siecles passés n'a que trop appris combien la tranquillité et l'intérêt de l'état exigent que la religion catholique continue à jouir exclusivement de la solemnité du culte public (5).

(5) Il seroit à desirer qu'il n'y eût dans le monde qu'une religion, & que *l'assemblée nationale* ne fournît ni club des Jacobins, ni club des Augustins, ni club des Capucins. Mais puisqu'il en est autrement, laissons ainsi que *Babouc*, et mieux que lui encore, laissons aller le monde comme il ira : et disons que l'histoire des siecles passés nous apprend que ce fut au *tiers-parti* qu'Henri III dut ses

malheurs ; que ce fut à un tiers-parti que la minorité de Louis XIV dut une grande partie de ses événemens désastreux, et que les cultes différens ne servirent que de prétexte aux grands et aux ambitieux.

Je vous envoie au surplus, Milord, la profession de foi en entier des sectaires qui se disent les légats *à latere* de la *justice*, de la *vérité* et de la *constance*. Vous reconnoîtrez facilement l'absurdité et la contradiction de leurs aphorismes dignes de *Mesmer*.

Vouloir appeller à la modération des principes, et non au temps suprême modérateur de toutes choses, de la funeste division qui agite un empire ; c'est tout à la fois connoître peu la routine des peuples, et la marche des événemens. Dans les gouvernemens vigoureux, ce qui éteint ou assoupit une contestation entre parties, c'est une force qui leur est supérieure, c'est un tribunal de justice au souverain : mais le gouvernement de France est asphixié par l'anarchie, et les cours suprêmes sont par conséquent ensevelies dans le sommeil. Le seul obstacle aux ravages du mal qui n'ait pas été renversé dans cet empire, les François le doivent aux notions naturelles fortifiées par l'habitude de l'éducation, mais non *à l'union de toutes les parties du gouver-*

nement ; puisque tous les ressorts en sont détendus. Ils ne pourront être resserrés sans une lutte fameuse ; de toute nécessité les aristocrates ou les démocrates auront le dessus. L'un ou l'autre parti doit se dissoudre, sans quoi les mécontentemens renaîtroient sans cesse, et tous les expédiens mixtes, tempérés, médiateurs, n'ameneront que des treves pour réparer les pertes, et recommencer la guerre avec plus de fureur.

Jettons ensemble un coup-d'œil sur les forces respectives des aristocrates et des démophobes, et voyons si, vous et moi étant chefs des uns et des autres, voyons si nous ferions une paix solide et durable, par déférence pour une petite peuplade qui voudroit s'agrandir en suggérant des bévues pacifiques, et qui ne se présenteroit avec l'olivier, devant deux armées en présence, que pour piller de plus près et sans risques les équipages, égorger les mourans et déshabiller les morts.

Les aristocrates ont sous leurs bannieres les princes, les grands seigneurs, le corps entier de la noblesse ; les évêques, les prélatures, les chapitres, les bénéficiers et tous les ecclésiastiques décimateurs ; les fer-

miers-généraux, et l'ensemble des employés qui sont à leurs ordres ; les parlemens qui forment deux mille familles puissantes, les autres cours supérieures, les présidiaux, les tribunaux d'exception, les jurisdictions ordinaires de premier et de second degré, une somme considérable de bourgeois privilégiés, et toute la partie du peuple qui étoit à la solde des précédens : ajoutons à ces forces la cavalerie françoise fidelle à ses escadrons, environ trente mille hommes d'infanterie qu'il m'a été impossible de corrompre ; comptez encore les provinces belgiques que *Merlin* n'a pu désunir ; la Bresse qui dédaigne *Populus* ; la partie du Dauphiné qui a *Barnave* en horreur ; l'Alsace que des gentils hommes princes et des princes armés garantissent de l'épidémie françoise ; la Lorraine qui rougit de rembourser encore à la France l'argent qu'elle a employé pour l'asservir ; la Navarre qui veut conserver sa couronne et le berceau de Henri ; un nombre prodigieux de places de sûreté, parmi lesquelles Lyon, Marseille, Rouen, Nantes, le Mans, Soissons, Metz, ll Li, Besançon, etc. sont les principales. Ajoutons que l'empereur et l'empire, la Sa-

voie, Rome, Naples, Madrid et Lisbonne ne voient point d'un œil indifférent avilir la majesté des trônes, et les droits de la maison de Bourbon; soit que la cause des princes les touche de plus près que la cause des peuples, soit que la cause des peuples unie à celle des souverains décide impérieusement le parti qu'ils doivent prendre dans une insurrection aussi voisine et aussi dangereuse.

Du côté des démocrates, nous n'avons plus un lys de pourpre à opposer à la blancheur des lys. Mais au premier coup de carabine, le prince de *Joinville* repassera la mer, et sera plus adroit à profiter de l'occasion négligée en juillet et de l'occasion manquée en octobre. Pour catéchiser les peuples, nous avons au moins trente mille ecclésiastiques, que l'orgueil des supérieurs a éloignés et que l'espérance peut-être vaine d'un sort plus doux nous a vendus, comme autant de trompettes pour louer, d'échos pour étonner, d'oracles pour soumettre;

Quelques évêques, quelques abbés ou curés de la premiere classe, qui, indifférens à la tache de l'opprobre, en se faisant renégats de leur ordre, sentiroient une cor-

taine pudeur en devenant transfuges de la démagogie par le motif singulier mais naturel, qu'on rougit d'un ridicule et non pas d'un crime ;

Beaucoup de seigneurs, illustres ingrats, qui ne tiennent à l'influence populaire que par la honte de l'excuse, et l'extrémité des moyens qu'ils ont choisis ; et qui bercés par la folle espérance de réparer le tort qu'ils se sont fait, ont imaginé ou adopté le *club des impartiaux*, pour que leurs variations soient moins sensibles, et que leur retour moins brusque soit attribué plutôt à la conviction des bons principes, qu'aux méditations de l'intérêt privé. Voilà donc un prince chef, des seigneurs pour décorer, des nobles pour commander, des prélats pour émerveiller la stupidité, des ecclésiastiques pour inoculer dans les campagnes le poison de la licence sous l'enveloppe de la liberté. La majeure partie des régimens d'infanterie, agités de la fievre épidémique, frapperont dans leur délire ceux-là mêmes auxquels ils doivent leur existence et leur gloire. Paris, considéré comme le vingt-quatrieme de la population du royaume, ayant vu surgir dans son sein trois cent

mille citoyens en armes, la France peut donner aux immortels le spectacle merveilleux et nouveau de six millions neuf cent mille mortels armés en faveur des décrets de l'assemblée nationale. Un point d'appui pour les échelles, mylord, et les cieux sont conquis par Mirabeau. *Stupete, inferi!*

Paris armé ne me seroit cependant pas un objet de terreur ; si j'étois *royaliste françois*, cette pépiniere de Mars transplantée hors de ses murs éprouveroit dès les premiers jours d'une campagne le sort réservé aux orangers extraits de leur serre, et confiés à la terre de nos champs. Mais Paris, centre d'une assemblée nationale, dont la majorité nous est dévouée ; mais Paris, réservoir principal des opinions démocratiques qui de là s'épanchent et s'écoulent dans les comités permanens, civils et militaires que nous avons eu soin d'établir dans les communautés les plus éloignées et les moins nombreuses, pour balancer les *monarchiques* ou pour les rendre nuls ; Paris, dis-je, considéré sous cet aspect, est la possession la plus importante, puisque renonçant au privilege exclusif de créer des modes et des frivolités pour toute l'Europe,

elle a préféré d'être le foyer des dogmes et des opinions démocratiques.

Songez, mylord, que nous avons été assez forts ou assez heureux dans l'audace, pour paralyser les parlemens et pour établir dans le châtelet leur inférieur, un tribunal de *lèze-nation*. Je sais qu'il n'est pas entiérement à nos ordres; mais la servitude que nous lui avons imposée au nom de la liberté, et son titre nouveau, inspirent la crainte à ceux qui seroient tentés de faire une *contre-révolution*.

Croyez que la Bretagne, qu'une tyrannie a gouvernée des siecles avec la feintise de la liberté; que le Dauphiné, que ses montagnes destinent à l'indépendance; que le Languedoc, que ses nobles eux-mêmes ont réveillé pour se soustraire à l'oligarchie des prélats et des barons; que la Provence, dont le génie joyeux sous un gouvernement modéré, se change en fureur dans des temps de discorde, ne seront pas les seules provinces qui tiendront pour un parti qui leur promet au nom de Dieu, du roi et de ses représentans, la tranquillité, la liberté et le bonheur.

Quoique je fasse peu de cas des bourgeois

guêtrés de Paris trop amollis au sein des voluptés pour ne pas avoir le sort du *régiment de Corinthe*, s'il se présentoit un Condé pour les mettre en course, je me fonde sur les milices nationales du royaume. Les gardes-françoises ont commencé la révolution ; les gardes nationales la maintiennent et pourront l'achever. Elles ne sont pas encore aguerries ; mais elles connoissent la discipline et l'observent. Je ne les suppose pas capables de vaincre des troupes réglées ; mais je les crois susceptibles de résistance. Elles n'ont point de solde ; mais les grands mots de *patrie*, de *constitution* et de *liberté* leur en tiennent lieu. Le fanatisme religieux ne les enivre pas ; mais leurs têtes sont exaltées par une idolâtrie bien plus puissante.... par le prestige de la liberté. Elles n'ignorent pas que Charles XII dépeupla la Russie de presque tous ses guerriers, et que les Anglois ont arrosé de sang les champs de l'Amérique, et elles disent : « Pultawa fut le tombeau des Suédois. Nous avons parmi nous la Fayette, qui ceignit de ses lauriers le front sanglant et vainqueur de la liberté du nouveau-monde. »

Enfin, mylord, je n'oublierai pas dans

l'énumération de nos forces ni les habitans des villes, nagueres vampires salariés par toutes les classes, qui ne l'étant plus maintenant par aucune, et n'étant plus contre-balancés dans leur ambition par les refus de la fortune, se mettent en marche pour parcourir tous les degrés que l'esprit d'innovation joint au génie de l'Angleterre, a établi pour monter au capitole françois. Je ne puis aussi passer sous silence les journaliers qui esperent un surcroît de salaire ; les artisans qui attendent la suppression des maîtrises ; les paysans qui comptent sur l'abolition absolue des rentes féodales sans indemnité ; et cette multitude immense de gens ruinés, perdus et diffamés, qui croyent avoir à regagner dans un déplacement général, dans un désordre universel.

D'après ce tableau rapide et fidele des forces prêtes à entamer une lutte terrible, comment ose-t-on espérer un retour sincere, une franche réconciliation ? Il ne peut y avoir que des insensés, des dupes ou de misérables intrigans qui se flattent qu'on arrêtera l'incendie d'un royaume avec des forces logicales. Ne répercutez pas l'éruption d'une humeur aussi maligne ; il faut que la suppu-

ration

ration s'établisse, et c'est au temps et au médecin qui le suit, à empêcher que la maladie ne soit mortelle.

Le *hasard* vient de me procurer, mylord, la copie d'une adresse remise depuis longtemps à M. l'évêque d'Autun, par une députation à lui adressée par la masse des créanciers de l'état. Sans doute que le prélat n'a pas trouvé l'occasion favorable d'en donner connoissance à l'assemblée nationale. En attendant que son éloquence trouve jour à des dispositions de justice et de bienfaisance dans cette assemblée, je m'empresse de vous en faire part.

Adresse. — Ce seroit sans doute une grande justice envers les créanciers du clergé, que de ne pas les rembourser de leur capital, puisqu'en vendant une portion des biens ecclésiastiques, c'est diminuer l'hypotheque de leur créance, et que dans ce cas les loix reçues jusqu'à ce jour, ordonnent rigoureusement que la somme prêtée sera remboursée des premiers deniers provenans de l'héritage vendu. Les timides créanciers du clergé vivent dans une perplexité

bien fâcheuse. Ils préféreroient l'humble spécialité des possessions ecclésiastiques à la responsabilité inappréciable de l'universalité de la France, quoiqu'elle soit, il est vrai, la plus belle propriété de l'Europe : tel est leur aveuglement.

Mais si on respecte les *droits de l'homme*, base immuable de la constitution françoise, on doit respecter leur droit particulier, l'opinion qui l'invoque, et les rembourser.

Ces religieux créanciers ont prêté leur argent à un intérêt modique, parce qu'ils prêtoient sur un gage certain, parce que ce gage étoit déposé dans des mains fidelles, parce que les débiteurs mettoient l'exactitude la plus ponctuelle à acquitter à jour nommé l'obligation contractée ; *parce qu'ils avoient la certitude formée par l'expérience d'être remboursés à volonté;* parce qu'enfin ils ne pouvoient lire dans les sages décrets de la providence, qu'un jour viendroit où le clergé ne seroit plus *le propriétaire de ses biens*, et où la nation françoise s'en attribueroit la disposition.

Toutes ces considérations de solvabilité et d'exactitude donnoient au clergé un crédit dont le gouvernement étoit bien loin de

jouir. Aussi les emprunts faits par les ministres coûtoient-ils infiniment davantage. M. Necker surpassa l'impéritie de ses prédécesseurs : son systême fut ruineux. Il eut sur-tout la ridicule prétention de vouloir faire la derniere guerre sans étendre les impôts. Les contribuables étoient tous dans la persuasion qu'il étoit impossible d'entretenir de nombreuses flottes dans toutes les mers, d'avoir une armée à l'Amérique, une autre aux Indes, sans de nouvelles contributions. Il négligea traîtreusement des dispositions si favorables ; mais dès-lors il jettoit ses bases, il visoit à la dictature, et il étoit politique de s'envelopper du manteau de la popularité (1).

Quoi qu'il en soit, depuis 1766, le mauvais régime des emprunts a coûté des sommes énormes ; il faut joindre au prix principal un prix additionnel qui le cache aux yeux des myopes. Ce prix provient des commissions et des facilités de paiemens, accordées aux compagnies de banque et de fi-

(1) Nous donnons à M. Necker une belle occasion de prouver la liberté de la presse, et son caractere tolérant, en faisant rechercher l'auteur et l'ouvrage.

nance qui se chargeoient de la totalité d'un emprunt; les amis du ministre en place formoient toujours ces compagnies: aussi a-t-on vu sous le ministre Genevois, les associations Genevoises s'établir, les coalitions viagéristes des trente têtes se multiplier, et ces opérations ruineuses pour la France, produire tout-à-coup des fortunes immenses et scandaleuses.

Les créanciers du clergé n'ont fait ce tableau qui pourroit même paroître une digression haineuse envers le ministre adoré du peuple, que pour établir la différence qui a résulté de la nature des emprunts du gouvernement, et de l'espece de ceux dont ils réclament les stipulations: différence qui rendroit leur sort infiniment défavorable, si l'on vouloit les assimiler aujourd'hui aux créanciers de l'état.

Ils vont actuellement finir leur réclamation par les moyens d'une arithmétique raisonnée, et contre lesquels ils ont la prétention de croire qu'il n'existe aucune réponse.

Il faut premiérement faire une distraction de quatre pour cent sur l'intérêt annuel que les créanciers de l'état perçoivent, afin de les mettre en parité avec le taux moyen des

créanciers du clergé. On verra ensuite que ceux, qui, depuis dix à douze ans ont prêté au gouvernement, en accumulant chaque année ce qu'ils ont touché au-dessus de quatre pour cent, soit en viager réduit à l'expression du perpétuel d'après les élémens connus, soit dans les emprunts en intérêts composés, sont les uns, déjà remboursés de leur capital, et les autres, de la plus forte partie : de maniere qu'en suivant par la suite les mêmes procédés, les heureux créanciers de l'état recevront avec l'intérêt de leur premier capital plusieurs capitaux par génération.

Les créanciers du clergé au contraire, (et ces créanciers sont presque tous citoyens François) (1) ont placé consciencieusement leurs capitaux à cinq, quatre et trois pour cent. Ils n'ont point profité du prix ex-

---

(1) Les François sages possesseurs des fonds disponibles, avoient contracté l'habitude de les placer dans les emprunts du clergé ; et ils vivoient sur la foi de cette créance dans une quiétude parfaite. Un semblable placement ne convenoit gueres aux Genevois ni à ceux des François à qui ces républicains ont inoculé depuis quelque temps le virus usuraire.

cessif ouvert au ci-devant trésor-royal, ils n'ont pu accumuler par des réserves d'intérêts leur capital primitif; ils ont été enfin des prêteurs sages et modérés, et non comme les créanciers de l'état, un fangeux assemblage d'usuriers et d'agioteurs. D'après tous ces motifs réunis, l'assemblée nationale, juste dans ses principes comme dans leur application, est suppliée de décréter :

Que le remboursement des créances du clergé, montant à plus de CENT CINQUANTE MILLIONS, aura lieu des premiers deniers provenans de la vente de ses propriétés. Les créanciers, après cet acte que la justice commande, ne cesseront, soit collectivement, soit par iellement, d'offrir au ciel les vœux les plus ardens et les plus sinceres pour la prospérité et inviolabilité des augustes et équitables représentans des bailliages et sénéchaussées de France.

Suivent les signatures.

Je vais faire mon possible, mylord, auprès du religieux prélat pour que cette adresse soit mise à l'écart. Avant de fermer mon courier, je vais vous amuser du récit d'une avanture plaisante.

Un procureur logeant dans la rue Tiquetonne ;
Notable brigandeau étoit sergent du Guet ;
Car la nouvelle loi n'en exempte personne.
Les uns disent que c'est bien fait ;
D'autres, que la loi n'est pas bonne.
Chacun raisonne comme il fait,
Et croyant raisonner, très-souvent déraisonne.
Or donc, ce procureur étoit bon compagnon.
Camarades, dit-il, aux soldats de sa ronde,
Nous sommes tous biens las !... Vous voyez ma maison...
Les postes vont rentrer..., tout dort dans ce bas monde !...
Allons chez moi manger une soupe à l'oignon,
Et de plus nous rirons si chacun me seconde :
Je prépare à ma femme un tour de ma façon.
Noble qui s'en dédit ! va ; tope, dit la bande.
La lanterne en avant... Marchons à petit bruit...
Soldat doit obéir quand le sergent commande.
Il ouvre et dit bien bas : entrons..... voilà son lit....
Elle rêve sans doute à notre douce flamme !...
Camarades cernés... elle dort ? — Oui, — c'est bon !
Puis ouvrant les rideaux en élevant le ton,
En avant grenadiers... Allons debout, madame...
Mais, O douleur ! il vit sa femme
Dormant négligemment dans les bras d'un dragon.

Jugement du baron de Bezenval.

Dans les premiers momens d'une prompte colere,
Que le peuple outragé dise : c'est un faux frere !
Je n'en suis pas surpris. Pour Thémis, Bezenval,
Est loyal citoyen & brave général.

Sur un grand maître, petit maître.

Dédaignez la vieille méthode

Du glaive & du pistolet,
Dit à Liancourt, Condorcet,
Maître-ez-arts qui le met à la mode:
D'un mot, d'un geste, d'un sifflet,
Vous détruirez en *grand maître* l'effet,
Si vous allez droit à la *garderobe*.

Si l'on achetoit du courage
Comme on achete de l'esprit,
Liancourt auroit l'avantage
De se battre comme il écrit.

Sur la censure de l'abbé Maury.

Que l'égalité regne, ont dit les Démagogues.
Plus de titres d'honneurs, de signes analogues;
Sous le même niveau tout le monde est rentré....
Ah! soyez conséquens, messieurs les pédagogues.
Vous censurez Maury, le voilà décoré.

Pour un bon mot, trois cents hurleurs
Font censurez Maury le roi des orateurs;
Son ame reste fiere & n'est pas ébranlée.
Temps perdu, leur dit-il, ni plus ni moins, messieurs;
Je menerai mon fiacre, en fouettant l'assemblée.

Sur le décret des Juifs.

Est-il étonnant, ma patrie,
Qu'on veuille à la nouvelle loi
Que le peuple Hébreux s'associe?
Comme il traita son Dieu, nous traitons notre roi.

Je suis Milord, &c.

Paris, ce 31 janvier 1790.

LE LIVRE
DES ROIS
DE L'ANCIEN-TESTAMENT;
OU
CORRESPONDANCE DE MILORD***
*AVEC M. P****.

CHAPITRE HUITIÈME.

J'abandonne Aristophane, quand ses plaisanteries dégénèrent en satyres licencieuses; mais je l'admire, lorsque, pénétré des maux de sa patrie, il s'élève contre ceux qui l'égarent par leurs conseils; lorsque, dans cette vue, il attaque sans ménagement les orateurs, les généraux, le sénat et le peuple même.

ANACHARSIS, *éd. in-4°. tom.* 4, *pag.* 5.

HUITIÈME LETTRE.

MILORD,

LA France est attendrie du spectacle touchant que Louis vient de donner au monde. Avec quel burin l'histoire consacrera-t-elle une démarche aussi sublime, elle qui, passant

avec légéreté sur les actions généreuses des Antonins, des Louis XII et des Henri IV, appesantit sa touche sur le despotisme et les conquêtes, la tyrannie et l'esclavage? D'un trait elle peindra le roi : *Il fut roi citoyen*, dira-t-elle; *s'il fût né simple citoyen, il eût mérité d'être roi. La félicité de son empire fut le rêve de toute sa vie, et ses sujets furent malheureux de n'avoir pas été gouvernés par lui.*

Je suis tenté, milord, dans l'enthousiasme auquel me livre une démarche si étrangère aux souverains, de reporter à Louis l'exclamation hautaine et périlleuse que l'un de ses ministres risquoit en parlant de lui-même, pour sonder sa consistance, dans son mémoire du 17 décembre 1789 : *Sous l'oppression d'une unique pensée*, de la recherche constante du bonheur public, *ô! combien tout seroit facile*, si le roi *avoit la puissance de l'assemblée nationale, ou l'assemblée nationale l'unité d'intention du roi!*

Sans autre cortège que la probité et l'honneur, ce vertueux souverain est venu le 4 de ce mois au milieu de son peuple; il a descendu jusqu'à la prière pour engager ses sujets à s'aimer. Saint Jean, humble berger des bords du Jourdain, disoit aux enfans d'Israël : « *Aimez-vous tous comme des frères.* Un nouveau S. Louis,

non moins juste que le fils de Blanche, mais plus éclairé, se croise lui-même contre les écarts du trône, prêche la liberté, l'amour et l'égalité, et s'immole pour le bonheur des François. Ah! si c'est une erreur, elle est sublime.

Je vous envoie le discours du roi: que nos torches, milord, soient suspendues pendant sa lecture attendrissante! que la politique rivale et barbare cède un instant aux douces larmes de la sensibilité!

Ce fut il y a deux cents treize ans, qu'Henri III, roi de France, se déclara chef de la ligue aux premiers états de Blois, sur leur demande *que ce qui seroit décidé unanimement dans l'assemblée générale, eût force de loi*; et d'après d'autres propositions *développées successivement, tantôt insinuées avec douceur, tantôt accompagnées de menaces, et qui tendoient*, disent les historiens du tems, *à introduire une puissance différente de la sienne*, on dressa *un formulaire adopté par les états, que le monarque jura lui-même, et qu'il donna ordre de faire signer à Paris et par toute la France.*

Quelle analogie, milord, entre les états de 1577 et ceux de 1790! Je ne vois de différence qu'entre les rois. Henri III fut toujours mû par le plaisir, ou arrêté par la paresse. Louis XVI

n'a encore été, depuis qu'il existe, entraîné que par le desir du bonheur général, arrêté que par la crainte d'en retarder la jouissance.

Qu'un souverain appelle aux armes; qu'il ordonne de verser le sang des hommes; qu'à sa voix farouche des régions entières soient transformées en déserts; que des nations passent sous le joug et soient enchaînées sur une terre ingrate, son nom imprime à l'univers la crainte, le respect et l'admiration. Mais que les dieux, las de nous tourmenter par des conquérans ou des tyrans domestiques, nous dédommagent des souffrances de dix siècles, par le présent passager d'un roi bienfaisant, d'un chef qui semble, quoique né dans le berceau des rois, avoir souffert toutes les infirmités et toutes les plaies qui désolent et affligent l'humanité, puisqu'il n'a qu'un but, celui de les guérir; vous entendez les peuples traiter sa bonté infinie de foiblesse; et semblables aux nègres qui méprisent le blanc dont l'ame sensible ne peut se résoudre à les frapper, vous les voyez se porter à tous les excès de la licence. Les hommes sont-ils donc faits pour outrager ou méconnoître les dieux bienfaisans, et pour fléchir le genou devant des génies malfaiteurs?

Voilà, milord, ce qui nous sauve. C'est

cette insouciance des François pour le meilleur des princes, qui promet à l'Angleterre une vengeance plus complette et mieux assurée. Vous ne voyez comme moi dans la réconciliation des deux partis qui déchirent l'assemblée nationale, que feinte et mauvaise foi. C'est une lave qui a perdu sa rougeur sans exhaler les feux qu'elle renferme, et l'explosion nouvelle qui la couvrira, n'en sera que plus active et plus abondante.

Le ministère françois a donné le tems à tous les mécontens d'unir leurs bandes, et de se ranger sous deux étendards. C'est à compter de cette époque, qu'a commencé la lutte des prétentions outrées contre des privilèges abusifs et reconnus tels par les possesseurs. Alors on a vu les pauvres, qui se bornoient l'année précédente à demander le redressement de quelques griefs, s'armer de l'audace de l'usurpation et réduire au désespoir les riches qui avoient lieu d'attendre la paix, d'après leurs sacrifices. Enfin, milord, les passions humaines sont si aigries, si infectées du poison de la haine et de la vengeance, qu'il faudroit, pour les enchaîner, le bras du tout-puissant.

Si la démarche du roi eût été faite il y a

six mois, elle eût certainement rétabli le calme et l'harmonie. Alors les cœurs n'étoient que blessés, ils sont maintenant ulcérés. Le gouvernement françois a voulu jouer au fin, temporiser, observer, flatter toutes les aggrégations, au lieu de se décider par un acte vigoureux, et d'être conséquent dans sa démarche, et fidèle à ses adoptions; de-là, toutes les différentes attitudes qu'on a données au monarque; de-là, le soupçon injuste d'incertitude dont ils ont flétri le caractère du maître dans le cœur de ses sujets; de-là, le jugement toujours sain que les personnes expérimentées ont porté de toutes les démarches du roi, en distinguant habilement celles qui lui étoient suggérées par ses ministres, de celles qui lui étoient inspirées par son cœur.

Si l'assemblée nationale ne renferme pas un assemblage aussi rare et aussi beau; si, des deux parts, l'animosité s'est tellement accrue, qu'elle ait étouffé des moyens de paix, et produit des extrêmes irréprochables; si le bien public, repoussé du centre d'où il répandait l'harmonie, a disparu comme ces feux que des chaleurs insupportables, alimens des orages, allument et éteignent en un clin-d'œil dans l'infini de l'espace, quelle durabilité les François

peuvent-ils espérer de loix écloses hâtivement par le feu des factions ? Quel respect peuvent-ils avoir pour des loix formées sur des monceaux de ruines, sans qu'on ait eu la sage précaution d'en retirer les monumens faits pour les honorer et les faire chérir. Quelle confiance auront-ils donc dans des loix proposées par la rage, et consenties par la terreur, présentées dans une coupe d'or à dessein d'empoisonner, et reçues avec le désespoir qu'inspire le courage trahi par la foiblesse ; arrachées par la ruse, la force, les désastres, et empestées par la rage des victimes qu'elles immolent ?

Voilà cependant les belles loix que les François vont jurer de faire exécuter au péril de leur vie. Cette marche, toute extraordinaire qu'elle soit à l'œil de l'homme qui croit connoître ses semblables en s'ensévelissant dans la solitude du cabinet, n'en est pas moins celle des peuples et des individus. Ne vit-on pas aux états de Blois un orateur du tiers-état affirmer que son ordre donneroit *trippes et boyaux* pour le maintien de la ligue ? Que de martyrs eût enfanté le Mesmérisme, si la société royale de médecine avoit reçu des patentes d'inquisiteurs ! Les François jurent de maintenir une constitution qui n'est même pas l'ébauche

innocente de l'enfance de la liberté, mais le résultat indigeste des passions les plus violemment opposées, la renaissance du chaos, une ruine élevée sur des ruines par douze cents travailleurs plus divisés d'opinions et d'intérêts que ne l'étoient les bâtisseurs de la tour de Babylone, par la diversité du langage.

Mais ces loix causeront la ruine totale de la France, et je la seconderai de mon mieux; ou elles rameneront le despotisme le plus absolu. Les villes verront avec chagrin la capitale vouloir tenir la garde de l'épée pour en diriger la pointe contr'elles; (1) et blessées de sa supériorité, elles chercheront à faire sentir la leur aux municipalités qui leur sont subordonnées. Elles presseront toutes les campagnes comme des mamelles. Celles-ci, indignées de toujours donner et de ne rien recevoir, refuseront le sein maternel. Aucun pouvoir supérieur à toutes ces confédérations ne sera assez

---

(1) *L'abbé Fauchet a prononcé à la commune, le 4 de ce mois, le discours le plus fanatique, dans lequel il l'engage à nommer le maire*, municipe général de toutes les communes du royaume; *et le commandant général*, frère d'armes de toutes les gardes nationales.

puissant pour les désarmer, puisque nous avons réduit la royauté au simple civisme. (1)

« Les enfans, dit la Bruyère, commencent entr'eux par l'état populaire ; et ce qui est bien naturel, ils ne s'en accommodent pas long-tems, et passent au monarchique. Quelqu'un se distingue ou par une plus grande vivacité ou par une meilleure disposition de corps, ou par une connoissance plus exacte des jeux différens, et des petites loix qui les composent : les autres lui déférent, et il se forme alors un gouvernement absolu qui ne roule que sur le plaisir. (2) »

Regardez les François comme de grands enfans ; cherchez ce quelqu'un parmi les chefs de la révolution ; ôtez le plaisir comme moteur du despotisme, ſubstituez-y la crainte : Et la révolution françoise est expliquée par ce passage de la Bruyère.

Aussi, milord, vais-je m'opposer avec courage et persévérance à l'ordre naturel des

---

(1) *Le 4 février au soir, un membre de la commune a proposé de décerner une couronne civique à Louis XVI, au sujet de sa démarche du matin à l'assemblée nationale.*

(2) *Caractères, chap. XI. de l'homme.*

choses, en faisant faire l'éloge de la division et de la ſubdiviſion du royaume ; en excitant les rivalités entre les cantons, les districts et les départemens ; en donnant gain de cause aux villes les plus miſérables sur ses cités les plus opulentes. Aidé de la loi ridicule et inviolable du centre (1), j'empêcherai que la lassitude de l'anarchie ramène les François au gouvernement absolu.

Le serment fait par l'assemblée nationale de maintenir jusqu'à la dernière goute de son sang la constitution, adopté le soir même par la commune de Paris, et par les 60 districts, sera singé par le dernier hameau de la France, parce qu'il est pour le peuple, non un bien, mais un ſpectacle. Pour défendre le nouvel embryon politique, ce serment ne donnera pas plus de force à celui qui le fera, que le sacrement de confirmation n'en prête pour défendre la secte des papistes (2). Pour le sage observateur et méditatif, cette démarche est

(1) *Le 6 février, l'assemblée de département a été accordée à Saintes, de préférence à la Rochelle, par la seule raison que la première étoit au centre.*

(2) *Le lecteur se rappellera que c'est un hérétique qui parle.*

tout à la fois insignifiante, précipitée et dangereuse. Insignifiante, la constitution n'a pas encore l'œil assuré; précipitée, que sait-on si, à supposer qu'elle soit bonne jusqu'ici, elle ne deviendra pas ou languissante ou mal conformée? Dangereuse, elle armera peut-être le citoyen contre le citoyen.

Ainsi le pensoit le plus irrésolu des députés à l'assemblée nationale; le comte de Clermont-Tonnerre, qui ignore absolument ma mission, s'exprimoit ainsi hier avec moi:

« On ne peut s'obliger à maintenir qu'une chose qui est faite; or, la constitution n'est qu'ébauchée. C'est une mosaïque encaissée sur un fond argilleux, composée de quelques pierres précieuses mal assorties, de marbres et de cailloux bruts, de mache-fer impolissable et rajustée dans ses vuides avec du sable qui tombera bientôt en poussière. Les ouvrages posthumes qui sortiront du sein de l'assemblée, seront sans doute moins solides et plus vicieux que les antérieurs. Toutes les absurdités proposées avec impudence par les démagogues, seront aussi-tôt adoptées par les ex-royalistes, puisque le roi a semblé leur défendre de combattre pour sa prérogative. Ces absurdités seront consacrées avec précipitation, parce que

le seul moyen d'en hâter la destruction est d'en montrer le hideux assemblage. Quand le peuple François indigesté de ces productions anomales, malade de s'être noyé dans ces fluides enivrans, instruit par des ruisseaux de sang des vices d'une constitution pour laquelle jamais une grande nation ne fut faite, redemandera avec instances un régime qui, loin d'affecter sa tranquillité et de gêner ses besoins, contribuoit même à ses jouissances, le géant constitutionnel, le saint Christophe de Target, l'atlas papiracée des avocats Jacobites et Clémentins, disparoîtront dans un feu de joie, ou plutôt d'indignation; le génie monarchique se réveillant tout-à-coup, appellera ses fidelles provinces, les artères se renoueront, les membres du plus beau corps se rejoindront à lui, et cette résurrection de l'empire François étonnera l'univers.

» Donc le serment de maintenir le Poliphême politique n'est qu'un engagement surpris, qu'une expérience ridicule de nos législateurs salamandres (1) pour sonder la patience publique,

---

(1) *Génies de la fable, qui vivent dans les flammes ; génies bien connus en France cette année.*

& prolonger le délire. Insensés ! ignorent-ils qu'on ne peut pas plus en morale jurer de maintenir une chose qui doit sortir de la main des hommes, qu'on ne peut, en droit positif, vendre la succession de son père vivant? Aussi le temps n'est pas loin où les fausses décrétales politiques seront aussi discréditées que les fausses décrétales religieuses.

» Comment les villes et les bailliages qui ont protesté contre certaines *Targetales* de l'assemblée nationale, jureront-ils de maintenir l'entier d'une constitution dont ces décrets font partie? Que diroit-on d'un vigneron qui, ayant planté des ceps hors saison, et dans une terre inconnue, jureroit de ne jamais porter la serpe et la scie sur les branches et les sarments?

» Les naturalistes ont pour principe, que les espèces sont invariables; les physiciens, que les astres ne peuvent devenir planètes; les chymistes, que les sels ne changent point de forme; les médecins, que la constitution des individus peut s'altérer ou se modifier sans pouvoir être remplacé par une autre.... chaque partie de la création est sujette à des loix particulières. Les élémens sont indivisibles, mais incommutables; au milieu des agitations et des luttes entre les différens pouvoirs adminis-

tratifs connus, la monarchie règne en France depuis quatorze cents ans, ce qui prouve combien cette forme de gouvernement lui est propre et nécessaire ; et l'on voudroit briser un moule consacré par tant de siècles, pour lui adapter les rêveries de quelques praticiens qui se croient autant de petits Lycurgues, et qui, traitant les Athéniens en Spartiates, introduisent la couronne de fer des Archontes, l'esclavage des Ilotes, les robes de bure et la monnoie de cuir de la Laconie, et pour, disent-ils, rendre les François le peuple le plus heureux de l'Europe. Le panthéon de nos douze cents Epidaures ayant décidé que la France, avec les facilités les plus heureuses, les plus grands avantages et sans danger, peut être jettée en bronze pour l'immortalité, n'est-il pas précipité, quelque respect que nous devions à ces illustres fondeurs, de couler en grand un monument allégorique du siècle de fer? J'eusse désiré qu'on eût laissé à cet empire son organisation respectable, en le délivrant de la rouille et de ses abus. Jamais sa vétusté vigoureuse, son colosse imposant pour l'étranger, sa physionomie riante envers les êtres qui animoient la nature sous ses regards, son front couronné d'épis et de raisins, ses bandelettes

de lin ornées de pierres précieuses; la verdure et les moissons, les fleurs et les fruits qui croissoient à ses pieds, sa tunique d'or et de pourpre ; ses prêtres, ses guerriers et ce peuple qui chantoient des hymmes en son honneur, sous le chêne immortel des Bourbons, qui, toujours verd, toujours majestueux, couvre le génie tutélaire de la gloire de quatorze siècles.

» L'exemple de l'Amérique et la jalouse impatience d'entendre renommer sans cesse les Anglois comme le peuple le plus libre de l'univers, ont perdu le patriotisme françois. Il ne falloit qu'élaguer et perfectionner ; nous avons renversé et détruit ; et comme si l'enfer ou le paradis étoit au centre du globe, nous avons pratiqué à la surface du royaume, une excavation déjà si profonde et si mal dirigée, qu'en peu de temps ce royaume s'écroulera avec fracas dans des abymes, et que les habitans infortunés, autrefois riches et heureux, se trouveront jettés sur les sables de la Lybie, ou dans les déserts du Kamshata.

» Si l'on pouvoit supposer tous les hommes qui méchanisent un gouvernement ou qui en sont les instrumens, également prépossédés de l'amour du bien public, également susceptibles du sacrifice

de leurs préjugés, de leurs passions et de leurs intérêts ; également capables d'arrêter l'ardeur de leurs coursiers, sans dépasser le but de la lice ; si l'assemblée nationale, au lieu de contenir dans son sein le trouble, l'animosité et le feu des factions, nous eût offert l'assemblage admirable de citoyens vertueux et impassibles ; si même cette haine noble qui ne s'agite que pour aimer un jour, eût excité les représentans à se surveiller dans la pratique du bien, les loix que le sénat françois présenteroit aujourd'hui, ne seroient pas encore, j'en conviens, au titre de la perfection, parce qu'elle est le secret du créateur ; mais cette nouvelle législation, double monument de la sagesse des nations évanouies et des peuples vivans, eût été reçue par la France entière avec les transports de la reconnoissance : car, qui eût osé s'opposer à sa sanction, dès que les personnages desquels elle eût émané, auroient eu la sagesse, en la formant, de consulter avec respect et les loix que l'antiquité la plus reculée vit florir, et celle dont l'histoire a été exempte de conserver le souvenir, puisque le suprême législateur, à la naissance de chaque être, n'est occupé que du soin généreux de la graver dans son cœur ?

» Mais hélas ! ce tableau sublime ne nous inspire que des regrets amers et impuissans ; que dis-je, impuissans ?... Qui n'aime donc plus sa patrie parmi nous ?... Depuis quand ne croit-on plus que le maintien des mœurs et des loix peut seul affermir la tranquillité intérieure ?... O ! François ! trompés trop cruellement pour l'être plus long-tems, ô ! mes concitoyens ! vous opposerez bientôt à la licence et aux vices qui tendent à tout détruire, des loix et des vertus qui tendent à tout rétablir. Et vous, qui êtes l'objet de ces réflexions, membres de l'assemblée nationale, si vous étiez témoins des élans délicieux que le patriotisme excite en mon ame, je vous dirois : O ! vous qui me faites regretter de n'avoir pas une éloquence assez vive pour vous parler dignement des vertus dont je suis pénétré ; vous, enfin, que je voudrois embrâser de tous les amours honnêtes, parce que vous n'en seriez que plus heureux, souvenez-vous sans cesse que la patrie a des droits imprescriptibles et sacrés sur vos talens, sur vos vertus, sur vos sentimens et sur toutes vos actio ns qu'en quelqu'état que vous vous trouviez, et bien plus encore dans le rôle sublime qu'elle vous a confié, vous n'êtes que des soldats en faction, toujours obligés de veiller pour elle

et de voler à son secours au moindre danger. Pour remplir une aussi haute destinée, il ne suffit pas de vous acquitter des emplois qu'elle vous a confiés, de défendre ses loix, de connoître ses intérêts, de répandre même votre sang dans un champ de bataille ou dans la place publique. Il est pour elle des ennemis plus dangereux que les ligues des nations et les divifions intestines ; c'est la guerre fourde et lente, mais vive et continue que les vices font aux mœurs ; guerre d'autant plus funeste, que la patrie n'a par elle-même aucun moyen de l'éviter ou de la foutenir. (1) »

Si-tôt que le comte de Clermont-Tonnerre m'eut quitté, je copiai ses réflexions avec d'autant plus de vérité et d'exactitude, qu'il m'avoit causé l'émotion la plus vive. Fatale politique ! faut-il que tu étouffes en mon ame les sentimens les plus doux de l'humanité, et

---

(1) *Nos lecteurs, bien plus que le comte de Clermont-Tonnerre, nous sauront gré de leur présenter ce superbe morceau de l'abbé Barthélemy*, tom. 4, chap. 78, p. 266. *Nous n'aurions pu en approcher, en essayant de l'imiter.*

qu'une rivalité coupable, mais nécessaire, ordonne et justifie les maux que nous préparons aux François ?

Je suis, milord, etc.

Paris, ce 10 février 1790.

19
24
28
26
23
32
11

163

m 1/2



